



MOBILITÉ
HABITAT
SANTÉ BIEN-VIVRE
JURIDIQUE

RAPPORT FINANCIER 2022.

SOMMAIRE.

01

04 RAPPORT DE GESTION

07	1.1 LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.
08	1.2 LA GOUVERNANCE.
10	1.3 QUELQUES ZOOMS SUR L'ANNÉE 2022 POUR LE GROUPE IMA.
13	1.4 STRATÉGIE ET OBJECTIFS.
14	1.5 ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.
16	1.6 ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.
19	1.7 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.
19	1.8 PERSPECTIVES.
20	1.9 DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.
21	1.10 INSTRUMENTS FINANCIERS.
22	1.11 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.

02

44 COMPTES CONSOLIDÉS 2022

46	2.1 BILAN.
48	2.2 COMPTE DE RÉSULTAT.
49	2.3 TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.
50	2.4 ANNEXE AUX COMPTES.
78	2.5 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.



03

80 COMPTES IMA SA

- 82 3.1 BILAN.
- 84 3.2 COMPTE DE RÉSULTAT.
- 86 3.3 ANNEXE AUX COMPTES.
- 99 3.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

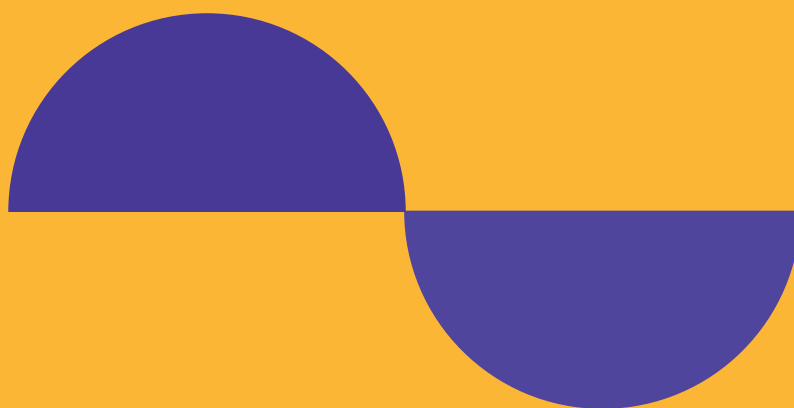
04

104 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 106 4.1 INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2022.
- 108 4.2 MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.
- 116 4.3 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS
ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA
S.A. DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.
- 117 4.4 OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU
DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2022.

01

RAPPORT DE GESTION.



07	1.1	LE GROUPE IMA EN QUELQUES CHIFFRES.
08	1.2	LA GOUVERNANCE.
08		LES SOCIÉTÉS DU GROUPE
09		NOS IMPLANTATIONS
09		LA FORCE D'UN ACTIONNARIAT MULTIPLE
10	1.3	QUELQUES ZOOMS SUR L'ANNÉE 2022 POUR LE GROUPE IMA.
13	1.4	STRATÉGIE ET OBJECTIFS.
13		PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025
14	1.5	ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.
14		LES CHIFFRES CLÉS
14		LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU GROUPE
14		L'ACTIVITÉ EN NOMBRE DE DOSSIERS
15		LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
16	1.6	ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.
16		IMA SA (HOLDING)
16		LES FILIALES FRANÇAISES
18		LES FILIALES INTERNATIONALES
19	1.7	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.
19	1.8	PERSPECTIVES.
20	1.9	DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.
20		LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE
20		LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE PERMANENT
20		LA CONFORMITÉ
20		L'ACTUARIAT
20		L'AUDIT INTERNE
20		LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)
21		LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ
21	1.10	INSTRUMENTS FINANCIERS.
22	1.11	DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.
22		NOTE MÉTHODOLOGIQUE
24		MODÈLE D'AFFAIRES
24		ENJEUX DE GOUVERNANCE, SOCIAUX, SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX
38		SYNTHÈSE DES INDICATEURS (INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE ET GÉNÉRAUX)
40		RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT



1.1 LE GROUPE IMA **EN QUELQUES CHIFFRES.**

1 006 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES
CONSOLIDÉ



10,8 M€

RÉSULTAT NET
CONSOLIDÉ¹



15,2 M

D'APPELS REÇUS

3,5 M

DOSSIERS D'ASSISTANCE
TRAITÉS



7"

1 PERSONNE
ASSISTÉE TOUTES
LES 7 SECONDES



**+ DE
5 400**
COLLABORATEURS

346,9 M€

DE FONDS PROPRES²



¹ Résultat net consolidé part du Groupe.

² Capitaux propres du Groupe IMA (hors minoritaires).

1.2

LA GOUVERNANCE.

// LES SOCIÉTÉS DU GROUPE

IMA est structuré en 22 entités juridiques distinctes, implantées sur le continent européen, au Maroc et aux Etats-Unis. IMA SA, société holding, rassemble toutes ces entités qui participent à la dynamique commerciale du Groupe.

MACIF - MACIFILIA - MAIF - MATMUT - MATMUT MUTUALITÉ - MATMUT PROTECTION JURIDIQUE - INTER MUTUELLES ENTREPRISES - AMF - MATMUT & CO - MAPA MUTUELLE D'ASSURANCE - SMAEL ASSURANCES SAM



AGPM ASSURANCES - AGPM VIE - MAE - MUTUELLE MAE - ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS - ALTIMA ASSURANCES - BPCE ASSURANCES - P&V ASSURANCES - WAFA ASSURANCE

ACTIONNAIRES

IMA SA

Société holding capital de 55 382 K€



// PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION //

// NOS IMPLANTATIONS

Le Groupe IMA dispose de 15 implantations réparties à travers le continent européen, le Maroc et les États-Unis. Ces implantations sur les marchés nationaux permettent une réelle compréhension des cultures et des attentes locales.

EN FRANCE

IMA GIE (Niort et Rouen)

// MOBILITÉ // SANTÉ BIEN-VIVRE

Automobile & déplacement - Voyage & médical -
Prévention & accompagnement

IMH (Niort-échéiré, Schiltigheim et Marseille)

// HABITAT

Dépannage d'urgence - Services à l'Habitat

IMATECH (Nantes)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE // JURIDIQUE

Relation client - Technique Automobile -
Gestion déléguée d'assurance - Assistance juridique

IMA PROTECT (Nantes - Beaucauzé)

// HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Alarme - Télésurveillance - Maison connectée -
Téléassistance

À L'INTERNATIONAL

IMA Benelux (Liège)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

IMA Iberica (Madrid et Lisbonne)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

IMA Italia (Milan)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

IMA Deutschland (Munich)

// MOBILITÉ // HABITAT // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

WAFA IMA Assistance (Casablanca)

// MOBILITÉ // SANTÉ BIEN-VIVRE

Services et solutions d'assistance

Healthcase (Miami)

// SANTÉ BIEN-VIVRE

Services de soins de santé
et d'assistance médicale

// LA FORCE D'UN ACTIONNARIAT MULTIPLE

Nos principaux actionnaires sont des sociétés liées au monde de la mutualité et de l'assurance :



Données au 31/12/2022.

1.3

QUELQUES ZOOMS SUR L'ANNÉE 2022 POUR LE GROUPE IMA.



// MOBILITÉ

ENTRE ALÉAS CLIMATIQUES ET FORTES REPRISES DES DÉPLACEMENTS

Ces facteurs ont radicalement modifié la « saisonnalité », partie intégrante de l'organisation de l'assistant. L'année 2022 a vu la « saison d'été » démarrer en mai, avec des records en nombre d'appels et de dossiers. Des pics d'activités occasionnés également par la canicule exceptionnelle qu'a connue la France en 2022 et qui a généré un grand nombre de pannes (batteries, surchauffe des pneus, pannes électroniques...). Face à ces évolutions majeures qui impactent notre métier d'assistant, le Groupe IMA s'est également attaché à repenser son organisation pour donner **une place encore plus forte à la prévision d'activité**.

Dossiers ouverts

10 460

12 décembre

(vague de froid)



LES FAITS MARQUANTS 2022



**RENOUVELLEMENT/
DÉVELOPPEMENT
STELLANTIS EN FRANCE
ET GAIN AU MAROC**



**GAIN VINFAST FRANCE,
HYUNDAI MOTOR FRANCE**



**RENAULT GROUP :
ASSISTANCE MEGANE
E-TECH ÉLECTRIQUE**



**LANCEMENT DU PREMIER
APPEL D'URGENCE
EN ITALIE EN PARTENARIAT
AVEC LIBERTY RIDER**



**GAIN AON ET I4T
SUR L'OFFRE TRAVEL
EN ESPAGNE**

**NOUVEAUX
PARTENARIATS :**



ZEborne

BeNomad



E-GAP

MODERNISER LES OUTILS POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX USAGES

En 2022, l'accent a été mis sur l'amélioration de la prise en charge du bénéficiaire, tout en facilitant la gestion et le suivi du dossier par les chargés d'assistance du Groupe IMA. L'omnicanalité a été renforcée et l'écosystème digital enrichi pour harmoniser l'expérience client.



// HABITAT

LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : UN DÉFI MAJEUR POUR LE SECTEUR DE L'ASSURANCE ET DE L'ASSISTANCE

Face à la multiplication et à l'aggravation des aléas climatiques et des Événements de Grandes Ampleur, Inter Mutuelles Habitat (IMH) doit faire face à des **exigences accrues d'élasticité et de maîtrise économique**. Pour absorber ces pics de charge de plus en plus récurrents, des actions ont été déclinées autour de trois objectifs majeurs :

- **Moderniser le système d'information** et digitaliser les interfaces clients/outils métiers.
- **Renforcer l'élasticité et le modèle opérationnel.**
- **Renforcer le pilotage des réseaux** afin de maîtriser la compétitivité et la gestion.



+ 720 000

Dossiers traités

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU CLÉ POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE

Le Groupe IMA a mis l'accent sur l'accompagnement de ses bénéficiaires sur les questions liées à l'économie d'énergie, et ce sur deux volets :

1. **Optimiser au quotidien la gestion de sa maison, économiser des ressources** à long terme et **réduire ses coûts** (électricité, chauffage, ventilation, ...) grâce à l'offre « Ma maison connectée ».

2. **Accompagner nos bénéficiaires tout au long de leur parcours de rénovation énergétique** : de l'audit énergétique jusqu'à la proposition d'aide au financement pour les propriétaires et les propriétaires bailleurs, en passant par la constitution des dossiers d'aides et la réalisation des travaux.

+ 880 000

Alarmes gérées par an

(télésurveillance et téléassistance confondues)



IMAPROTECT
Élu Service Client
de l'Année 2023*



* Catégorie Alarme et Télésurveillance - Étude BVA - ViséoCI - Plus d'infos sur escda.fr



// SANTÉ BIEN-VIVRE

DE GRANDS SUCCÈS POUR LA PLATEFORME INTERDISCIPLINAIRE MÉDICO-SOCIALE (PIMS)

En mars, le Groupe IMA remporte l'appel d'offres **Parcours Emploi Santé, lancé par Pôle Emploi** quelques mois plus tôt. Un accompagnement désormais opéré par les infirmières et les travailleurs sociaux de la PIMS

pour identifier les freins de la vie quotidienne au retour à l'emploi et poser les conditions d'une organisation stabilisée. En 2022, nos experts ont effectué 9 547 rendez-vous d'accompagnement.

LES TROPHÉES
DE L'ASSURANCE
| INNOVATION SERVICE |



TROPHÉES DE L'ASSURANCE, catégorie « Innovation Services » pour l'accompagnement retour à l'emploi

ARGUS DE L'INNOVATION MUTUALISTE ET PARITAIRE pour l'accompagnement du programme *Impulsion Santé de Prévention Plurielle*, la mutuelle du Groupe Intérieure

En 2022,
de nouveaux clients
en France et
à l'international



BBVA

De nouveaux
partenariats



DES ATOUTS FORTS POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Le Groupe IMA a repensé son offre de téléassistance, Sérélia, pour couvrir les nouveaux besoins et proposer un service plus personnalisé. Sérélia se découpe en deux offres « Téléassistance à

Domicile » et « Téléassistance à Mobile », personnalisables avec des options et s'appuyant sur l'expertise de nos conseillers formés à l'accompagnement et à la prise en charge de situations critiques.

97,9 %*

de nos utilisateurs
sont satisfaits

* Enquête téléphonique réalisée par Moai - The Links du 22 au 29 mars 2022 auprès de 286 répondants.



// JURIDIQUE

DE VRAIES PRÉOCCUPATIONS AUTOUR DES QUESTIONS JURIDIQUES

Le droit est au cœur de la vie des Français ! Dans une société où la norme de droit est prépondérante, plus d'un Français sur deux se pose régulièrement des questions juridiques, et ce tout au long de sa vie. C'est le premier enseignement d'une grande étude « **Les Français face aux questions juridiques du quotidien** », confiée par le Groupe IMA au Groupe IFOP en 2022.

60 %



des français se posent
régulièrement des
questions sur le droit

LE MULTICANAL, UNE RÉPONSE AUX NOUVEAUX USAGES



Une offre Juridique
du GROUPE IMA

On constate, ces dernières années, l'usage croissant du numérique : le réflexe « Internet » concerne aujourd'hui 3 Français sur 4. En 2022, **les portails d'information juridique Alex et Alex Pro ont été enrichi** et mis à la disposition de l'ensemble de ses utilisateurs.

LA QUALITÉ DE SERVICE AU CŒUR DES PROCESS

Avec un besoin croissant de réponses et d'écoute, **la qualité de service a été au cœur des objectifs** de l'année pour atteindre un taux de 91 %. En parallèle, IMATECH a également repensé son outil de planification pour optimiser les ressources et être toujours plus réactif pour ses clients, particuliers ou professionnels. Et pour viser l'amélioration continue, des enquêtes à chaud ont été mises en place pour certains clients, avec de premiers retours très positifs.



Dossiers traités

520 000

pour les particuliers

50 000

pour les professionnels



// RSE

LA RSE AU CŒUR DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'IMA

IMA renforce son projet d'entreprise avec de nouvelles ambitions sociétales et environnementales. Une vision cible à horizon 2025 qui repose sur trois piliers :

- **des métiers acteurs** de la déclinaison et de l'animation de la stratégie RSE du Groupe,
- **une déclinaison des engagements RSE en indicateurs** reflétant l'empreinte environnementale, économique et sociale des activités d'IMA, avec des objectifs chiffrés à court terme (2025) et à moyen terme (2030),
- **un tableau de bord** permettant de suivre ces indicateurs, de piloter la démarche et de valoriser les progrès réalisés.



LA RSE EST L'AFFAIRE
DE TOUS

David PINO,
Président du Directoire IMA SA

En pratique, **la nouvelle ambition RSE du Groupe se traduit déjà par la formalisation d'une quinzaine d'engagements** impliquant les différentes parties prenantes d'IMA (actionnaires, bénéficiaires, prestataires et collaborateurs), articulés autour de 3 axes :

- contribuer à préserver notre environnement et à lutter contre le changement climatique,
- accompagner les évolutions sociales et sociétales,
- avoir une approche équilibrée du partage de la valeur.



// RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION, AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DURABLE

Le Groupe IMA a lancé un pilote sur la mise en place d'une Université Groupe, ouverte aux collaborateurs visant à **donner les clés de lecture de notre environnement assurantiel et assistanciel**, à transmettre le sens des évolutions du Groupe et à partager sa culture.

Elle a vocation à renforcer le sentiment d'appartenance au travers d'un socle de connaissances commun, et à devenir un vecteur puissant pour déployer notre ambition en termes de développement des compétences et promouvoir des méthodes pédagogiques et des formats d'apprentissage innovants.



LA MARQUE EMPLOYEUR, VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ ET DE FIDÉLISATION

De nombreux travaux, amorcés par le Groupe en 2022, nous ont permis de **gagner en visibilité**, notamment sur nos métiers, en recrutant de nouveaux talents, tout en impliquant et fidélisant nos collaborateurs.

**DES RECRUTEMENTS
EN HAUSSE EN 2022
AU SEIN DU GROUPE IMA**



10,75 %
d'augmentation sur 2022

avec **5 400**
collaborateurs
(vs 4 900 en 2021)

1.4 STRATÉGIE ET OBJECTIFS.

// PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

Le Plan Stratégique 2022-2025 du Groupe IMA est en cours de valorisation à fin 2022 afin de bien prendre en compte le changement important de modèle en lien avec la réassurance à compter de 2023, dans le contexte actuel d'inflation et des travaux menés en interne pour définir les objectifs de trajectoire de performance.

Sa présentation est prévue au Conseil de Surveillance du Groupe du premier quadrimestre 2023.

En 2022, un chiffre d'affaires qui atteint 1 006 M€, en croissance de 15 % par rapport à 2021. Le résultat est de 10,8 M€, en diminution de 1,1 M€ par rapport à 2021, en raison d'un resserrement des marges en lien avec l'inflation.

ÉLÉMENTS CONSOLIDÉS en millions d'euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	BUDGET 2022
Chiffre d'affaires	641	696	773	830	774	872	1 006	946
Chiffre d'activité	837	909	1 036	1 126	1 090	1 202	1 427	1 281
Résultat consolidé	13,9	9,5	10,4	7,7	5,5	11,9	10,8	8,3

1.5

ACTIVITÉ ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.

// LES CHIFFRES CLÉS

	RÉEL 2022	RÉEL 2021	ÉCARTS R22/R21
Activité Groupe (nombre de dossiers)	3 469 392	3 346 880	+3,7 %
Activité IMA GIE (nombre de dossiers)	1 547 235	1 439 541	+7,5 %
Chiffre activité (en M€) périmètre consolidation	1 427,0	1 202,4	+18,7 %
Chiffre affaires (en M€) périmètre consolidation	1 006,3	872,3	+15,4 %
Résultat Net part du Groupe (en M€) périmètre consolidation	10,8	11,9	-9,4 %
Coût moyen/dossier IMA GIE (sinistres + frais internes) (en €)	379,2*	345,9*	+9,6 %
dont coût interne moyen/dossier (en €)	136*	130,6*	+4,1 %
Coût moyen/dossier IMH GIE yc renseignement (en €)	61,9	58,4	+6,0 %
Effectif moyen du Groupe (réparti sur 7 pays traitants)	5 265	4 743	+ 11 %

Données hors Wafa IMA Assistance sauf résultat et effectif moyen * Hors gestion pour compte GPC

// LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2022 s'élève à 1 006 M€ par rapport à 872 M€ en 2021, soit +15,4 % et le chiffre d'activité à 1 427,0 M€, soit +18,7 % par rapport à 2021.

Le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de 134 M€ sur l'exercice.

Les entités françaises ont contribué à hauteur de 114 M€ à cette évolution.

Les primes d'assurance représentent 160,4 M€ (142,4 M€ en 2021).

La progression du chiffre d'affaires s'inscrit en lien avec la croissance des activités de prestations de services et la croissance du portefeuille clients en assurance à l'international.

Le résultat consolidé part du Groupe s'établit à 10,8 M€ contre 11,9 M€ en 2021.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 10,6 M€ contre 12,5 M€ en 2021.

// L'ACTIVITÉ EN NOMBRE DE DOSSIERS

L'activité des entités d'assistance mesurée en nombre de dossiers est en hausse de 122 512 par rapport à celle de 2021 (+3,7 %).

L'activité Groupe Assistance Déplacement (Assistance Générale/Médicale/Constructeurs) à fin décembre 2022 est en hausse de +6,4 % par rapport à l'année passée et est stable par rapport au budget. Cette variation s'explique principalement par :

- Une hausse de l'activité sur l'assistance Générale de 10,1% qui s'explique principalement par le contexte, moins de restrictions de déplacements qu'en début d'année 2021, notamment sur les actionnaires MACIF, MAIF, BPCEA et MATMUT,
- Une hausse de l'activité Médicale de 75,8 % avec la réouverture des remontées mécaniques des stations de ski en 2022 et la reprise des voyages à l'étranger.

Cette hausse est légèrement atténuée par la baisse de l'activité sur les constructeurs en particulier sur Peugeot et Citroën (activité Urgences).

Le nombre de dossiers ouverts en Assistance Domicile est inférieur à celui de l'année passée (-18,3 %) et à celui du budget (-17,8 %). Cela s'explique principalement par la fin des activités Santé Publique, contractualisées dans le cadre d'activités liées à la COVID (arrêt du partenariat avec ARS Ile de France fin 2021 et celui avec la DGS à fin août 2022).

En ce qui concerne l'Assistance Habitation, l'activité Groupe est supérieure de 1,7 % par rapport à 2021 en raison des événements climatiques observés sur l'année.

• **Activité par nature d'assistance**

NATURE D'ASSISTANCE	2022*	2021*	ÉVOLUTION R22/R21
Déplacement	2 502 942	2 353 069	+6,4 %
dont Général	1 953 456	1 774 584	+10,1 %
dont Médical	45 646	25 963	+75,8 %
dont Constructeurs	503 840	552 522	-8,8 %
Domicile	184 365	225 698	-18,3 %
Habitation*	778 242	765 427	+1,7 %
Inter-sites	3 843	2 686	+43,1 %
TOTAL GROUPE*	3 469 392	3 346 880	+3,7 %
Renseignements	1 060 832	995 961	+6,5 %

Paramètre : Hors entité Wafa IMA Assistance et hors GIE SNSA - * Y compris réclamations, déclarations de sinistres et renseignements

• **Activité par site**

SITE	2022	2021	ÉVOLUTION R22/R21
ASSISTANCE FRANCE	2 889 824	2 835 382	+1,9 %
IMA GIE	1 547 235	1 439 541	+7,5 %
Sociétés commerciales	597 914	672 114	-11,0 %
IMH GIE	744 675	723 727	+2,9 %
ASSISTANCE INTERNATIONALE	579 568	511 498	+13,3 %
Italie	366 129	330 193	+10,9 %
Espagne	85 463	67 514	+26,6 %
Belgique	118 021	105 583	+11,8 %
Allemagne	9 955	8 208	+21,3 %
TOTAL (NOMBRE DE DOSSIERS)	3 469 392	3 346 880	+3,7 %

// LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

• **Résultat d'exploitation**

- Activité assurance non vie (IMA Assurances, Assurima, IMA Italia, IMA Iberica)

Les primes acquises s'élèvent à 160,4 M€. Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition s'établit à 13,7 M€ contre 16,6 M€ en 2021.

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) de l'activité assurance non vie s'élève à 11,6 M€ contre 13,3 M€ en 2021.

Le résultat net consolidé part du Groupe de l'activité assurance non vie s'élève à 11,6 M€ contre 12,4 M€ en 2021.

- Autres activités

Les autres activités (Télédiagnostic, Relations clients, Télésurveillance) ont dégagé un résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations

des écarts d'acquisition de -0,7 M€ pour un chiffre d'affaires de 845,1 M€.

Le résultat d'exploitation avant et après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition des autres activités est affecté par la structure des opérations d'IMA GIE et d'IMH GIE.

Le résultat net consolidé (Groupe + minoritaires) des autres activités s'établit à -1,0 M€ contre -0,8 M€ en 2021.

Le résultat net consolidé part du Groupe des autres activités s'établit à -0,8 M€ contre -0,5 M€ en 2021.

• **Résultat net consolidé (Groupe + minoritaires)**

Le résultat net consolidé ressort à 10,6 M€ contre 12,5 M€ en 2021, soit une baisse de 1,9 M€.

Le résultat net consolidé part du Groupe est de 10,8 M€ contre 11,9 M€ en 2021, soit une baisse de 1,1 M€.

1.6

ACTIVITÉS DES PRINCIPALES ENTITÉS DU GROUPE.

// IMA SA (HOLDING)

IMA SA détient des participations dans les sociétés du Groupe pour une valeur nette de 209 M€. Elle assure le financement de ses filiales.

Dans le cadre de l'intégration des activités historiques d'assistance des mutuelles actionnaires d'IMA GIE dans IMA Assurances à compter du 1er janvier 2023, le Groupe a procédé aux opérations suivantes en 2022 :

- IMA SA a procédé à une augmentation de capital de 18 722 K€ qui a été réalisée en novembre 2022. Le montant de la prime d'émission s'élève à 94 544 K€.
- IMA SA a augmenté le capital de sa filiale IMA Assurances pour 115 000 K€ en novembre 2022.
- IMA SA s'est engagée à procéder à l'émission d'un emprunt obligataire auprès de ses principaux actionnaires d'un montant maximum 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033.

IMA SA a procédé à une réduction de capital de 94 K€ suite au rachat en décembre 2022 du solde de ses actions détenues par CARDIF IARD ; cette opération a

aussi entraîné une diminution de 472 K€ de ses primes d'émission.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements macroéconomiques et géopolitiques majeurs, en particulier l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et le retour de tensions inflationnistes, en hausse constante durant l'exercice.

Il convient de souligner la très bonne résistance des fondamentaux du Groupe dans ce contexte difficile.

En 2022, le Groupe a continué à soutenir ses fournisseurs en accélérant les délais de paiement des factures, il a suivi l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et s'est assuré de la continuité de service et de la protection de ses salariés.

Au cours de l'exercice, IMA SA a racheté à Cattolica 35 % du capital d'IMA Italia pour 9,7 M€. Le pourcentage de détention de cette filiale passe à 99,99 % en 2022. Sa filiale IMA Italia a racheté à Cattolica 10 % du capital d'IMA Servizi pour 0,16 M€.

Le bénéfice d'IMA SA est de 236 K€.

// LES FILIALES FRANÇAISES

	CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL EN K€			RÉSULTAT NET SOCIAL APRÈS IMPÔT EN K€		
	2022	2021	Variation en % 2022/2021	2022	2021	Variation en valeur 2022/2021
ASSISTANCE FRANCE	881 342	763 827	15 %	9 353	10 724	-1 371
IMA GIE	659 739	558 675	18 %	0	0	0
IMA Assurances*	60 026	59 641	1 %	5 328	5 450	-122
ASSURIMA*	25 490	23 941	6 %	2 596	3 190	-594
IMA Services	85 291	78 132	9 %	1 429	2 084	-655
IMH GIE	50 796	43 438	17 %	0	0	0
AUTRES FILIALES	98 194	91 087	8 %	1 131	1 410	-279
Séréna	1 705	1 608	6 %	-253	-263	10
IMATECH	35 737	32 284	11 %	1 475	1 578	-103
IMA PROTECT	42 453	41 207	3 %	1 179	1 637	-458
SCI Bellune	5 300	4 866	9 %	884	707	177
IMA Voyages	775	443	75 %	33	-179	212
IMA Participations	0	0	0	-1 964	-93	-1 871
IMA Innovation	6 870	5 549	24 %	-223	-1 977	1 754
GIE La Chantierie	5 354	5 130	4 %	0	0	0
TOTAL	979 536	854 914	12 %	10 484	12 134	-1 650

*Primes acquises brutes

• Les GIE

En France, le Groupe est organisé autour de deux GIE opérationnels :

- IMA GIE, pour gérer les opérations liées à la Mobilité et à la Santé Bien-vivre.
- IMH GIE, dédié à la gestion de l'habitat.

IMA GIE

Par rapport à 2021, l'activité en nombre de dossiers est en progression de 3,5 % (vision membre) en 2022, principalement au niveau de l'assistance générale.

Hausse du coût moyen du dossier à 379,2 € (hors gestion pour compte) en 2022 contre 345,9 € en 2021, résultant d'une progression du coût moyen externe de 13,0 % et d'une hausse du coût moyen interne à 136 € (hors gestion pour compte) en 2022 contre 130,6 € en 2021 soit +4,1 %.

IMH GIE

L'année 2022 a connu divers événements climatiques qui en font une année exceptionnelle et record en termes de niveau d'activité. Le nombre de dossiers ouverts est en hausse de 2,9 % par rapport à 2021 (soit 744 675 dossiers ouverts en 2022).

L'indicateur du coût dossier est en hausse de 6 % (61,9 €/dossier en 2022 vs. 58,4 €/dossier en 2021) du fait d'un report de charge sur 2022 (gestion de stock) et des moyens déployés pour faire face au niveau d'activité.

Les sociétés d'assurance**IMA Assurances**

Société Anonyme à Conseil d'Administration, régie par le code des assurances et agréée pour pratiquer des opérations d'assurance dont celle de la branche 18, assistance. Elle est soumise à la taxe sur les conventions d'assurance. Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 5 328 K€ contre 5 450 K€ en 2021.

Les primes acquises brutes d'un montant de 60 026 K€ (59 641 K€ en 2021) sont en progression de 1 % par rapport à 2021.

Un versement de 2 000 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2022.

Une augmentation de capital de 115 M€ a été réalisée en novembre 2022, dans le cadre de la transformation des activités prévues au 1^{er} janvier 2023.

ASSURIMA

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le code des assurances et agréée pour pratiquer des opérations d'assistance de la branche 18.

Elle est soumise à la TVA.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 2 596 K€ contre 3 190 K€ en 2021.

Les primes acquises brutes d'un montant de 25 490 K€ (23 941 K€ en 2021) augmentent de 6 % par rapport à 2021.

Un versement de 1 200 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2022.

Les autres sociétés**IMA Services**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, commercialise des opérations d'assistance à l'acte en prestations de services.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 1 429 K€ contre 2 084 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 9 % par rapport à 2021, passant à 85 291 K€ contre 78 132 K€ en 2021.

Le développement des activités constructeurs a permis de pallier la baisse de chiffre d'affaires liée à l'arrêt en juillet 2022 des activités en lien avec la crise sanitaire.

IMATECH

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, immatriculée au registre des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS), exerce les activités de télédiagnostic, de relation clientèle, d'informations juridiques, vie pratique et help desk informatique.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 1 475 K€ contre 1 578 K€ en 2021 soit une baisse de 7 % liée principalement à la location de locaux supplémentaires à partir de juillet 2022.

Le chiffre d'affaires s'élève à 35 737 K€ contre 32 284 K€ en 2021, soit une hausse de 11 % au titre de 2022.

Cette variation s'explique par des volumes plus importants sur l'activité juridique particuliers et une augmentation significative du pôle gestion délégué d'assurances avec le lancement de nouvelles activités et l'extension des lots sur la MAE.

Un versement de 800 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2022.

IMA PROTECT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, autorisée CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) et certifiée APSAD de Service de Télésurveillance.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 1 179 K€ contre 1 637 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires 2022 s'élève à 42 453 K€ contre 41 207 K€ en 2021, soit +3 % principalement du fait de la croissance du portefeuille d'abonnés.

Le montant des commissions 2022 versées aux partenaires distributeurs s'élève à 3 016 K€ nettes des opérations commerciales financées sur l'exercice, contre 3 011 K€ en 2021.

Un versement de 800 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2022.

SCI Bellune

Société Civile Immobilière qui porte en grande partie les locaux d'exploitation du Groupe en France.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 884 K€ contre 707 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires, constitué des loyers, s'établit à 5 300 K€. Les bâtiments sont loués principalement aux sociétés du Groupe IMA (IMA GIE).

L'année 2022 a été marquée par la fin du projet Niort 118 et la réception des travaux liés aux bâtiments AG,D et F.

IMA Voyages

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, agence de voyages.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 33 K€ contre -179 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires de 775 K€ est en progression de 75 % par rapport à 2021, principalement lié à la reprise des déplacements avec des périodes retrouvant les volumes pré-covid 19.

Sérène

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, agréée pour toutes activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services à la personne.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à -253 K€ contre -263 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires 2022 s'élève à 1 705 K€ contre 1 608 K€, soit une hausse de 6 % qui s'explique par la croissance du portefeuille d'abonnés.

IMA Innovation

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 25 M€ située à Niort, elle a été créée en juillet 2018.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à -223 K€, contre -1 977 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires s'élève à 6 870 K€, contre 5 549 K€ en 2021, soit +24 %.

Cette progression provient de la mise en place de redevances pour l'utilisation, par les entités du Groupe IMA, de la plateforme de services et des différents outils (Trajectoire Digitale, Voicebot, Gpm...) selon le nouveau business model validé en 2020.

IMA Participations

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, au capital de 15 M€ située à Niort, elle a été créée en juillet 2018.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à -1 964 K€ contre -93 K€ en 2021.

La société n'a pas généré de chiffre d'affaires.

Des provisions pour dépréciations ont été comptabilisées en 2022 pour 1 800 K€, relatives aux évaluations des participations détenues par l'entité.

// LES FILIALES INTERNATIONALES

	Chiffre d'affaires social en K€			Résultat net social après impôt en K€		
	2022	2021	Variation en % 2022/2021	2022	2021	Variation en valeur 2022/2021
IMA Deutschland	4 439	3 780	17 %	-368	-551	183
IMA Benelux**	11 743	8 208	43 %	165	-399	564
IMA Iberica	22 028	14 365	53 %	729	714	15
Prestima	16 169	11 355	42 %	768	-127	895
IMA Italia*	52 912	45 352	17 %	1 435	1 676	-241
IMA Servizi*	52 478	46 581	13 %	0	0	0
IMACARE*	0	0	0	-293	-252	-41
Wafa IMA Assistance**	30 842	25 661	20 %	3 916	2 887	1 029
Total	190 611	153 866	23 %	6 352	3 805	2 404

*Données non définitives pour 2022 **Quote-part 100 %

• **Groupe Espagne (IMA Iberica et Prestima)**

Le résultat du Groupe en Espagne s'élève à 1 497 K€ en 2022 contre 587 K€ à fin 2021.

Le chiffre d'affaires est de 38 197 K€ en 2022 contre 25 720 K€ en 2021.

Le Groupe s'appuie sur deux entités pour réaliser son activité :

IMA Iberica

Société Anonyme d'assurance de droit espagnol avec pour objet la réalisation d'opérations d'assurance et de réassurance incluse dans la branche 18.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 729 K€ contre 714 K€ en 2021.

Les primes acquises brutes en 2022 s'élèvent à 22 028 K€ contre 14 365 K€ en 2021, soit une augmentation de 53 %. Cette progression s'explique par l'évolution du taux de cession d'un contrat de réassurance, ainsi que la croissance des principaux clients.

Prestima

Société à Responsabilité Limitée.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 768 K€ contre -127 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires en 2022 s'élève à 16 169 K€ contre 11 355 K€ en 2021. La hausse de 42 % s'explique par la forte progression des volumes d'activités des dossiers importés, ainsi que des clients locaux.

• **Groupe Italie (IMA Italia, IMA Servizi, IMACARE)**

Le résultat du Groupe en Italie s'élève à 1 142 K€ en 2022 contre 1 424 K€ à fin 2021.

Le chiffre d'affaires est de 105 390 K€ en 2022 pour 91 933 K€ en 2021.

Le Groupe s'appuie sur trois entités pour réaliser son activité :

IMA Italia

Société d'assurance de droit italien.

Le résultat de l'exercice ressort à 1 435 K€ en 2022 contre 1 676 K€ en 2021 (comptes définitifs).

Le montant des primes brutes acquises 2022 est de 52 912 K€ contre 45 352 K€ en 2021 (comptes définitifs) soit +17 %.

L'évolution du chiffre d'affaires est liée à la progression de l'activité assurance directe et à l'augmentation de parc de certains clients.

Les dossiers d'assistance sont sous traités à IMA Servizi qui possède le plateau technique.

IMA Servizi

Société consortile à responsabilité limitée.

Le résultat net est égal à zéro car la société est un consortium (équivalent GIE).

Le chiffre d'affaires s'élève à 52 478 K€ contre 46 581 K€ en 2021 (comptes définitifs), soit une variation de +13 %.

IMACARE

Société italienne à responsabilité limitée.

Le résultat de l'exercice ressort à -293 K€ en 2022 contre -252 K€ en 2021 (comptes définitifs).

La société ne réalise pas de chiffre d'affaires.

IMA Deutschland

Société à Responsabilité Limitée avec pour vocation la mise en œuvre de prestations d'assistance.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à -368 K€ contre -551 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires de 4 439 K€ est en augmentation de 17 % par rapport au chiffre d'affaires 2021. Cette variation s'explique par le développement des activités existantes et le démarrage de nouveaux contrats en 2022.

IMA Benelux

Société Anonyme de droit belge.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 165 K€ contre -399 K€ en 2021.

Le chiffre d'affaires s'établit à 11 743 K€ contre 8 208 K€ au 31 décembre 2021, soit une hausse de 43 %.

Cette variation s'explique par le développement des activités existantes et le démarrage de nouveaux contrats en 2022.

WAFA IMA Assistance (société mise en équivalence à 35 %)

Société d'assurance de droit marocain.

Le résultat de l'exercice 2022 ressort à 3 916 K€ contre

2 887 K€ en 2021, soit 1 370 K€ de contribution aux résultats consolidés du Groupe en 2022 par mise en équivalence (hors retraitements de consolidation).

Les primes acquises brutes de l'exercice s'élèvent à 30 842 K€ contre 25 661 K€ en 2021 soit une hausse de 20 %.

Cette évolution s'explique essentiellement par la bonne dynamique des produits d'assistance automobile, des produits d'assistance médicale en local, la revalorisation des tarifs des contrats de rapatriement de corps destinés aux marocains résidents à l'étranger et le développement des activités en Tunisie et en zone CIMA.

Un versement de 495 K€ de dividendes à IMA SA a été réalisé en 2022.

1.7 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.

A compter du 1^{er} janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances (selon un schéma de réassurance) et dans IMA Services.

Dans ce cadre, l'apport des activités d'assistance positionne IMA Assurances comme réassureur en quote-part des Mutuelles actionnaires devenues les « cédantes », et IMA GIE comme sous-traitant d'IMA Assurances dans la mise en œuvre de la gestion déléguée des sinistres.

L'activité d'assurances va ainsi devenir prépondérante au niveau du groupe IMA en 2023.

Pour permettre cette transformation, les fonds propres ont été renforcés en 2022 dans IMA SA et IMA Assurances pour 115 M€, une seconde opération est prévue en janvier 2023 pour 35 M€.

1.8 PERSPECTIVES.

2023 se projette dans la continuité du plan stratégique 2022 – 2025, dans un contexte de forte transformation avec la mise en place d'un modèle de réassurance et autour des mêmes ambitions :

- une nouvelle équation de compétitivité,
- des parcours clients optimisés,
- l'engagement des collaborateurs et un meilleur impact sociétal.

1.9

DISPOSITIF DE MAÎTRISE DES RISQUES.

Le dispositif de maîtrise des risques s'appuie sur :

- Le système de Contrôle Interne
- La Gestion des Risques et le Contrôle Permanent
- La Conformité
- L'Actuariat
- L'Audit Interne
- Le Plan de Continuité d'Activité

Le Système de Management de la Qualité s'appuie sur le dispositif de maîtrise des risques.

// LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Le Groupe a mis en place une organisation visant à la maîtrise des activités.

Cette organisation s'appuie sur l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Chaque collaborateur doit être un contributeur actif du Contrôle Interne.

Le dispositif repose sur 3 lignes de maîtrise :

- 1^{ère} ligne de maîtrise : des activités de contrôles définies et mises en œuvre par les opérationnels
- 2^{ème} ligne de maîtrise : structuration et coordination du dispositif de maîtrise des activités
- 3^{ème} ligne de maîtrise : une évaluation périodique et indépendante du dispositif.

// LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE PERMANENT

La Gestion des Risques et le Contrôle Permanent sont deux composantes de la deuxième ligne de maîtrise des activités du Groupe. La Gestion des Risques s'appuie sur une démarche d'identification et d'évaluation des principaux risques, de gestion des incidents, de suivi des plans d'actions sous la responsabilité de la Fonction Gestion des risques. En complément, le Contrôle Permanent repose sur l'identification et le suivi des principaux contrôles concourant à la maîtrise de ces risques.

L'identification des risques est mise à jour et affinée par une démarche croisée « top down et bottom up ».

Sur cette base, des cartographies de risques sont établies et des préconisations définies.

Ces éléments nourrissent notamment les travaux menés pour l'ORSA (évaluation interne des risques et de la solvabilité) et la bonne information de la gouvernance.

Les incidents sont tracés dans un outil spécifique de Gestion des Risques. Ces informations viennent enrichir les cartographies et le dispositif de contrôle.

L'ensemble du dispositif s'inscrit dans un cycle d'amélioration continue et de maîtrise des activités. Les déclarations d'incidents, les résultats de contrôle ou les évaluations des différents risques peuvent donner lieu, après analyse, à la mise en œuvre et au suivi de plans d'actions.

// LA CONFORMITÉ

La Conformité regroupe les processus destinés à s'assurer qu'une entreprise, ses dirigeants et ses salariés respectent les normes réglementaires et éthiques qui leur sont applicables. Au sein du groupe IMA, elle a été mise en place selon une approche par thèmes :

- la protection de la clientèle,
- la déontologie,

- la sécurité financière (lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme),
- l'externalisation.
- la protection des données,
- la lutte anti-fraude.

Un programme de travail pluriannuel a été établi et repose sur 3 piliers : l'engagement de la Direction Générale, la cartographie des risques et la gestion de risques (prévention, détection, remédiation). L'action est relayée dans les différentes filiales via des responsables conformité, des correspondants risques et/ou des relais conformité.

La Conformité agit prioritairement pour le compte des entités d'assurance : IMA Assurances et Assurima, au titre de l'article L 354-1 du code des assurances.

// L'ACTUARIAT

La fonction actuarielle, prévue à l'article 48 de la directive Solvabilité 2, a été mise en place en fin d'année 2015. Les travaux font l'objet d'un rapport annuel qui traite les thématiques suivantes :

- les provisions techniques,
- la politique de souscription,
- la réassurance,
- la contribution de la fonction actuarielle au système de gestion des risques.

Le rapport portant sur l'exercice 2021 a été produit en 2022.

// L'AUDIT INTERNE

L'Audit Interne a pour mission d'apporter aux instances de surveillance et aux dirigeants une assurance indépendante et objective sur le degré de maîtrise des opérations du Groupe ainsi que des conseils d'amélioration. Pour cela, l'Audit Interne évalue périodiquement l'existence et le fonctionnement des processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance et fait des propositions pour renforcer leur efficacité.

Il constitue la troisième ligne de maîtrise des activités du Groupe.

Afin de garantir son indépendance, l'Audit Interne est rattaché hiérarchiquement au Président du Directoire et dépend fonctionnellement du Comité d'Audit et des Risques.

Le suivi du plan d'audit 2022 et la mise en œuvre des recommandations ont fait l'objet d'un examen régulier par les Dirigeants et le Comité d'Audit et des Risques.

// LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Compte tenu de la spécificité du métier d'assisteuse et de l'importance du risque opérationnel, le Plan de Continuité d'Activité en place a fait l'objet d'un suivi permanent.

À ce titre, les objectifs prévus pour 2022 au titre de ce plan ont été réalisés, à savoir :

- la définition et le test d'un dispositif de gestion de crise transverse Groupe quel qu'en soit les causes (pandémie, incident informatique...),
- les tests opérationnels des Plans de Continuité d'Activité, toutes les entités disposant d'un dispositif de télétravail ou de repli et des accès à des infrastructures IT de secours,

- les mises à jour des PCA par les entités du Groupe,
- les tests sur des procédures critiques des PCA,
- le suivi et l'évaluation du dispositif de sécurité des systèmes d'information.

Ces travaux permettent d'établir une description et une auto-évaluation des principaux risques opérationnels, une information sur les contrôles existants et visent à atteindre, par des plans d'actions si nécessaire, la maîtrise des risques.

// LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)

Le Système de Management de la Qualité a pour objectif de s'assurer que tous les moyens sont mis en œuvre dans l'entreprise pour garantir la tenue de ses engagements, de ses orientations stratégiques et la satisfaction de ses clients, dans une démarche d'amélioration continue.

On entend par clients, les actionnaires, clients et bénéficiaires, mais aussi plus largement l'ensemble des parties intéressées, qu'elles soient internes (collaborateurs, entités, métiers, partenaires sociaux...) ou externes (sous-traitants, fournisseurs, services de l'état, collectivités...).

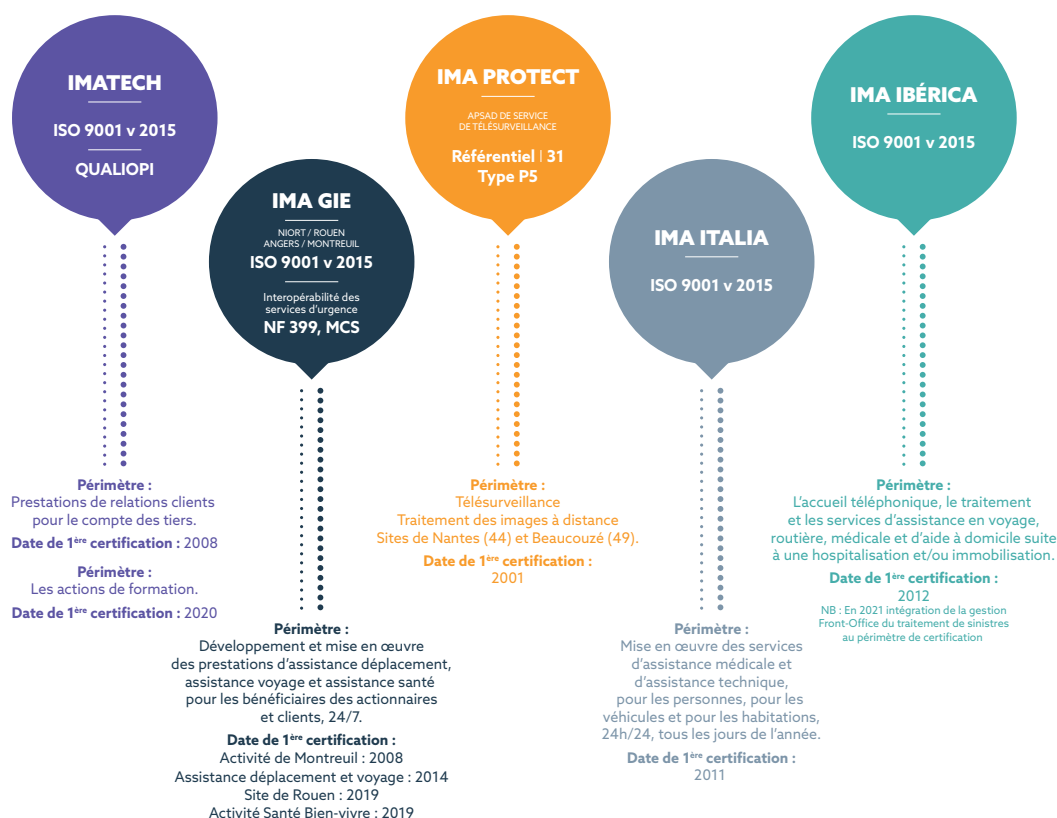
Le SMQ contribue ainsi à la performance et à la compétitivité de l'entreprise et lui apporte des garanties supplémentaires pour se développer et se démarquer dans un environnement concurrentiel et un marché évolutif.

Il s'appuie sur les dispositifs de maîtrise des risques décrits précédemment et se structure autour des principes suivants :

- La maîtrise des activités, qui repose sur une organisation générale définie, connue, et mise en œuvre par chacun des collaborateurs (missions et responsabilités, règles de fonctionnement).
- L'amélioration continue, qui s'appuie sur la mise en place d'outils de mesure (enquêtes de satisfaction, indicateurs d'efficacité et de performance, audits qualité...) permettant d'optimiser les prises de décisions, et d'outils de pilotage pour structurer la mise en œuvre des actions d'amélioration décidées.

La norme ISO 9001 est la norme de management de la qualité la plus répandue. Elle propose des lignes directrices et des outils permettant de structurer la démarche et de la faire certifier par un organisme indépendant. L'obtention de cette « Certification » apporte la preuve qu'une démarche de maîtrise des activités et qu'un système d'amélioration continue ont été mis en place. Cette reconnaissance, qui renforce la confiance des clients, notamment lors des réponses aux appels d'offres, peut s'avérer une condition contractuelle indispensable.

La qualité est depuis toujours au cœur des préoccupations du Groupe IMA. Des entités ou filiales du Groupe ont déployé leur Système de Management de la Qualité et ont obtenu des certifications, soit en s'appuyant sur la norme ISO 9001, soit en référence à d'autres normes qui ciblent des activités spécifiques.



1.10 INSTRUMENTS FINANCIERS.

Aucun instrument financier à terme (IFT) n'est souscrit par les entités du Groupe.

1.11

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE.

GROUPE IMA - EXERCICE 2022

I - NOTE MÉTHODOLOGIQUE

1.1 - L'ENGAGEMENT RSE DU GROUPE IMA

Le Groupe IMA est engagé depuis 2010 dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) afin de généraliser à l'ensemble du Groupe les bonnes pratiques sociales, sociétales, environnementales et économiques, piliers d'un développement durable.

La RSE est un moyen pour IMA de formaliser des comportements et une éthique déjà fortement ancrés dans l'entreprise, fondés sur les valeurs de l'économie sociale dont le Groupe est issu.

2010 - 2021 : UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE ET TRANSVERSALE

Afin de structurer la démarche et de couvrir toutes les dimensions de la RSE, le Groupe IMA s'est appuyé sur la norme internationale ISO 26000. Ce référentiel a permis de donner un cadre de référence et une cohérence d'ensemble aux différentes actions menées au sein de l'entreprise.

2022 - 2025 : DE NOUVELLES AMBITIONS RSE POUR LE GROUPE IMA

En 2020, une Direction Groupe RSE & Relations Presse a été créée afin d'accompagner la nouvelle dynamique souhaitée par le Groupe avec l'inscription de la RSE au Plan Stratégique 2022-2025.

Les ambitions du Groupe s'articulent autour de trois axes :

- la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- l'accompagnement des évolutions sociales et sociétales,
- le partage équilibré de la valeur.

Elles engagent l'ensemble de nos métiers, aussi bien dans notre fonctionnement (politique RH, achat, immobilier, IT...) que dans nos segments d'activités. Du fait de notre positionnement charnière entre nos actionnaires, clients et partenaires, leurs bénéficiaires et nos réseaux de prestataires, les enjeux RSE du Groupe touchent l'ensemble de notre chaîne de valeur. Ils relèvent du défi dans un contexte complexe et incertain lié notamment à l'accroissement des pressions réglementaires, environnementales (conséquences des aléas climatiques sur le secteur assurantiel/assistanciel), géopolitiques et sanitaires (pénuries de matériaux, de main d'œuvre et affaiblissement des économies).

Après une étape de structuration des engagements RSE de ce plan en 2021, une mesure de l'empreinte socio-économique, sociale et environnementale du Groupe France et de sa chaîne de valeur a été confiée en 2022 à un cabinet de conseil indépendant. Les premiers

résultats ont permis de dresser un état de référence de l'impact de nos activités, confirmant l'efficacité de nos politiques internes (sociale, gestion de l'immobilier, des déchets, efficacité énergétique...) sur notre empreinte directe.

1.2 - CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Depuis le 1^{er} septembre 2017, en vertu de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières visant à aligner le cadre législatif avec les exigences de la directive RSE n°2014/95 du 22 octobre 2014, les sociétés cotées dépassant certains seuils (CA et effectif) et les sociétés non cotées dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan est supérieur à 100 M€ et le nombre de salariés supérieur à 500, doivent publier une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) et l'intégrer au rapport annuel de gestion.

À ce titre, la réglementation s'applique au Groupe IMA depuis son exercice ouvert au 1^{er} janvier 2018.

La DPEF présente une description des principaux risques extra-financiers de l'entreprise, les politiques et diligences mises en œuvre pour les prévenir, les identifier et atténuer leur survenance ainsi que leurs résultats, incluant des indicateurs clés de performance.

La DPEF est vérifiée par un Organisme Tiers Indépendant dont le rapport comprend un avis motivé sur la conformité de la déclaration aux dispositions réglementaires ainsi que sur la sincérité des informations fournies.

1.3 - PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Périmètre temporel

Sauf exception, les données quantitatives et qualitatives portent sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, correspondant à l'exercice financier du Groupe IMA. Certaines données non disponibles à la date d'élaboration de la DPEF portent sur l'année N-1.

Les exceptions feront l'objet d'une mention explicite au sein du rapport.

Périmètre de consolidation

Pour l'exercice 2022, les informations qualitatives recouvrent les entités françaises du Groupe, qui représentent 89,5 % du chiffre d'affaires consolidé et 84 % des effectifs consolidés.

Lorsque la consolidation de certaines informations n'est pas possible, parce que non pertinente ou que les données ne sont pas disponibles à la date d'élaboration du rapport, nous avons fait le choix de les publier sur le périmètre IMA GIE qui représente à lui seul 59,3 % du chiffre d'affaires consolidé Groupe et 55 % de ses effectifs.

I.4 - MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

La Déclaration de Performance Extra-Financière a été élaborée en capitalisant sur l'approche Risques du Groupe dont la politique et la gestion sont sous la responsabilité de la Direction Groupe Fiscalité, Conformité, Contrôle et Sécurité. Les risques extra-financiers

majeurs sont extraits de la cartographie des risques du Groupe et requalifiés de manière à s'inscrire dans les thématiques RSE couvertes par la DPEF sur les thématiques de gouvernance, sociales, sociétales et environnementales.

THÉMATIQUES	ENJEUX	RISQUES PRIORITAIRES	INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE
Gouvernance	Conformité, éthique et loyauté des pratiques	Non-conformité à la réglementation qui encadre les activités du Groupe IMA, que cela concerne les salariés ou les relations avec les actionnaires, clients, bénéficiaires, fournisseurs et sous-traitants.	Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment / lutte contre la corruption
Gouvernance	Innovation et adaptation de l'offre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires	Proposition des produits et services ne répondant pas aux objectifs et aux enjeux du Plan Stratégique. Être dépassé par la concurrence et perdre des parts de marché.	• Taux de satisfaction globale • Effort fourni • Délai Moyen de Réponse (DMR) • Taux d'efficacité (DOP)
Social	Gestion des Ressources Humaines	Inadéquation du recrutement par rapport aux besoins en ressources humaines, notamment en termes de compétences.	Nombre d'heures de formation suivies par salarié
Social	Santé & sécurité des collaborateurs	Insuffisance dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.	Taux d'absentéisme
Social	Lutte contre les discriminations & promotion de la diversité	Discrimination lors des étapes de recrutement, d'intégration et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise.	• Taux d'emploi des personnes en situation de handicap • Index égalité Hommes/ Femmes
Social	Qualité du dialogue social et qualité de vie au travail	Dégradation du climat social et des conditions de travail.	Taux de turnover

Par ailleurs et même s'ils n'apparaissent pas au sein de notre cartographie des risques Groupe, nous avons identifié deux risques extra-financiers secondaires :

THÉMATIQUES	ENJEUX	RISQUES SECONDAIRES	INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE
Sociétal	Contribution au rayonnement des territoires et à leur développement économique	Non-acceptation de l'entreprise et de ses activités par les parties prenantes implantées sur le territoire. Perte d'attractivité et d'accès aux ressources et projets locaux.	Taux d'alternants
Environnemental	Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre	Contribution au changement climatique et incapacité de répondre aux besoins d'assistance du marché.	Taux de dépannage sur place

I.5 - INFORMATIONS EXCLUES DE LA DPEF

Sur l'ensemble des thématiques exigées au sein de la DPEF, eu égard au secteur d'activité du Groupe IMA et de l'analyse de nos enjeux RSE, il ne nous paraît pas pertinent de reporter des données sur les informations suivantes :

- Lutte contre la précarité alimentaire,
- Respect du bien-être animal.

Les autres thématiques obligatoires sont présentées dans le chapitre III relatif aux enjeux de gouvernance, sociaux, sociétaux et environnementaux.

II - MODÈLE D'AFFAIRES

Pour la description du modèle d'affaires, nous renvoyons au chapitre 01 « Rapport de gestion » du présent rapport financier.

III - ENJEUX DE GOUVERNANCE, SOCIAUX, SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

III.1 - ENJEUX DE GOUVERNANCE

CONFORMITÉ, ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

RISQUE PRIORITAIRE -

Non-conformité à la réglementation qui encadre les activités du Groupe IMA, que cela concerne les salariés ou les relations avec les actionnaires, clients, bénéficiaires, fournisseurs et sous-traitants. Plusieurs sujets sont couverts par ces risques en fonction de l'actualité réglementaire (Loi Sapin II, Règlement Général de Protection des Données-RGPD...).

POLITIQUE & DILIGENCES -

Conformité et loyauté des pratiques

La conformité est un enjeu fort pour le Groupe IMA qui s'est structuré pour identifier, prévenir et atténuer la survenance des risques de non-conformité. L'organisation mise en place au sein du Groupe comprend un Service Conformité et Lutte anti-fraude Groupe et un service Contrôle permanent et risques opérationnels rattachés à la Direction Groupe Fiscalité Conformité Contrôle et Sécurité, une Direction Audit Interne, une Direction des Affaires Juridiques et un Délégué à la Protection des Données.

La loyauté des pratiques est un principe régi par un code de conduite annexé au règlement intérieur (périmètre IMA GIE).

Une charte Groupe IMA « Offre et acceptation des cadeaux d'affaires », actualisée en 2021, permet également aux collaborateurs de suivre la ligne de conduite décidée par l'entreprise.

Pour lutter contre la corruption, la fraude, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Groupe IMA est en train de se doter de dispositifs d'alerte interne. Une actualisation est en cours pour intégrer la réglementation « Wasserman » de 2022 qui assouplit l'accès au dispositif et renforce la protection des lanceurs d'alerte. Ce dispositif, accessible à tous, permet aux salariés ainsi qu'aux mandataires sociaux et aux co-contractants de signaler les comportements contraires aux lois et aux règlements ainsi que les manquements au code de conduite de l'entreprise. En cas de doute, chaque salarié a un accès direct à ce dispositif.

Protection des données personnelles

Conformément au RGPD, la protection des données personnelles des salariés, bénéficiaires, fournisseurs, sous-traitants et partenaires du Groupe est garantie par une politique, des procédures et la nomination d'un délégué à la protection des données.

Sécurité des Systèmes d'Information

La sécurisation des systèmes d'information s'appuie sur le Référentiel de Sécurité du Système d'Information du Groupe IMA. Ce référentiel, actualisé tous les ans, contient notamment :

- 1 - la Politique Générale de Sécurité de l'Information (PGSI) qui édicte les règles de sécurité devant être suivies par l'ensemble des entités du Groupe (principes

de sécurité humains, juridiques, organisationnels et techniques),

- 2 - la Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI), qui en précise les règles opérationnelles,
- 3 - le Plan d'Assurance Sécurité (PAS), qui spécifie les engagements pris par le Groupe IMA pour satisfaire à ses exigences contractuelles en matière de sécurité,
- 4 - les Plans de Continuité d'Activités (PCA) que chaque entité du Groupe a mis en oeuvre.

La Sécurité des Systèmes d'Information est pilotée par un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI), cumulant également la fonction de Responsable des Plans de Continuité d'Activités (RPCA) à l'échelle du Groupe.

Achats responsables et relations avec les fournisseurs, sous-traitants et prestataires

Une attention particulière est portée à la maîtrise de la chaîne de valeur.

La Politique Achats du Groupe pose les principes fondamentaux indispensables à la bonne maîtrise de la fonction Achats. C'est un document de référence qui répond aux orientations, aux objectifs et aux enjeux du Plan Stratégique, notamment sur son volet RSE. La poursuite de l'inclusion de cette dimension dans les pratiques et process achats favorise la contribution à la Politique fournisseur selon des critères de référencement précis : une attention particulière à la RSE, à l'innovation et à la qualité de la prestation négociée tout en veillant à une approche équilibrée du partage de la valeur.

Cette politique Achats intègre une Charte de Déontologie des Achats qui précise l'ensemble des principes

que les acheteurs et les collaborateurs du Groupe IMA sont tenus de respecter dans le cadre de leurs relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, en lien avec le Code de déontologie. Des contrats cadres d'achat permettent de garantir une homogénéité dans les pratiques. L'équipe achat travaille en coordination avec des relais dans les filiales françaises et internationales.

Cette préoccupation est également présente dans les relations entre le Groupe IMA et ses réseaux de prestataires. Les candidats souhaitant rejoindre le réseau de prestataires agréé IMA en utilisant le site internet d'IMA (ima.eu) s'engagent à respecter une Charte Qualité et Responsabilité Sociétale. Les conventions de services passées avec nos prestataires intègrent des clauses déontologiques visant à garantir le respect de la réglementation en vigueur et la qualité des prestations délivrées aux bénéficiaires.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE -

Taux du public cible formé* (public cible au 31/12/2022) Périmètre IMA GIE et IMATECH qui représente 67 % des effectifs	AU 31/12/2022
LCB-FT	64 %
Loi Sapin 2	43 %

* Taux du public cible qui a suivi le parcours complet selon l'éligibilité (Niveau Initial/Niv. 1 ou Niv. 2 ou les deux).
Le public cible non formé à date est inscrit aux formations 2023.



INNOVATION ET ADAPTATION DE L'OFFRE AUX ATTENTES DES ACTIONNAIRES, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES

RISQUE PRIORITAIRE –

Proposer des produits et services ne répondant pas aux objectifs et aux enjeux du Plan Stratégique, être dépassé par la concurrence, perdre des parts de marché.

POLITIQUE –

Notre capacité à développer de nouveaux produits et services répondant aux attentes de nos actionnaires, clients et bénéficiaires est un enjeu majeur en termes de développement et d'attractivité.

Elle s'appuie sur les leviers suivants :

- la digitalisation des relations avec le client final, qui renforce le rôle d'orchestrateur de services en combinant digital et humain et en fédérant d'autres acteurs (clients, prestataires, startups...),
- le développement de métiers autres que ceux de l'intervention d'urgence pour un accompagnement au quotidien et dans la durée,
- la diversification des partenaires : constructeurs automobile, opérateurs télécom...

DILIGENCES –

Politique Marketing Groupe

Une Direction Groupe Marketing a été créée en avril 2020 pour mieux répondre aux différentes stratégies d'offres de nos actionnaires, grands comptes et prospects et leur permettre de maintenir une position différenciante sur le marché. Elle participe à la construction de la feuille de route pluriannuelle des offres sur tous les segments Mobilité, Habitation, Santé Bien-vivre et Juridique, tout en favorisant le partage et l'harmonisation des bonnes pratiques au sein des équipes marketing. Cette nouvelle organisation est l'interlocutrice naturelle des autres directions du Groupe IMA sur les sujets de création et d'évolution des offres.

La Direction Groupe Marketing concourt au processus « Innover, concevoir et développer des produits et services » ainsi qu'à l'enrichissement des offres de produits et services :

- basées sur de nouvelles garanties et/ou de nouveaux processus de traitement (création de nouveaux réseaux de prestataires, de nouveaux paramètres, de nouveaux outils et/ou procédures de travail),
- issues d'un nouvel assemblage de garanties existantes,
- s'appuyant sur de nouvelles technologies.

Les effets ponctuels de la crise sanitaire ont permis le lancement d'activités pour de nouveaux acteurs qui ont sollicité le Groupe IMA pour faire face à la situation d'urgence (ARS, DGS...) ou le renforcement de nouveaux services largement déployés pour répondre à des besoins jusqu'ici émergents : soutien psychologique, juridique ou accompagnement médical comme la téléconsultation.

Santé Bien-vivre

En 2022, afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires de ses actionnaires et partenaires souffrant de trouble de la santé mentale – 1^{ère} cause d'arrêt de travail longue durée – le Groupe IMA a intégré Workplace Options (cabinet expert des risques humains et sociaux) à son réseau en complément de Stimulus (cabinet de conseil de référence en matière de santé psychologique au travail). A travers cette offre complète et innovante, le Groupe IMA démontre sa capacité à répondre à des besoins toujours plus nombreux depuis la crise sanitaire.

En fonction des besoins et des contrats, le Groupe IMA propose des thématiques supplémentaires en lien avec la santé mentale telles que : la gestion du stress au travail, les addictions, les troubles du sommeil... À travers son portail IMA S@nté, des parcours d'accompagnement sont mis en place en s'appuyant sur le savoir-faire des infirmières de sa Plateforme Interdisciplinaire Médico-Sociale.

Mobilité

Les mesures nationales et européennes prises en matière de réduction de gaz à effet de serre encouragent une mutation vers des habitudes de déplacement, plus douces et plus multimodales. Cela fait apparaître des besoins nouveaux qui pèsent sur l'ensemble de l'écosystème de la mobilité. L'adoption croissante de moyens de transports décarbonés, favorisée par la prise de conscience environnementale et amplifiée par la crise sanitaire a donc facilité la vente et l'usage des vélos à assistance électrique, des trottinettes mais aussi des véhicules électriques ou hybrides.

Afin d'accompagner ces nouveaux usages, le Groupe IMA a élaboré une offre mobilité douce évolutive, personnalisée et répondant à tous les usages et besoins. Contribuant activement à l'essor des mobilités décarbonées depuis plus de 15 ans, le Groupe IMA développe également une approche globale en matière d'assistance de véhicules électrifiés. En 2022, il a continué d'enrichir son offre 360° autour des véhicules électriques, notamment pour faciliter l'accès à la recharge et répondre à la crainte d'un manque d'autonomie ».



Habitat

Augmentation des catastrophes naturelles, hausse des températures, montée des eaux, feux de forêt, prolifération des nuisibles, etc. Le dérèglement climatique observé depuis plusieurs années impacte fortement le monde actuel, ayant pour incidence une hausse de l'intensité mais aussi de la fréquence des sinistres climatiques qui affectent désormais l'ensemble du territoire national. Face à cette réalité, le Groupe IMA se mobilise en faveur de la sobriété énergétique et souhaite accompagner ses bénéficiaires dans cette transition, de la prévention aux solutions de l'économie circulaire, en passant par un accompagnement à la rénovation énergétique.

Stratégie d'innovation

La stratégie Innovation du Groupe IMA est articulée autour de trois structures distinctes :

- **Une structure interne, IMA L@b**, dont l'objectif est d'emmener toute l'entreprise dans une démarche d'innovation continue et de créer une forte émulation. Cela passe principalement par l'échange en interne pour des innovations construites en lien avec les métiers.

Trois entités composent IMA L@b :

- IMA C@mp, dont l'objectif est de développer une culture de l'innovation par des échanges, des démonstrations, du partage de connaissances et de la pédagogie.
- IMA Anticip@tion, qui est entièrement dédié à l'expérimentation. L'équipe Anticip@tion accompagne ou pilote les différents POC (Proof of Concept, ou preuve de concept en français, est une méthode qui permet d'évaluer la faisabilité d'un projet) et tests en veillant à la fois à la pertinence technique et économique des projets. Elle est également en prise directe avec la production via l'incubateur, service de la DOP permettant une pré industrialisation en production. Enfin, elle s'inscrit dans une dynamique de Test & Learn permanente en utilisant un panel externe et un panel interne ouverts à tous : le I@b inno.
- Un plateau projet hébergeant la plateforme digitale de services. Le plan stratégique 2017-2020 avait mis en lumière la capacité du Groupe IMA à développer pour le compte de tiers des solutions digitales autour des services payants ou non couverts par un contrat d'assurance. Cette entité disposant de ressources, d'outils et de budget propres est portée en mode « incubation » par IMA L@b afin de tester et développer ce nouveau modèle d'affaires.
- **Un fonds d'investissement de 15 millions d'euros sur 3 ans, IMA Participations**, qui a été créé en 2018 pour accélérer la stratégie d'innovation et de transformation des métiers du Groupe. Au cœur de sa stratégie : la recherche de partenariats responsables avec des startups apportant une valeur ajoutée directe aux métiers du Groupe (Mobilité, Habitat, Santé Bien-vivre, Juridique). Les objectifs poursuivis par le Groupe IMA sont l'enrichissement des garanties existantes, la proposition de nouveaux services, l'apport de nouveaux modèles de business pour conserver un temps d'avance et l'amélioration de son efficacité opérationnelle avec des automatismes sources de performance. En 2022, IMA a investi 700 K€ dans la société The Treep et a procédé aux refinancements de Pop Valet et Carbookr respectivement à hauteur de 250 K€ et 400K€. Les investissements réalisés atteignent un montant global d'environ 4,5 M€. Avec plus de 100 opportunités d'investissement étudiées depuis la création du fonds en 2018, IMA

Participations a investi 3,2 M€ dont 73 % concernent l'enrichissement des services d'assistance Mobilité, principale activité du Groupe. Parmi ces services, l'alerte d'urgence pour les motards, le convoyage de véhicule à la suite d'un sinistre ou pour un entretien et l'élargissement des capacités de location de véhicules de remplacement. Depuis 2018, 20 projets commerciaux ont été lancés avec quatre actionnaires du Groupe (MACIF, MAIF, MATMUT, Mutuelle des Motards) et des initiatives sont également engagées avec des grands comptes. Autant de projets réalisés en partenariat avec 5 startups (Liberty Rider, Pop Valet, Toolto, Carbookr, Coorganiz) dans des délais records accélérant la transformation du Groupe IMA et le développement des startups concernées.

- **Un engagement aux côtés d'actionnaires et de partenaires dans la structure** de captation, de formation et d'accélération de startups « **French Assurtech** » afin de dynamiser son secteur d'activité en soutenant des projets innovants. Fin février 2021, French Assurtech repensait totalement son modèle et sa vision pour aller au-delà du simple accélérateur de startups et devenir un dispositif global d'innovation à part entière au service des mutuelles partenaires.

Ainsi, en plus du programme d'accélération (FAT ACC), s'ajoutent désormais :

- FAT CAMP, un campus virtuel dédié à l'acculturation et à la formation des collaborateurs des mutuelles,
- FAT XP, un programme d'expérimentation pour explorer de nouveaux territoires non couverts avec l'accélérateur et/ou des besoins plus en rupture,
- FAT FIN pour faciliter l'accès aux financements pour les startups de l'accélérateur,
- Une « brique » événementielle.

Réactivité et anticipation pour répondre 24h/7j aux besoins des bénéficiaires

L'activité d'assistance déplacement et d'assistance habitation se caractérise par la difficulté de prévoir de façon continue les volumes d'activité à venir. Or, notre expertise et la confiance de nos actionnaires et clients tiennent à notre capacité à répondre aux besoins de tous les bénéficiaires en difficulté, y compris en situation de crise (catastrophes naturelles, aléas climatiques...). Pour être en capacité de répondre à la demande, la planification des collaborateurs se fait sur la base de prévisions d'activité et de dispositifs qui permettent d'anticiper ces aléas et d'être réactifs quand ils surviennent, décrits notamment dans les processus :

- « Prévoir et planifier les ressources d'assistance », qui comprend des mesures et des indicateurs de réactivité à la suite d'événements climatiques, avec par exemple une surveillance quotidienne de l'adéquation entre le personnel planifié, la prévision et des points météo permettant de décider si un ajustement d'effectif est nécessaire.
- « Assurer la disponibilité des systèmes d'information » qui comprend un dispositif de gestion de crise.

Le service « Planification Coordination RH » de la Direction des Opérations Déplacement (DOP) peut faire appel à des vacations additionnelles pour faire face à de la suractivité liée à la météorologie ou à d'autres facteurs. Une surveillance quotidienne est réalisée pour s'assurer de l'adéquation entre le personnel planifié et la prévision. Pour les Opérations de la DOP, un suivi des prévisions météorologiques est effectué deux fois par semaine, permettant de décider si un ajustement d'effectif est nécessaire.

Les écarts à la prévision d'activité, avec l'absentéisme prévisionnel et les variations des indicateurs de qualité

téléphoniques, font partie des analyses suivies lors de réunions « adéquations ressources », organisées chaque mois et au cours desquelles des actions de révision des prévisions sont actées si nécessaire.

Mesure de la satisfaction client

La réalisation des enquêtes à froid, au moins 2 mois après l'ouverture d'un dossier d'assistance (périmètre : Assistance Routière France/Etranger, Assistance Médicale France/Etranger et Assistance Santé à Domicile), permet de :

- mesurer la satisfaction des bénéficiaires sur l'ensemble du parcours et l'expérience au global,
- avoir une vision complète et détaillée de l'Expérience Client,
- identifier les priorités d'actions à moyen ou long terme.

Pour l'année 2022, les enquêtes de satisfaction à froid ont été réalisées en octobre soit via un questionnaire en ligne (communiqué par SMS), soit par téléphone, pour les dossiers d'assistance ouverts de janvier à août 2022.

Le taux de satisfaction globale, l'effort fourni et le Net Promoter Score sont suivis à travers ce dispositif. L'effort fourni, qui cible la prestation d'assistance délivrée par IMA a été privilégié sur le NPS qui traduit l'intention du bénéficiaire de recommander sa Mutuelle ou son Assurance à son entourage.

Les enquêtes de satisfaction s'inscrivent dans le dispositif d'Amélioration Continue. A ce titre, un programme de Qualité de la Relation Client a été mis en place en 2021 avec comme principaux objectifs de :

- garantir une relation performante : offrir une relation efficace, concise et dynamique ainsi qu'une réponse exhaustive,
- apporter une relation personnalisée et des solutions adaptées, en tenant compte des attentes de nos bénéficiaires, de nos actionnaires et de nos clients,
- offrir une expérience client sans équivalent sur le marché.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE -

Expérience client	2020	2021	2022
Taux de satisfaction globale* Globalement, si vous repensez à la prestation d'assistance dont vous avez bénéficié, êtes-vous : tout à fait satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt pas satisfait(e) et pas du tout satisfait(e) Taux de satisfaction = Nombre de bénéficiaires tout à fait satisfait(e) et plutôt satisfait(e) sur le nombre total de répondants	95,6%	94,7 %	91,7 %
Effort fourni* Sur une échelle de 0 à 10, quel effort avez-vous dû fournir pour être assisté(e) ? 0 = aucun effort fourni, 10 = beaucoup d'effort L'absence d'effort fourni correspond au regroupement des notes 0 et 1 sur le nombre total de répondants	87,6%	80,6 %	53,9 %

*Résultats pour IMA Assistance France (IMA GIE) sur les segments Routier, Médical et Santé.

Prises d'appels	2020	2021	2022
DMR (Délai Moyen de Réponse, premier décroché)* (Temps d'attente moyen annuel par les bénéficiaires)	86 secondes	111 secondes	137 secondes
Taux d'efficacité* (Nombre d'appels décrochés / Nombre d'appels reçus)	92,1 %	90 %	87,9 %

*Indicateurs calculés sur le périmètre de la DOP, qui représente 66 % des activités du Groupe.

III.2 - ENJEUX SOCIAUX

Le Groupe IMA, porté par des valeurs fortes et la conviction que l'humain est au cœur de l'exercice de ses métiers, s'est toujours attaché à conduire une politique sociale humaine, qualifiante et inclusive, allant au-delà des exigences légales, voire des accords de branche.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

RISQUE PRIORITAIRE -

Inadéquation du recrutement par rapport aux besoins en ressources humaines, notamment en termes de compétences.

POLITIQUE -

Le Groupe s'attache à ce que chaque entité bénéficie des compétences nécessaires pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues.

DILIGENCES -

Pour répondre à cet enjeu, plusieurs processus du Système de Management de la Qualité sont mis en œuvre et suivis notamment au sein d'IMA GIE :

- « Prévoir et planifier les ressources d'assistance »,
- « Recruter et assurer la mobilité des salariés »,
- « Accompagner le développement du parcours salarié ».



Des procédures RH permettent d'anticiper et de pallier les risques liés à la gestion des ressources humaines :

- « Définir et piloter la politique RH »,
- « Elaborer les budgets de la politique RH »,
- « Assurer le contrôle de gestion sociale de l'entreprise »,
- « Gérer les relations sociales »,
- « Accompagner les évolutions de l'entreprise »,
- « Accompagner le développement du parcours salarié »,
- « Recruter et assurer la mobilité des salariés »,
- « Assurer la gestion administrative et contractuelle »,
- « Assurer la paie des salariés ».

Afin de faire vivre l'accord d'entreprise relatif à la « Classification des emplois, rémunération, mobilité professionnelle » du 7 mai 2010 (modifié par avenants du 27 mai 2013 et du 30 mars 2015), qui a apporté une première réponse structurante à l'enjeu de la gestion des compétences et qu'il soit toujours en phase avec la réalité du terrain, IMA GIE a nommé un référent « emploi » qui suit l'évolution des métiers et tient à jour le référentiel d'emplois et des compétences associées. Ces travaux sont partagés et discutés au sein d'une commission paritaire qui associe acteurs RH, acteurs métiers et partenaires sociaux.

Une prospective RH pour anticiper les transformations du Groupe

Le Groupe IMA s'est également engagé en 2018 dans un projet qui a pour objectif d'anticiper les évolutions prévisibles de nos activités, leurs impacts métiers et compétences à 3 ans. S'adapter aux changements à venir, disposer du bon niveau de compétences, préparer au mieux les managers et les collaborateurs au développement de nouvelles compétences et/ou aux nouveaux métiers sont des enjeux clés pour assurer la performance, la compétitivité et la pérennité de l'entreprise. Un référentiel d'emplois et de compétences cibles à 3 ans a été établi pour l'ensemble du Groupe.

En 2022, cette investigation des besoins métiers à 3 ans s'est traduite par 36 entretiens prospectifs menés à travers le Groupe. Elle est alimentée par des outils prospectifs, conçus pour disposer d'un langage commun à l'ensemble du Groupe (référentiel d'emplois et de compétences cibles) et a ainsi permis de cartographier les besoins en effectifs et en compétences ainsi que les écarts par rapport à l'existant.

Dans un second temps, un ajustement et une mise en œuvre des stratégies de recrutement à 3 ans seront nécessaires. Les enjeux sont multiples : faire face à la pénurie programmée de candidats, anticiper les recrutements, réduire les délais de recherche et piloter le plan de développement des compétences pour adapter et sécuriser les parcours en fonction des évolutions. Développer et faciliter la mobilité est un enjeu majeur dans la gestion de nos emplois et de nos parcours professionnels.

Convaincu que ses managers sont un élément clé du dispositif d'accompagnement de l'évolution de ses métiers, le Groupe IMA a lancé en 2018 un projet « culture managériale » ayant pour objectif de définir les rôles et les compétences clés attendues des managers et de les doter des meilleurs outils pour qu'ils puissent être ambassadeurs et coachs de ces enjeux futurs.

Enfin, pour que chaque acteur à son niveau ait la capacité de se mobiliser au regard des attendus à court terme, la DRH a déployé un Système d'Information des Ressources Humaines au niveau du Groupe. Il offre à chacun de la visibilité sur les postes à pourvoir au sein du groupe, sur le catalogue de formations et la possibilité de faire des demandes et prochainement sur les emplois et compétences cibles nécessaires à court/moyen terme. Ce système permet également aux managers de mener les Entretiens Annuels de Performance et de Progrès ainsi que les Entretiens Professionnels selon des campagnes ordonnancées par les DRH.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE –

IMA GIE	Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur (CDI + CDD dont alternants, hors saisonniers, soit 81,5 % des effectifs)
2020	17 h
2021	20 h
2022	23 h

SANTÉ & SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

RISQUE PRIORITAIRE –

Insuffisance dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

POLITIQUE –

La prévention des risques liés au travail, la préservation de la santé physique et mentale des collaborateurs et la lutte contre toute forme de violence au travail constituent des axes majeurs de la politique sociale de l'entreprise. Dans le respect des obligations qui lui sont faites « d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs » (article L.4121 du Code du travail), la Direction Générale soutient une démarche de prévention complète et durable (primaire, secondaire et tertiaire) au sein de l'entreprise, dans le prolongement des actions déjà initiées.

DILIGENCES –

Pour aller plus loin dans cette politique de prévention et de santé, IMATECH et IMA PROTECT, filiales du Groupe basées à Nantes, disposent d'un infirmier. IMA GIE s'est doté au sein de ses locaux à Niort d'un Service autonome de Santé au Travail depuis janvier 2019, avec la présence d'un médecin du travail à plein temps, de deux infirmiers et d'une assistante médicale. Ce service, qui intervient également pour le compte d'IMH GIE à Echiré, permet de développer, conduire et coordonner un plus grand nombre d'actions en matière de prévention et de sensibilisation à des risques inhérents au travail.



Le Document Unique d'Evaluation des Risques d'IMA GIE (DUER), mis à jour chaque année, compile l'ensemble des risques professionnels liés à nos activités et nos métiers et recense l'ensemble des mesures de prévention mises en place pour pallier ces risques, ainsi que leur niveau d'efficacité. Ce document a donné lieu à une consultation du CSE en fin d'année 2022 et sera de nouveau soumis à une consultation en 2023, tout comme le bilan CSSCT et le PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail). Sur la période 2020-2021, de nouveaux risques liés à la crise sanitaire et aux contraintes imposées avaient été ajoutés au DUER au fil de l'eau. Pour les années 2022 et 2023, l'accent sera mis sur les risques psychosociaux et les risques de dommages ou atteintes auditifs, en particulier ceux inhérents à l'usage régulier de casques.

Au-delà de ce document incontournable, plusieurs actions sont reconduites chaque année :

- La prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) à travers une sensibilisation sous forme de tutoriels mis à la disposition des salariés. Ce thème est abordé lors de chaque consultation médicale ainsi qu'à l'occasion de chaque visite des équipes de santé au travail sur les plateaux d'assistance. Ces moments d'échange donnent lieu à un rappel des règles d'utilisation des équipements mis à disposition par l'entreprise et de bonne installation au poste de travail,
- Une vidéo « Hygiène de vie et installation au poste de travail » réalisée par le service santé au travail pour les saisonniers,
- La diffusion de messages d'information et de sensibilisation sur la page d'accueil de l'intranet du Groupe IMA ainsi que des dossiers par thématiques en lien avec la prévention : alerte canicule, alerte épidémies, vidéo sur les gestes et postures...
- L'organisation de sessions d'information-conseils, de prévention et de dépistage : conférences sur le

thème de l'accident vasculaire cérébral, vaccination contre la grippe, prises régulières de mesures (hygrométrie et température), sensibilisation à l'arrêt du tabac, Octobre Rose, Movember (prévention du cancer de la prostate), troubles du sommeil, massages assis, endométriose,

- Un module de sensibilisation « aux gestes qui sauvent » sous un format en réalité virtuelle. Ce module est également proposé à chaque collaborateur avant son départ en retraite,
- L'achat de matériel pour l'ergonomie du poste de travail,
- Un accompagnement psychologique :
 - la possibilité pour les collaborateurs du Groupe IMA de bénéficier d'un accompagnement psychologique, mobilisable en permanence à distance pour tout problème personnel et professionnel et intervenant dans quatre langues (Italien, Allemand, Espagnol, Français),
 - en complément et en présentiel, un partenariat avec deux psychologues libérales basées à Niort,
 - l'expérimentation depuis décembre 2022 sur la population RH, pour une période de 6 mois, de la plateforme Moka Care, santé mentale en entreprise,
 - la continuité du suivi régulier des cas contacts et des cas Covid positifs des salariés d'IMA GIE et d'IMH (déclaration des cas positifs sur la plateforme du SIDEPA) ainsi que le rappel régulier du respect des gestes barrières,
 - la présence occasionnelle depuis 2022 du service interentreprise de Rouen permet désormais d'effectuer sur site les visites médicales.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE -

IMA GIE	2021	2022
Taux d'absentéisme	Avec maternité : 5,4 %	Avec maternité : 6,4 %
	Sans maternité : 4,7 %	Sans maternité : 5,6 %

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS & PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

RISQUE PRIORITAIRE -

Discrimination lors des étapes de recrutement, d'intégration et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise.

POLITIQUE -

Pour IMA, la diversité dans l'entreprise constitue une richesse qu'il faut préserver, valoriser et continuer de développer. Lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité depuis l'étape de recrutement et pendant toute la carrière du salarié au sein de l'entreprise est un engagement fort dans lequel IMA s'engage depuis toujours.

Le premier rempart contre les risques de discrimination est la politique de recrutement. Plusieurs dispositifs, tels qu'une charte du recrutement et la formation de nos chargés de recrutement à la non-discrimination, permettent de garantir un traitement équitable et sans aucune forme de discrimination pour les candidats durant cette étape.



L'accord sur la « Classification des emplois, rémunération, mobilité professionnelle » du 7 mai 2010 (IMA GIE) induit également un traitement équitable des salariés indépendamment de la personne concernée et notamment du sexe, de l'origine, de l'âge et d'un éventuel handicap.

DILIGENCES –

Diversité

Un accord relatif à la Diversité - à durée indéterminée - signé le 29 novembre 2019 par l'ensemble des organisations syndicales, rassemble toutes les décisions et actions mises en œuvre dans l'entreprise et qui constituent un réel levier de lutte contre les discriminations et l'ouverture à la diversité. Cet accord concerne aussi bien les domaines du recrutement, de la formation, de la mobilité, de la gestion de carrière (notamment celle des seniors) et de la parentalité que la conciliation des temps de vie.

Un suivi de l'application de cet accord est réalisé au sein de la commission Diversité et Égalité Professionnelle du CSE.

La diversité est recherchée dès les premières étapes du recrutement. IMA GIE a intégré dans ses processus le recrutement dit par « habileté » qui permet de sélectionner un candidat au regard de ses aptitudes à pouvoir occuper le poste et non au regard de ses diplômes, le CV n'étant dans ce cadre pas regardé. Un dispositif complémentaire de recrutement simplifié a été mis en place pour les postes saisonniers ou CDD (intégration automatique dans le processus de recrutement dès la candidature, présentation de l'entreprise et entretien à distance si intéressé).

Le recrutement est ainsi ouvert à la plus grande diversité de profils (jeunes, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée, candidats en reconversion, en situation de handicap...).

Egalité professionnelle femme/homme

Comme prévu par la loi contre les agissements sexistes, deux référents sont désignés et formés à cet effet.

Afin de sensibiliser les collaborateurs au sexisme et faire progresser l'égalité entre les deux genres, le Groupe IMA a mené différentes actions de sensibilisation durant l'année 2021 que viendra compléter un guide sur le sexisme et le harcèlement sexuel au travail qui sera diffusé en janvier 2023.

En parallèle, le Groupe IMA réfléchit à la façon dont il peut intégrer plus de femmes dans ses processus de recrutement sur des emplois sous-représentés par ces dernières

et inversement pour les hommes afin de maintenir le plus possible une mixité professionnelle dans tous les métiers. Accompagner les femmes à davantage oser se positionner sur des postes à responsabilités est aussi un objectif que le Groupe poursuit.

Un plan d'action est établi afin de favoriser le recrutement des personnes du sexe sous-représenté au niveau du top management. L'entreprise s'engage alors à recevoir, dans la mesure du possible compte tenu des candidatures reçues, au moins 1 candidat de chaque sexe, de profil recherché équivalent, en entretien final.

Prise en compte du handicap

L'ambition du Groupe allant au-delà du dépassement des taux légaux, IMA poursuit ses actions pour favoriser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap, ainsi que le maintien dans l'emploi des salariés confrontés à cette situation par les « accidents de la vie » :

- Aide à la constitution du dossier de demande de reconnaissance « travailleur handicapé »,
- Aménagement des postes de travail et des horaires de travail,
- Edition des documents de travail et d'information adaptés au choix des salariés non-voyants,
- Intégration dans l'accord télétravail signé le 18/10/2021 de modalités spécifiques comme moyen d'accompagnement des salariés face à différentes situations particulières (ASP), incluant notamment ceux en situation de handicap. En 2022, 28 personnes ont bénéficié de ce dispositif pour des motifs de santé.

Au-delà des actions déjà menées et afin de partager les meilleures pratiques et de poursuivre sur une dynamique commune, l'accord de Groupe IMA France relatif au handicap signé en juillet 2017, pour une durée indéterminée, précise les dispositions propres à assurer aux personnes confrontées au handicap une égalité de traitement et des conditions de travail leur permettant de concilier leur vie professionnelle et les contraintes liées à leur handicap ou à celui de leurs proches.

La mobilité est également une condition essentielle d'intégration et de maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap. IMA GIE a signé en 2019, pour une durée indéterminée, un partenariat novateur avec la Communauté d'Agglomération du Niortais et la société Transdev Niort Agglomération pour la mise en place d'un



service de transport destiné aux personnes qui ne peuvent pas utiliser les autobus et autocars des lignes régulières en raison de leur handicap.

IMA s'investit également dans la formation professionnelle en tant que partenaire du Master IPHD (Inclusion et Participation-Handicap, Difficultés, Dépendance) de l'Université de Poitiers pour former des professionnels polyvalents. Chaque année, des interventions sont programmées auprès des étudiants de Master 1 sur la politique diversité en entreprise et un/une alternant(e) est recruté(e) au sein du service diversité. Ces étudiants nous permettent d'identifier des pistes d'amélioration et de proposer des plans d'action en lien avec nos missions et pratiques.

Chaque année le Groupe mène différentes actions de sensibilisation pour contribuer à faire changer le regard sur le handicap :

- le Groupe IMA a participé à un raid handi-valide inter-entreprises ainsi qu'à un raid en faveur de la diversité et de l'inclusion dans le cadre des Semaines de la Diversité,
- une campagne de sensibilisation à destination des managers et des collaborateurs est menée chaque année pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées,
- des tuteurs ont été spécifiquement formés en prévision de l'intégration de plusieurs collaborateurs en situation de handicap,
- 4 vidéos de sensibilisation au handicap invisible, auditif, aux maladies chroniques et aux attitudes face au handicap ont été diffusées auprès de l'ensemble des collaborateurs,
- une rencontre avec Florian Merrien, un athlète paralympique pongiste qui a fait découvrir à nos salariés le tennis de table handi et a animé une conférence « Faire de ma différence, une force »,
- un module en e-learning "Manager une personne en situation de handicap" a été lancé en libre accès et mis à disposition des managers,
- un webinaire sur les fonctionnalités inclusives de nos outils Microsoft a été proposé à tous les managers,
- un document de sensibilisation sur la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) à destination des collaborateurs a été mis à jour et diffusé sur notre intranet,
- une campagne de sensibilisation sur le thème « cancer et travail » a été proposée aux collaborateurs dans le cadre d'Octobre Rose,
- le Groupe IMA a invité l'AFM Téléthon de Niort à venir animer sur le site de l'entreprise la 35ème édition du Téléthon et proposé aux collaborateurs de faire un don ainsi que d'échanger avec les bénévoles présents. Cette action a été doublée d'une campagne de sensibilisation digitale et d'un témoignage de l'un de nos salariés atteint de myopathie.

Enfin, l'entreprise fait appel au secteur protégé chaque fois que possible.

Prise en compte de la communauté LGBT+ :

En 2022, un groupe de travail constitué de 4 salariés concernés a co-construit avec l'appui du service diversité un document de sensibilisation.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE –

IMA GIE	INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
2019	79/100
2020	89/100
2021	75/100
2022	89/100

IMA GIE	TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
2019	6,6 %
2020	5,8 %
2021	5,7%
2022	5,7%

QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

RISQUE PRIORITAIRE –

Dégradation du climat social et des conditions de travail.

POLITIQUE –

Le Groupe IMA considère le dialogue social comme un élément indissociable de son développement. La compréhension de sa stratégie par l'ensemble des acteurs de l'entreprise et la prise en compte des aspirations des salariés et de leur qualité de vie au travail sont nécessaires à la cohésion sociale, à la performance du Groupe et à la protection de ses emplois. L'entreprise, qui souhaite favoriser un dialogue social constructif, met à disposition des représentants du personnel des moyens dépassant le seul cadre légal chaque fois que des intérêts communs sont en jeu.

DILIGENCES –

Le dernier accord Groupe IMA France relatif au droit syndical a été signé le 26 avril 2018. Il traduit la volonté commune de réaffirmer le rôle important que jouent les Organisations Syndicales, indépendantes et pluralistes, dans le dialogue social de l'entreprise. Pour atteindre leurs objectifs, les parties signataires ont convenu de déterminer un socle commun de mesures qui sont ajustées de façon à les rendre acceptables pour l'ensemble des structures françaises et à faciliter l'exercice de l'action syndicale. C'est dans ce cadre qu'IMA GIE a conclu un accord relatif à l'exercice du droit syndical le 27 juillet 2018 et ses avenants du 21 décembre 2018 et du 18 octobre 2021.

Le protocole d'accord relatif au renouvellement du comité de Groupe IMA a été signé le 20 octobre 2021 (mise en place et composition avec entités françaises et étrangères), pour assurer la représentativité des salariés au niveau du Groupe avec un élargissement du groupe à un périmètre européen.

Pour s'adapter à la situation sanitaire, IMA GIE a ajusté les moyens de communication accordés aux Organisations Syndicales avec :

- la possibilité pour les représentants du personnel d'adresser un tract par mail une fois par mois à l'ensemble des collaborateurs d'IMA (en sus des possibilités préexistantes),
- une formation des représentants du personnel à leur nouveau mandat,
- une sensibilisation des managers à l'encadrement des représentants du personnel,
- la mise à disposition d'un dispositif dématérialisé leur permettant de déclarer leur temps de manière fluide et sécurisée pour faciliter la pose des heures de délégation au titre de leur mandat.

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration permanente de la qualité de vie au travail, l'entreprise a mis en place :

- le déploiement depuis mars 2022 au sein d'IMA GIE d'un accord télétravail qui laisse une latitude importante aux salariés pour leur permettre une meilleure adéquation vie privée/vie professionnelle à travers notamment la possibilité de bénéficier jusqu'à 100 journées de télétravail par année civile. En 2022, 71% des salariés en CDI ont souhaité bénéficier du télétravail (40% des CDD). La moyenne télétravaillée est de 2,35 j/semaine.
- la signature au sein d'IMA GIE d'un accord au profit des seniors le 31/12/2021 afin de renforcer les dispositifs existants au bénéfice des seniors et permettre aux salariés concernés de favoriser leur maintien dans l'emploi, de valoriser leur expérience et de mieux accompagner leur fin de carrière. Cet accord leur a permis en 2022, et ce, un an avant leur départ physique de :
 - réduire la durée journalière de 20 minutes,
 - les dispenser d'effectuer des horaires alternés tout en continuant de bénéficier de la prime associée,
 - de ne plus effectuer de vacations de nuit tout en percevant une compensation financière,
 - de même, toutes les demandes de réduction de temps de travail dans le cadre d'une retraite progressive sont accordées automatiquement.

- l'organisation de 4 sessions « Conférence retraite » à distance proposées aux salariés ayant atteint l'âge de 55 ans sur leur temps de travail et animées par des conseillers de la CARSAT,
- une sensibilisation lors de la semaine de la QVT sur diverses thématiques,
- un challenge de la mobilité pour encourager les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture en valorisant le recours au vélo, covoiturage, transports en commun, télétravail, marche...,
- la mise en place sur le site principal de Niort d'examen de la vue (avec délivrance d'ordonnance) en collaboration avec Symoptic,
- un test de co-voiturage proposé aux salariés (programme gouvernemental) avec l'application Klaxit,
- la sensibilisation aux risques routiers.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE -

IMA GIE	TAUX DE TURNOVER
2020	3,3 %
2021	3,8 %
2022	4,9 %



ACTIONS VISANT À PROMOUVOIR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS SPORTIVES

IMA a mis en place différentes actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives :

- la mise à disposition des salariés d'IMA GIE et de sociétés membres (MAIF, MACIF, DARVA...) d'un complexe sportif unique, Inter Mutuelles Sport (IMS), qui propose un large choix d'activités sportives encadrées et animées par des professionnels,
- toujours en lien avec IMS, la dispense de cours de sport à distance sur le site principal de Niort est envisagée au premier trimestre de 2023,
- l'organisation d'événements permettant de sensibiliser à l'importance de la pratique d'une activité physique pour sa bonne santé pour créer du lien entre les collaborateurs. À cet effet 2 challenges connectés ont été organisés pour l'ensemble des salariés du Groupe avec une participation de plus de 1 000 collaborateurs sur l'ensemble des challenges,
- des actions sport santé sont menées tout au long de l'année.

III.3 - ENJEUX SOCIÉTAUX

CONTRIBUTION AU RAYONNEMENT DES TERRITOIRES ET À LEUR DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RISQUE -

Non-acceptation de l'entreprise et de ses activités par les parties prenantes implantées sur le territoire. Perte d'attractivité et d'accès aux ressources et projets locaux.

POLITIQUE -

L'ancrage territorial constitue un axe historique de l'engagement RSE du Groupe IMA. Il contribue à renforcer l'image du Groupe et celle de ses mutuelles actionnaires. Pour conforter sa position auprès des salariés, des collectivités et de tous les acteurs économiques, associatifs et institutionnels locaux qui comptent sur des relations durables avec l'entreprise, IMA s'appuie sur trois principaux leviers :

- la contribution au développement économique des territoires et à l'insertion par l'emploi, le soutien aux structures et initiatives entrepreneuriales et aux filières d'avenir (technologiques et digitales notamment),
- une gestion des partenariats structurée autour des engagements RSE du Groupe en faveur du développement local, dans les domaines sportifs, culturels, sociaux, humanitaires et pédagogiques et le soutien aux projets dont les finalités sont en cohérence avec les enjeux socio-économiques du Groupe,
- une participation active aux réflexions et travaux menés par les collectivités locales sur la déclinaison des engagements internationaux et nationaux en matière de développement durable (Agenda 2030, Objectifs de Développement Durable notamment).

DILIGENCES -

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Cet engagement se traduit par un soutien direct à l'emploi et à l'économie locale avec le recours privilégié aux entreprises, fournisseurs et sous-traitants locaux. Il se manifeste également par le maintien des activités du Groupe sur ses divers sites d'implantation (non-délocalisation de ses plateaux d'assistance et de son siège social)

ou l'aide à la création, au développement et à la reprise d'entreprises, en partenariat avec des associations et institutions locales ou au sein de réseaux d'entreprises.

STRUCTURATION DE LA POLITIQUE DE PARTENARIATS

L'entreprise contribue au rayonnement du territoire en nouant des partenariats durables dans les domaines culturels et sportifs et en apportant son soutien à des associations ou des institutions au travers de dons ou de mécénats, financiers, en nature ou de compétences, en fonction des besoins identifiés avec elles.

Les conditions d'attribution des dons, mécénats et parrainages reposent sur :

- la territorialité des partenaires et des projets, notamment sportifs et culturels, conformément à l'engagement RSE d'IMA GIE en faveur du développement local,
- le soutien à des projets qui inscrivent leur action dans la continuité des métiers et des valeurs de l'entreprise.

ENGAGEMENT DANS LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

Depuis la mise en place de sa démarche de Responsabilité sociétale, IMA GIE est engagé auprès des collectivités pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action Développement Durable locaux. Depuis début 2019, à la suite de l'adoption par l'ONU d'un nouveau programme de développement durable, appelé Agenda 2030, IMA a participé aux travaux de définition de la feuille de route niortaise. Cette démarche, qui a reçu le Trophée d'or de la performance publique du baromètre AFNOR, a été citée en exemple lors du Salon et Congrès des maires de France, en novembre 2019.

INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation et les initiatives d'insertion par le travail, telles que l'accueil de stagiaires, de contrats en alternance ou de personnes faisant l'objet d'évaluation en milieu de travail, sont fortement encouragées et rendues possibles dans le cadre de partenariats avec des associations, des établissements d'enseignement supérieur ou Pôle Emploi.

Le Groupe a poursuivi sa politique de développement de l'alternance. Malgré le contexte lié à la crise sanitaire, particulièrement difficile pour l'insertion des jeunes, tous les alternants ont été maintenus en activité et le recrutement s'est poursuivi. Une journée de l'alternance est organisée en novembre de chaque année afin d'accueillir et de favoriser leur intégration.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE -

Soutien à la formation et à l'emploi des jeunes :

IMA GIE	2019	2020	2021	2022
Nombre de contrats en alternance moyen annuel au 31/12	25	32	34	43
Taux alternants moyen / effectif moyen annuel CDI	1,2 %	1,5 %	1,6 %	1,9 %

III.4 - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

En tant qu'entreprise de services, les principaux impacts directs des activités du Groupe IMA sur l'environnement sont liés à son fonctionnement interne : gestion de l'immobilier, consommation de l'énergie et des ressources, déchets de bureau, déplacements professionnels.

Cependant, certaines de nos prestations d'assistance et de services, opérées par nos réseaux de prestataires, génèrent indirectement pour le Groupe des impacts sur l'environnement et sont susceptibles de contribuer au dérèglement climatique.

Il en va de même pour les activités des deux sociétés d'assurance ASSURIMA et IMA ASSURANCES, bien que minoritaires comparées aux autres métiers du Groupe. La prise en compte dans la politique d'investissement de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) peut constituer, à son échelle, un levier pour agir en faveur de la transition énergétique et écologique.

ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MESURES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

RISQUE -

Contribuer au changement climatique et ne pas avoir la capacité de répondre aux besoins d'assistance du marché.

DILIGENCES -

Comme toute organisation et tout secteur d'activité, le Groupe IMA se doit de participer à la lutte contre le changement climatique dans son propre fonctionnement mais également de se préparer à ses conséquences sur ses activités ainsi que celles de ses actionnaires et clients, en particulier dans le secteur de l'assurance.

Mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement de l'entreprise

Les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur lesquelles le Groupe peut agir directement sont les consommations en énergie liées au fonctionnement de l'entreprise, notamment l'efficacité énergétique des bâtiments. Elles font l'objet d'un suivi attentif et plusieurs dispositifs ont été installés afin de les réduire, que ce soit pour l'éclairage, le chauffage ou la climatisation. Les projets de construction de nouveaux bâtiments et de réhabilitation prennent en compte les normes énergétiques et environnementales en vigueur (isolations thermiques, nouveaux ouvrants et création de brise soleil en cas de réhabilitation notamment). La végétalisation des toits et espaces extérieurs est privilégiée.

Par ailleurs, des actions complémentaires ont été prises dans le cadre du décret tertiaire. Le Groupe IMA a mis en place un plan de sobriété énergétique dès octobre 2022 à la suite de l'appel du gouvernement pour faire face aux conséquences potentielles de la crise énergétique liée à la baisse de production d'électricité du parc nucléaire et au conflit en Ukraine :

Actions sur la température :

- Chauffage à 19°C depuis fin octobre 2022 et climatisation à partir de 26°C en prévision de l'été,
- Réglage des heures de chauffage en fonction de l'occupation des salles,
- Température baissée le week-end dans les bâtiments/étages administratifs,

- Amélioration de la qualité, de la performance et de l'entretien des installations,
- Arrêt de la production d'eau chaude dans les sanitaires.

Optimisation de l'éclairage :

- Eclairage LED dans les bâtiments rénovés,
- Bâtiments rénovés avec détecteurs de présence (bubbles, couloirs, espaces communs),
- Zone d'éclairage dans les open-space,
- Installation de variateurs.

Suivi de la performance énergétique des bâtiments :

- Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée,
- Rénovation des équipements,
- Isolation des bâtiments.

Incitation à la mobilité durable :

- Mise en place de 14 bornes de recharge pour VHL électriques,
- Etude en cours pour installation de bornes supplémentaires,
- Abris vélos et prises électriques pour le chargement des vélos et trottinettes.

Aménagement des bâtiments repensé :

- En prévision des plannings d'occupation des espaces,
- Aménagement des bureaux de façon à utiliser la lumière naturelle.

Sensibilisation des collaborateurs aux écogestes :

- Communication interne sur la sobriété énergétique : Les bonnes pratiques,
- Suppression du petit électro-ménager (bouilloire, machines à café),
- Extinction des ordinateurs portables personnels administratifs.

Conformément au décret n°2015-1738 du 24 décembre 2015 relatif aux Bilans d'Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES-r), celui d'IMA GIE est actualisé tous les quatre ans et publié sur le site de l'ADEME. Le site d'IMA GIE à Niort faisant l'objet depuis 2014 d'importants travaux de construction et de réhabilitation, le calcul des émissions de GES sur le périmètre réglementaire (scopes 1 et 2) ne peut être comparé au calcul de référence.

En 2022, une mesure de l'empreinte carbone du Groupe France, sur les scopes 1, 2 et 3, incluant sa chaîne de valeur, notamment ses prestataires directs et indirects, a été réalisée par un cabinet de conseil indépendant. Le calcul des émissions de GES est ici basé sur les outils de comptabilité publique (matrice input-output). Le total des émissions est de 236,5 kt eqCO₂, dont la quasi-totalité est imputable à l'exercice des métiers de nos prestataires, notamment sur les segments mobilité (dépannage-remorquage, taxis, loueurs...) et habitat (BTP, télésurveillance...), soit 235 213 kt eqCO₂ pour le scope 3.

Par ailleurs, IMA a équipé le parc automobile de ses services généraux de quatre véhicules électriques, soit près du tiers de sa flotte et le contrat signé avec le fournisseur d'électricité prévoit que pour chaque KWh acheté, un KWh issu d'énergie renouvelable est injecté dans le réseau.

Mesure d'adaptation de nos activités d'assistance au changement climatique

La mobilité, en particulier l'automobile et les déplacements, représentent 77% du chiffre d'affaires du Groupe : dépannage / remorquage, assistance aux personnes en déplacement, services de mobilité... Or le transport est la première source d'émissions de CO₂ en France et la voiture représente à elle seule la moitié de ces émissions. Les objectifs de réduction des émissions de GES se traduisent par un renforcement de la réglementation pour accélérer la transition des moteurs thermiques vers des motorisations hybrides, électriques ou hydrogènes. Les méthodes pour répondre aux enjeux sont diverses : incitation/pénalisation, mise en place des Zones à Faibles Emissions et développement de dispositifs favorisant les modes alternatifs à l'automobile.

Assisteur de véhicules électrifiés depuis près de 15 ans, le Groupe IMA est un acteur incontournable dans un marché en pleine expansion. La part croissante des véhicules 100% électriques ou hybrides implique que notre réseau de prestataires soit en mesure d'apporter une assistance efficace en cas de panne. Cela passe par une politique de formation des dépanneurs-remorqueurs et un travail sur leur équipement, en nouant entre autres des partenariats pour développer des solutions de recharge électriques mobiles ou des chargeurs fixes puissants dans leurs ateliers (Ze Borne, Be Nomad). D'autres partenariats sont en projet pour proposer des rapatriements moins carbonés (The Treep) ou recourir à une flotte de véhicules de location roulant à l'hydrogène (Hype).

Outre le développement de l'expertise de nos réseaux de prestataires pour accompagner l'évolution des mobilités responsables, le Groupe a mis en place des incitations fortes pour les encourager à la mise en œuvre de modalités d'interventions moins émettrices en GES, comme le dépannage rapide.

Au-delà de la satisfaction du bénéficiaire qui repart avec son véhicule en moins de deux heures, le dépannage sur place permet de limiter considérablement les trajets réalisés dans le cadre de l'intervention : réduction des kilomètres parcourus par le dépanneur, intervention avec des véhicules plus légers et parfois électriques, pas de solution de remplacement mis en place comme le taxi ou un véhicule de location.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE –

	2019	2020	2021	2022
Taux de dépannage rapide*	48,5 %	51,7 %	47,8 %	47,9 %

* Nombre de prestations « dépannage rapide » / Nombre de missions confiées mensuelles pour les prestations « panne éligible au dépannage rapide ».

Politique d'investissement responsable

Depuis ces dernières années, les menaces sur l'environnement, les infrastructures et les hommes (incendies, inondations, submersions, cyclones, vagues de chaleur...) s'intensifient par leur fréquence et leur intensité.

Le secteur de l'assurance est très largement mobilisé face aux risques du changement climatique, qu'ils soient



physiques (résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques) ou de transition, comme les politiques et mesures mises en œuvre pour respecter les objectifs de diminution des gaz à effet de serre de l'Union Européenne. Ceux-ci sont passés de 40 % à 55 % d'ici 2030 et ambitionnent la neutralité carbone en 2050.

Cette nouvelle trajectoire s'accompagne d'un renforcement des exigences réglementaires tant européennes que françaises. Les sociétés de gestion de portefeuilles doivent notamment préciser dans leur rapport annuel les éléments relatifs à la démarche générale de prise en compte de critères ESG dans leurs politiques d'investissement.

En tant que membre d'instances représentatives de ce secteur, IMA s'est joint aux réflexions, engagements pris et travaux menés pour étudier, sensibiliser et proposer des outils à destination de la profession. Depuis 2015, IMA assure la vice-présidence de la Commission Développement Durable de la Fédération Française de l'Assurance, renommée France Assureurs en 2022.

Bien que les activités d'assurance du Groupe IMA ne constituent pas le cœur de son métier, les politiques ISR (Investissement Socialement Responsable) d'ASSURIMA et d'IMA ASSURANCES s'inscrivent dans une démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elles constituent la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

L'analyse des émetteurs dans lesquels ASSURIMA et IMA ASSURANCES investissent permet d'appréhender des risques ESG mal pris en compte par l'analyse strictement financière, y compris les risques liés au réchauffement climatique, qu'ils soient physiques ou de transition.

Contribution à l'économie circulaire

Les déchets produits par IMA sont essentiellement des matériels et consommables de bureau. Un dispositif de tri sélectif permet de recycler papiers, cartons, bouteilles plastique, cannettes aluminium, toners d'imprimantes, piles, téléphones mobiles, verre, biodéchets, déchets d'équipements électriques et électroniques... Ils sont pris en charge par des filières agréées pour leur recyclage ou leur revalorisation. Des messages d'information et de prévention sont diffusés à l'ensemble des salariés afin de les sensibiliser et de les inciter à respecter les consignes de tri.

Un plan de gestion du papier a été lancé dès 2015 avec :

- la création d'un Centre de numérisation à Niort pour accélérer la dématérialisation des flux papier et permettant de sécuriser les processus et les informations échangées aussi bien en interne qu'avec les clients, les fournisseurs et les prestataires,
- le déploiement d'un parc de copieurs offrant de nouvelles solutions d'impression afin de réduire la consommation en papier et de contribuer à la maîtrise des consommations énergétiques,
- l'utilisation de papier recyclé,
- l'installation d'une presse à carton dans les locaux du siège niortais pour optimiser le recyclage.

Un dispositif de collecte des déchets alimentaires organiques est en place au restaurant d'entreprise. Les biodéchets sont valorisés sous forme d'électricité « verte » et de fertilisants pour l'agriculture. La communication déployée autour de ce dispositif permet en outre de limiter les pertes et le gaspillage.

Alimentation responsable, équitable et durable, lutte contre le gaspillage alimentaire

Sur les sites de Niort et de Nantes, IMA et son partenaire Elior ont fait le choix d'adhérer à la démarche « Mon Resto responsable », initiative participative qui implique les parties prenantes des restaurants (convives, producteurs, distributeurs, équipes...). L'objectif est de proposer et garantir une gestion responsable et durable de la restauration collective en s'appuyant sur 4 principes en ligne avec la loi Egalim :

- le bien-être : bien-être des convives, qualité nutritionnelle, confort de la salle de restauration,
- l'assiette responsable : agriculture responsable, proximité de production, cuisine responsable,
- les écogestes : limitation du gaspillage et des déchets, économies d'eau et d'énergie, produits d'entretien éco-responsables,
- l'engagement social et territorial : engagement social, travail avec les acteurs du territoire, sensibilisation.



IV – SYNTHÈSE DES INDICATEURS (INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE ET GÉNÉRAUX, PÉRIMÈTRE IMA GIE OU AUTRE ET DANS CE DERNIER CAS MENTIONNÉ)

INDICATEURS SOCIAUX									
POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES									
EFFECTIF TOTAL ET RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE, PAR ÂGE	2020			2021			2022		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
25 ans et moins	110	49	159	142	79	221	171	84	255
de 26 à 35 ans	316	140	456	367	161	528	414	179	593
de 36 à 45 ans	531	247	778	544	248	792	581	274	855
de 46 à 55 ans	460	287	747	511	314	825	566	330	896
55 ans et plus	214	110	324	238	113	351	248	116	364
TOTAL	1631	833	2464	1802	915	2717	1980	983	2963
LES EMBAUCHES ET LES LICENCIEMENTS	2020			2021			2022		
ÉTAT DES EFFECTIFS AU 31/12									
CDI	2098			2215			2383		
CDD	366			502			580		
EMBAUCHES									
CDI	43			98			119		
CDD	831 (dont 452 saisonniers)			1 038 (dont 500 saisonniers)			1115 (dont 466 saisonniers)		
SORTIES DE CDI	70			80			112		
FIN DE CONTRATS CDD	774 (dont 452 saisonniers)			801 (dont 500 saisonniers)			881 (dont 466 saisonniers)		
	2020			2021			2022		
Masse salariale	96 151 922			99 258 766			111 922 547		
FORMATION	2020			2021			2022		
Montant et % de la masse salariale allouée à la formation	4 301 K€ 4,5 % de la masse salariale			5 079 K€ 5,1 % de la masse salariale			5 689 K€ 5,1 % de la masse salariale		
Nombre d'heures de formation moyen par collaborateur formé (tout contrat)	17,4 h			19,9 h			23 h		
SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS	2020			2021			2022		
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Taux de fréquence : 5,64 Taux de gravité : 0,170			Taux de fréquence : 3,87 Taux de gravité : 0,101			Taux de fréquence : 5,29 Taux de gravité : 0,141		
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET PROMOTION DE LA DIVERSITÉ	2020			2021			2022		
Index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	89/100			75/100			89/100		
Taux d'emploi de personnes en situation de handicap	5,8 %			5,7 %			5,7 %		
QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	2020			2021			2022		
Taux de turnover (Ensemble des sorties CDI sur l'année/ Effectifs moyen CDI annuel)	3,32 %			3,75 %			4,91 %		
Absentéisme	Avec maternité : 4,9 % Sans maternité : 4,2 %			Avec maternité : 5,4 % Sans maternité : 4,7 %			Avec maternité : 6,4 % Sans maternité : 5,6 %		
Bilan des accords collectifs notamment en matière de santé et de sécurité	1 accord IMA GIE			5 accords IMA GIE 1 accord Groupe			6 accords IMA GIE		

INDICATEURS SOCIÉTAUX			
CONFORTER SON ANCRAGE TERRITORIAL	2020	2021	2022
Nombre de contrats en alternance moyen annuel au 31/12	32	34	43
Taux alternants / effectif moyen annuel CDI	1,5 %	1,6 %	1,9 %

INDICATEURS DE GOUVERNANCE			
CONFORMITÉ, ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES	2022		
Taux de personnes formées à la lutte contre le Blanchiment / lutte contre la corruption (LCB-FT)	64 %		
Taux de personnes formées à la lutte contre le Blanchiment / lutte contre la corruption (Loi Sapin 2)	43 %		
INNOVATION ET ADAPTATION DE L'OFFRE AUX ATTENTES DES ACTIONNAIRES, CLIENTS ET BÉNÉFICIAIRES	2020	2021	2022
Taux de satisfaction globale	95,6%	94,7 %	91,7%
Effort fourni	87,6 %	80,6 %	53,9 %
Net Promoter Score (% de promoteurs - % de détracteurs)	58,9	55,1	51,5
DDMR (Délai Moyen de Réponse) premier décroché moyen (Durée de distribution totale des appels / Nombre d'appels présentés)	86 secondes	111 secondes	137 secondes
Taux d'efficacité (Nombre d'appels décrochés / Nombre d'appels reçus)	92,1 %	90 %	87,9 %

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX			
Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre			
BILANS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE RÉGLEMENTAIRES IMA GIE	2014	2018	2021
Total des émissions*	969 Teq CO ₂ Scopes 1 et 2 *Méthode Bilan Carbone	1 221 Teq CO ₂ Scopes 1 et 2 *Méthode Bilan Carbone	150 863 Teq CO ₂ Scopes 1, 2 et 3 *Méthode input-output (Groupe France)
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	2020	2021	2022
Taux de Dépannage rapide (Nombre de prestations mensuelles « dépannage rapide » / Nombre de missions confiées mensuelles pour les prestations « panne éligible au dépannage rapide »)	51,7 %	47,8 %	47,9 %

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes d'Inter Mutuelles Assistance, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

// CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

// COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Le périmètre des indicateurs clé de performance ne couvrent pas l'intégralité des entités du Groupe :
 - les indicateurs *Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption (LCB-FT)* et *Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption (loi Sapin II)*, portent sur IMA GIE et IMA TECH, soit 67% des effectifs du Groupe,
 - les indicateurs *Délai Moyen de Réponse (DMR)* et *Taux d'efficacité* couvrent environ 65% des activités du Groupe,
 - les autres indicateurs portent sur l'entité IMA GIE représentant 55% des effectifs du Groupe.

// PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesures différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la déclaration.

// LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la déclaration.

// RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des informations,
- d'établir une déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation

du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance,

- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La déclaration a été établie en appliquant le référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

// RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce,
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale),
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

// DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

// INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des

textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

// MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre mars et avril 2023 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la déclaration, représentant notamment la Direction Groupe RSE, la Direction des Affaires Juridiques, la Direction Immobilier Achats Courrier, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Contrôle de Gestion Opérationnel et Tarification, la Direction Réseaux Déplacement.

// NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques,
- nous avons apprécié le caractère approprié du référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,
- nous avons vérifié que la déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale,
- nous avons vérifié que la déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1,
- nous avons vérifié que la déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques,
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les

PARTIE 01 RAPPORT DE GESTION

indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés,

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été réalisés en central auprès des directions contributrices,
- le cas échéant nous avons vérifié que la déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16,
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des informations,
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en oeuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données

collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés en central et couvrent 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests avec les limites présentées dans le paragraphe *Commentaire*,
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,

Mazars SAS

Paris La Défense, le 11 mai 2023,



Pierre De LATUDE

Associé



Edwige REY

Associée RSE & Développement Durable

ANNEXE :**INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES****// INFORMATIONS QUALITATIVES (ACTIONS ET RÉSULTATS) RELATIVES AUX PRINCIPAUX RISQUES**

- Conformité, éthique et loyauté des pratiques ;
- Innovation et adaptation de l'offre aux attentes des actionnaires, clients et bénéficiaires ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Santé et sécurité des collaborateurs ;
- Lutte contre les discriminations & promotion de la diversité ;
- Qualité du dialogue social et qualité de vie au travail ;
- Contribution au rayonnement des territoires et à leur développement économique ;
- Adaptation aux conséquences du changement climatique et mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

// INDICATEURS QUANTITATIFS INCLUANT LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

- Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption (LCB-FT)
- Taux de personnes formées à la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption (Loi Sapin 2)
- Taux de satisfaction globale
- Effort fourni
- Délai Moyen de Réponse (DMR)
- Taux d'efficacité (DOP)
- Effectifs au 31/12/2022
- Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur
- Taux d'absentéisme ;
- Turnover
- Taux d'emploi des personnes en situation de handicap
- Index Egalité Hommes/Femmes
- Taux d'alternants / effectifs moyen annuel CDI
- Taux de dépannage sur place

02

COMPTES CONSOLIDÉS 2022.





	2.1
46	BILAN.
46	BILAN ACTIF.
47	BILAN PASSIF.
	2.2
48	COMPTE DE RÉSULTAT.
	2.3
49	TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.
	2.4
50	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.
50	RÉFÉRENTIEL COMPTABLE
50	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE
50	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
52	MODALITÉS DE CONSOLIDATION
53	MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION
58	CHANGEMENT DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS
59	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN
70	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT
76	COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS
77	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	2.5
78	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.

2.1

BILAN.

BILAN ACTIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2022	NET N-1 TOTAL 31/12/2021
ACTIFS INCORPORELS	57 848 056	54 517 216
dont écarts d'acquisition	751 450	128 888
PLACEMENTS DES ENTITÉS D'ASSURANCE	185 206 300	91 559 970
Terrains et constructions	2 126 865	2 148 033
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	0	0
Autres placements	183 079 435	89 411 937
PLACEMENTS REPRESENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC		
PLACEMENTS DES AUTRES ENTITÉS	95 206 172	90 425 453
Terrains et constructions	48 280 583	48 694 356
Placements dans les entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	1 784 355	2 484 871
Autres placements	45 141 234	39 246 226
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	6 997 737	6 532 632
PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	4 385 946	4 404 814
Provisions pour primes non acquises	2 968 291	3 074 585
Provisions pour sinistres	1 417 655	1 330 229
Autres provisions techniques	0	0
CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	20 077 915	14 304 692
Primes acquises non émises	8 931 588	7 428 901
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 918 173	4 254 929
Créances nées d'opérations de réassurance	7 228 154	2 620 862
CRÉANCES SUR LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	103 663 585	181 456 436
Compte courant et caisse	103 663 585	181 456 436
AUTRES CRÉANCES	161 475 167	125 632 004
Personnel	252 122	321 818
Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	14 505 775	11 101 914
Débiteurs divers	146 686 556	114 188 448
Capital appelé non versé	0	0
Impôts différés actifs	30 714	19 824
AUTRES ACTIFS	41 048 059	43 337 216
Actifs corporels d'exploitation	34 902 911	34 227 015
Autres	6 145 148	9 110 201
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	7 292 405	6 533 059
Frais d'acquisition reportés	1 990 781	1 739 513
Autres	5 301 624	4 793 546
DIFFÉRENCE DE CONVERSION	5 001	3 894
Total de l'actif	683 206 343	618 707 386

BILAN PASSIF

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	NET N TOTAL 31/12/2022	NET N TOTAL 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	346 916 129	223 624 155
Capital social	55 382 785	36 754 232
Primes d'émission	145 708 106	51 636 358
Résultat de l'exercice	10 821 189	11 941 838
Réserves	135 075 640	123 278 539
Autres	-71 591	13 188
INTÉRÊTS MINORITAIRES	973 433	10 529 657
PASSIFS SUBORDONNÉS		
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	73 338 759	65 937 558
Provisions techniques Vie		
Provisions techniques non-Vie	73 338 759	65 937 558
PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 689 843	2 666 793
DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	5 709 591	7 755 653
DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES		
DETTES ENVERS LES ENTITÉS DU SECTEUR BANCAIRE	19 644 964	26 820 804
AUTRES DETTES	231 592 429	278 642 261
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	2 311 170	2 721 866
DIFFÉRENCE DE CONVERSION	30 025	8 639
TOTAL DU PASSIF	683 206 343	618 707 386

2.2

COMPTE DE RÉSULTAT.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	ACTIVITES ASSURANCE NON-VIE	AUTRES ACTIVITES	TOTAL 31/12/2022	TOTAL 31/12/2021
Primes émises	163 023 453		163 023 453	145 993 908
Variation des primes non acquises	-2 567 608		-2 567 608	-3 556 850
PRIMES ACQUISES	160 455 845	0	160 455 845	142 437 058
Produits d'exploitation bancaire			0	0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités		845 180 777	845 180 777	729 178 503
Autres produits d'exploitation	707 637	1 383 985	2 091 622	5 356 662
Produits financiers nets de charges	-1 117 354	-2 918 608	-4 035 962	154 807
PRODUITS D'EXPLOITATION	160 046 128	843 646 154	1 003 692 282	877 127 030
Charges des prestations d'assurance	-112 090 385		-112 090 385	-97 409 844
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-2 352 198		-2 352 198	-1 848 346
Charges des autres activités		-440 219 113	-440 219 113	-365 114 043
Charges de gestion	-31 792 573	-404 037 641	-435 830 214	-395 502 879
CHARGES D'EXPLOITATION	-146 235 156	-844 256 754	-990 491 910	-859 875 112
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	13 810 972	-610 600	13 200 372	17 251 918
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-128 889	-128 889	-432 345
Autres produits nets non techniques	-33 135		-33 135	146 198
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	13 777 837	-739 489	13 038 348	16 965 771
Résultat exceptionnel			-266 558	-526 123
Impôts sur les résultats			-3 530 001	-5 071 327
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES			9 241 789	11 368 321
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			1 434 331	1 122 143
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			10 676 120	12 490 464
Intérêts minoritaires			-145 069	548 626
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)			10 821 189	11 941 838

2.3

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS.

IMA CONSOLIDÉ (EN EUROS)

	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS REÇUS	77 923	24 461
Entreprises d'assurance	1 016	1 193
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	76 907	23 268
ENGAGEMENTS DONNÉS	42 907	54 259
Entreprises d'assurance	398	398
Entreprises du secteur bancaire	0	0
Autres entreprises	42 509	53 861

2.4

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.

// RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, pour les groupes d'assurance, notamment :

- la loi n° 94-679 du 8 août 1994 et son décret d'application n° 95-883 du 31 juillet 1995 ;
- l'ordonnance n° 2015-900 du 23 juillet 2015 et son décret d'application n° 2015-903 du 23 juillet 2015 ;
- le Code des assurances ;
- le règlement de l'Autorité des normes comptables ANC n° 2020-01 publié le 9 octobre 2020 et homologué le 29 décembre 2020 s'applique aux comptes consolidés concernant les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

// FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 006 M€ par rapport à 872 M€ en 2021, soit +15,4 % et le chiffre d'activité est de 1 427 M€ contre 1 202,4 M€ en 2021, soit +18,7 %.

Le chiffre d'affaires du Groupe a augmenté de 134 M€ sur l'exercice.

Les entités françaises ont contribué à hauteur de 114 M€ à cette évolution.

Les primes d'assurance représentent 160,4 M€ (142,4 M€ en 2021).

La progression du chiffre d'affaires s'inscrit en lien avec la croissance des activités de prestations de services et la croissance du portefeuille clients en assurance à l'international.

Les charges d'exploitation progressent de 130,6 M€ par rapport à 2021 soit + 15,2 %. Cette variation est principalement liée aux frais de sinistres gérés par IMA GIE sur l'année 2022 qui ont progressé de +21,3 % par rapport à 2021 du fait de l'augmentation conjointe de l'activité et du coût moyen par dossier d'assistance en lien avec les hausses tarifaires des prestations d'assistance.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements macroéconomiques et géopolitiques majeurs, en particulier l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et le retour de tensions inflationnistes, en hausse constante durant l'exercice.

Les placements financiers ont été impactés par cette crise. Le Groupe a enregistré la réalisation de moins-values sur cessions de placements pour -2 419 K€ en 2022. Certains placements financiers, présentant des risques quant au maintien et au développement de leurs activités, ont été dépréciés pour -2 751 K€ en 2022.

Le résultat consolidé Groupe + minoritaires est de 10,6 M€ contre 12,5 M€ en 2021.

// PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises contrôlées par IMA SA ou sur lesquelles elle exerce une influence notable sont incluses dans le périmètre de consolidation.

Toutes les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation sont sous contrôle exclusif à l'exception de WAFA IMA Assistance et d'IMA Benelux.

WAFA IMA Assistance est consolidée selon la méthode de mise en équivalence depuis 2011. IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle à partir de 2012.

Les entreprises dont la contribution est non significative sont exclues du périmètre de consolidation même si le Groupe IMA dispose d'un contrôle exclusif, conjoint ou d'une influence notable sur ces structures. Ces exclusions sont sans impact sur les comptes consolidés, la contribution des participations concernées restant non significative à l'échelle des comptes consolidés du Groupe.

Evolution du périmètre de consolidation en 2022

Cattolica a cédé à IMA SA en mars 2022 ses titres détenus dans IMA Italia et représentant 35 % du capital. Cattolica a vendu aussi à IMA Italia ses titres représentant 10 % du capital d'IMA Servizi. Le Groupe IMA continue de consolider ces deux entités selon la méthode de l'intégration globale.

Nom commercial et siège social	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode
1 - ACTIVITÉ HOLDING				
IMA SA 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Consolidante
2 - ACTIVITÉ ASSURANCE				
IMA Iberica Julián Camarillo n°29 – MADRID	Espagne	100,00	100,00	Globale
IMA Italia Assistance Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	100,00	100,00	Globale
IMA Assurances 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Assurima 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Wafa IMA Assistance Casablanca Business Center, lot°2 lotiss. Mandarouna Sidi Maârouf, CASABLANCA	Maroc	35,00	35,00	Equivalence
3 - ACTIVITÉ HORS ASSURANCE				
ASSISTANCE				
IMA GIE 118 avenue de Paris – NIORT	France	84,57	84,57	Globale
IMA Services 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
Sérèna 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Deutschland 250 B Leopoldstrasse – MUNICH	Allemagne	100,00	100,00	Globale
Prestima Julián Camarillo n°29 – MADRID	Espagne	100,00	100,00	Globale
IMA Servizi Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	100,00	99,31	Globale
IMA Benelux Parc d'Affaires Zénobe Gramme – Bât 11/12 Square des Conduites d'Eau – LIEGE	Belgique	34,00	34,00	Proportionnelle
Inter Mutuelles Habitat GIE 471 B rue Puits Japie, ZA Le Luc – ÉCHIRÉ	France	80,00	80,00	Globale
IMACARE Piazza Indro Montanelli n°20 – Sesto San Giovanni (MILAN)	Italie	60,00	60,00	Globale
AUTRES ACTIVITÉS				
IMA Technologies 31 route de Gachet – NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA Protect 31 route de Gachet – NANTES	France	100,00	100,00	Globale
IMA Voyages 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Participations 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
IMA Innovation 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale
GIE La Chanterrie 31 route de Gachet – NANTES	France	100,00	81,80	Globale
IMMOBILIER				
SCI Bellune 118 avenue de Paris – NIORT	France	100,00	100,00	Globale

// MODALITÉS DE CONSOLIDATION

• **Méthode de consolidation**

Les dix-huit filiales ainsi que le GIE La Chanterrie, sous contrôle exclusif, ont été consolidés par intégration globale. WAFA IMA Assistance est mise en équivalence et IMA Benelux est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

• **Harmonisation et retraitements de consolidation**

Les comptes sociaux des sociétés françaises et étrangères du Groupe IMA sont établis, pour leur activité respective, selon les règles comptables en vigueur dans les pays considérés.

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation retenues par les sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils présentent un caractère significatif.

Ainsi, aucun retraitement d'homogénéisation n'a été jugé nécessaire pour ce qui concerne les provisions techniques, les placements ; les cadences d'amortissements sont harmonisées conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2020-01.

Les retraitements de consolidation ont porté notamment sur les opérations de location financement et les impôts différés.

• **Date de clôture**

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels de chaque société arrêtés au 31 décembre.

• **Conversion des comptes d'entreprises établissant leurs comptes en monnaies étrangères**

Les comptes de la filiale WAFA IMA Assistance, hors zone euro, sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments bilanciels sont convertis au cours de clôture, les produits et charges au cours moyen de la période,
- les écarts de conversion constatés sur le bilan d'ouverture et le résultat sont inscrits au poste «écarts de conversion».

• **Elimination des opérations internes au Groupe**

Toutes les opérations internes au Groupe sont éliminées. Lorsque ces opérations affectent le résultat consolidé, l'incidence de leur élimination est répartie entre les intérêts du Groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat.

L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener au coût historique consolidé.

Les opérations internes éliminées portent notamment sur :

- les créances et dettes réciproques, ainsi que les produits et charges réciproques,
- les dividendes intra-groupes,
- les dépréciations des titres de sociétés consolidées ou de créances détenues sur celles-ci.

• **Imposition différée**

Des impôts différés ont été calculés sur toutes les différences significatives liées à des décalages temporaires entre la base imposable et le résultat comptable selon la méthode du report variable.

En application de la loi de finances 2018 qui a prévu une diminution du taux d'impôts sur les sociétés de 33,33 % à 25 % en 2022, les impôts différés actifs et passifs ont été comptabilisés en prenant en compte les taux d'impôts qui seront applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Ce traitement se traduit par un impôt différé actif comptabilisé pour 31 K€ et un impôt différé passif de 484 K€.

Les impôts différés actifs et passifs sont présentés respectivement en comptes de régularisation actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôts différés concernant une même entité fiscale ont été compensés. Ils concernent les sociétés faisant partie de l'intégration fiscale d'IMA SA : IMA GIE (84,57 %), IMA Services, SCI Bellune, IMA Technologies, IMA Protect, IMA Assurances, Assurima, IMA Participations, IMA Innovation, Inter Mutuelles Habitat (80 %) et Sérénia.

L'actif d'impôts différés, estimé à 1 374 K€ et relatif à la filiale IMA Deutschland, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

L'actif d'impôts différés, estimé à 158 K€ et relatif à la filiale Prestima, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

L'actif d'impôts différés, estimé à 65 K€ et relatif à la filiale IMA Benelux, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

L'actif d'impôts différés, estimé à 100 K€ et relatif à la filiale IMACARE, n'a pas été comptabilisé car sa récupération n'est pas jugée probable, dans un avenir proche, du fait de la situation déficitaire actuelle de cette société.

Les sociétés IMA Participations et IMA Innovation font partie du groupe d'intégration fiscale d'IMA depuis le 1er janvier 2019. Leurs déficits fiscaux de 2018 pourront être imputés sur leurs bénéfices fiscaux futurs ; il n'a pas été comptabilisé d'impôt différé actif au titre de ces déficits fiscaux en 2021. L'actif d'impôts différés non comptabilisé d'IMA Participations s'élève à 40 K€ ; celui d'IMA Innovation est de 200 K€.

• **Ecarts de première consolidation**

Lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiés constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'évaluation constatés sur des actifs et passifs identifiables sont imputés sur l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition résiduels sont, lorsqu'ils sont positifs, inscrits à l'actif immobilisé et amortis sur une durée fonction du contexte de l'acquisition. Lorsqu'ils sont négatifs, ils représentent une provision pour risques qui est inscrite au passif du bilan.

• **Comptes sociaux des entités italiennes et marocaine**

Les comptes sociaux d'IMA Italia et d'IMA Servizi, intégrés en consolidation, sont réalisés selon des données provisoires au 31 décembre 2022. Leurs comptes sociaux définitifs sont arrêtés postérieurement aux comptes consolidés du Groupe IMA.

La différence entre les résultats sociaux provisoires et définitifs de ces sociétés est constatée dans les résultats consolidés de l'exercice suivant.

L'impact sur les comptes consolidés 2022 est un produit de 73 K€ correspondant à un écart sur le résultat 2021.

Les comptes sociaux de la société IMACARE intégrés en consolidation 2021 étaient provisoires. La différence entre le résultat social provisoire et définitif 2021 de cette entité est une charge de 1 K€ qui a été comptabilisée dans les comptes consolidés 2022.

• **Sortie de Cattolica du capital d'IMA Italia et d'IMA Servizi en 2022**

La sortie de Cattolica du capital d'IMA Italia a provoqué une diminution du pourcentage des intérêts minoritaires sans changement de méthode de consolidation. Il est passé de 35 % à zéro en 2022. Les intérêts minoritaires ont diminué de 9 000 K€.

Cette opération a eu pour effet de diminuer le pourcentage des intérêts minoritaires d'IMACARE sans changement de méthode de consolidation. Il s'élève à 40 % en 2022 contre 61 % en 2021.

IMA Italia a acheté à Cattolica les titres représentant 10 % du capital d'IMA Servizi. Le pourcentage des intérêts minoritaires est passé de 39 % à 0,69 % en 2022. Cela a entraîné une baisse des intérêts minoritaires de 650 K€ et une augmentation des réserves groupe de ce montant. La méthode de consolidation d'IMA Servizi reste identique à l'année précédente.

En résumé la sortie de Cattolica a diminué les intérêts minoritaires de 9 411 K€. Les capitaux propres du groupe ont augmenté de 243 K€.

// MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

• **Écart d'acquisition**

En septembre 2020, IMA Italia a acquis 60 % du capital de la société italienne IMACARE. Cet achat a donné lieu à un écart d'acquisition positif de 596 K€. Une dépréciation de l'écart d'acquisition de 467 K€ avait été enregistrée en 2021. Une dotation à la dépréciation de 129 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2022. Cet écart d'acquisition est entièrement déprécié en 2022.

En mars 2022 IMA SA a acheté à Cattolica les titres représentant 35 % du capital d'IMA Italia. Cette opération a entraîné la constatation d'un écart d'acquisition positif de 751 K€.

• **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'option d'activation des projets développés par IMA GIE (Livraisons A Soi Même : LASM) a été prise en 2006 pour l'ensemble du Groupe IMA de manière irréversible, engageant l'ensemble des sociétés du Groupe IMA sur l'ensemble de leurs projets.

Chaque projet est analysé chaque année en 4 étapes :

Étape 1

- identification des parties autonomes acquises sur le marché,
- identification des projets développés par des salariés d'IMA GIE et/ou des prestataires informatiques externes,
- lotissement des projets chaque fois que :
 - . des lots se distinguent du fait de dates de recettes ou de durées d'utilisation distinctes,
 - . des lots sont destinés à une ou plusieurs entités du Groupe IMA.

Étape 2

Pour les projets développés en interne, vérification de la validité de tous les critères d'immobilisation.

Critères	Immobilisation	Charges
1- Faisabilité technique	oui	Un "non" suffit.
2- Intention d'achever	oui	Les 6 critères doivent être simultanément réunis pour chaque projet passé au crible des critères au moment de la préparation budgétaire de l'année N où ils débutent, ceci étant validé par le dernier Directoire de l'année N-1
3- Capacité à utiliser	oui	
4- Avantages futurs	oui	
5- Disponibilité des ressources	oui	
6- Evaluation possible	oui	

Étape 3 : évaluation des composantes immobilisables des projets

• Phases

Pour chaque projet, seuls les coûts encourus sur certaines phases sont activables :

Phase PsNext	Phase DAF	Charge / Immo
Pré-étude	Etude préalable	Charge
Mise en œuvre	Analyse fonctionnelle	Immo
Mise en œuvre	Analyse organique (conception détaillée de l'application)	Immo
Mise en œuvre	Programmation (appelée parfois codification)	Immo
Mise en œuvre	Tests et jeux d'essais	Immo
Mise en œuvre	Documentation destinée à une utilisation interne et externe	Immo
Production et Post-production	Formation de l'utilisateur	Charge
Production et Post-production	Suivi de logiciel (maintenance)	Charge

- Centres de coûts

Seules les dépenses contribuant à la construction de la solution du projet sont prises en compte (essentiellement dépenses identifiées dédiées au projet et les charges relatives aux équipes de développement informatique).

Étape 4 : paramètres d'immobilisation

Montant	. Salaires (salariés fonctionnels dédiés au projet) = Nombre jours x coût budget . Salaires (salariés développeurs informatiques) = Nombre jours x coût budget . Frais externes AMOE = Réel TTC (y compris factures non parvenues).
Durée d'amortissement	Durée d'utilisation techniquement prévue pour le matériel/licences. La durée d'amortissement est la durée d'utilisation prévue par la direction sur la base de données techniques ou commerciales.
Date de début	Date du procès-verbal de réception (recette du lot du projet)

Logiciels acquis

Ils comprennent des logiciels informatiques acquis et amortis sur une durée de 3 ans en linéaire.

Logiciels développés en interne

Conformément à la réglementation, les dépenses de recherches sont enregistrées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont encourues et les frais de développement et de création de logiciels en interne sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent les critères énoncés par les textes.

Au sein du Groupe IMA, les projets suivants sont en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus.

// IMA GIE

Le tableau ci-dessous représente l'évolution des projets LASM entre 2022 et 2021 :

	31.12.22			31.12.21		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Projets en service	10 849	456	10 393	9 994	161	9 833
Projets encore en cours en fin d'exercice	3 028	0	3 028	2 781	0	2 781
Total des projets LASM inventoriés en fin d'exercice	13 877	456	13 421	12 776	161	12 614
dont projet NOUMA	8 545	359	8 186	11 114	99	11 015

Les projets en service correspondent aux projets en cours des LASM mises en service dans l'année.

// Inter Mutuelles Habitat GIE

Le GIE n'a pas développé de logiciel en interne en 2022. Des travaux de redéfinition du schéma directeur informatique ont été lancés.

- Placements financiers**

Les placements financiers et les titres de participation non consolidés sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition, sous réserve des dispositions prévues aux articles R 343-9 et R 343-10 du code des assurances pour les entités d'assurance.

Titres de participation non consolidés

La valeur de référence des placements dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation correspond à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que représente la participation pour le Groupe.

Une dépréciation est constituée ligne à ligne dans le cas où cette valeur est inférieure au coût historique.

Au 31 décembre 2022, les titres de participation présents au bilan concernent essentiellement :

- DOMISSIMA dont IMA SA détient 100 % du capital (25 K€ : société créée en 2008 dont le siège social est situé 118 avenue de Paris – CS 40 000 - 79033 NIORT Cedex 9).
- HEALTHCASE, société de services américaine basée à Miami, dont IMA SA détient 25 % du capital, soit 11 K€.
- LIBERTY RIDER, startup française dans le domaine de la mobilité sécurisée, dont IMA Participations détient 11,8 % du capital, soit 399 K€.
- MOBILITY 24, société portugaise dont IMA Participations détient 30 % du capital soit 300 K€.

- POP VALET, startup française spécialisée dans le déplacement de véhicules pour le compte des acteurs du secteur automobile, dont IMA Participations détient 10,1 % du capital, soit 700 K€. Ces titres sont dépréciés à 100 % en 2022.
- COORGANIZ, startup française, plateforme d'organisation de la famille et de la dépendance, dont IMA Participations détient 15 % du capital, soit 700 K€. Ces titres sont dépréciés à 100 % en 2022.
- CARBOOKR, startup française dans le domaine de la location de voitures BtoB, dont IMA Participations détient 9,5 % du capital, soit 350 K€.
- THE TREEP, startup française équipant les agences de voyage et les entreprises avec son mobility planner, un self-booking tool qui facilite l'expérience des voyageurs, dont IMA Participations détient 10 % du capital, soit 700 K€.

DOMISSIMA, HEALTHCASE et MOBILITY 24 n'ont pas été intégrées en consolidation du fait de leur caractère non significatif.

Valeurs mobilières amortissables à taux fixe (article R 343-9 du code des assurances)

Les valeurs mobilières amortissables (obligations, titres de créances négociables,...) sont inscrites pour leur prix d'achat (hors intérêts courus).

La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement de chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres.

Cet amortissement figure en compte de régularisation actif ou passif et est intégré dans le résultat financier.

Une provision est constituée s'il existe un risque de crédit avéré au sens de l'article R123-2, ce qui n'est pas le cas à la date de clôture.

Au 31 décembre 2022, IMA Assurances et Assurima détiennent des certificats de dépôt qui sont éligibles au régime de l'article R 343-9 mais ne font pas l'objet d'un traitement particulier.

Titres et autres placements financiers affectés ou non à la représentation des engagements techniques (article R 343-10 du code des assurances)

Ces titres, essentiellement des SICAV obligataires et monétaires, figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres est effectuée conformément à l'article R 343-11 :

- titres cotés : sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire,
- titres non cotés : valeur d'utilité pour l'entreprise.

Le règlement n°2015-11 du 26 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables précise dans ses articles 123-6 à 123-19 les règles de comptabilisation des valeurs amortissables visées à l'article R 343-10 du Code des assurances.

Lorsque l'entreprise a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables relevant de l'article R.343-10 du code des assurances jusqu'à leur maturité, les valeurs recouvrables s'analysent au regard du seul risque de crédit.

Provision pour dépréciation durable

La provision pour dépréciation durable (PDD) est constituée si la valeur de marché d'un actif est inférieure à sa valeur au bilan, et si cette situation de moins-value latente est considérée comme durable.

La PDD doit être calculée à l'unité pour chaque titre du portefeuille détenu par le Groupe IMA.

En pratique, la règle est de constituer une PDD si un actif baisse de plus de 20 % (30 % en période de forte volatilité des marchés, identifiée comme telle par l'Autorité des Marchés Financiers) pendant au moins 6 mois.

Lorsque les titres concernés voient leur valeur augmenter à nouveau, il est possible de procéder à une reprise de PDD.

Au 31 décembre 2022, le Groupe IMA n'a pas à constater de provision pour dépréciation durable.

Provision pour risque d'exigibilité

La provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R 343-10 se trouvent en situation de moins-value latente globale (VNC > valeur globale).

La valeur globale se détermine de la manière suivante :

- pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés, la valeur retenue est le cours moyen des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou à défaut, le dernier cours coté avant cette date,
- pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds communs de placements, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date,
- pour les autres actifs, leur valeur est évaluée selon les règles prévues à l'article R 343-11.

La provision pour risque d'exigibilité comptabilisée en 2022 chez IMA Assurances a été annulée en consolidation pour 22 K€ conformément au règlement de l'ANC n° 2020-01.

Allocation des produits financiers au compte technique

Le résultat des placements (produits moins charges de placement) est ventilé dans les entités d'assurance concernées en affectant au résultat technique, la part issue des provisions techniques et au résultat non technique, la part revenant aux capitaux propres.

Placements financiers des entreprises non assurance

Ils sont principalement constitués de valeurs mobilières de placement. Elles représentent des parts d'OPCM, des certificats de dépôt négociables et des comptes à terme. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est égale au dernier cours connu.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée.

• Patrimoine immobilier et autres actifs corporels d'exploitation

Les éléments constituant le patrimoine immobilier et les autres actifs corporels d'exploitation sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction des règles de la société consolidante et des retraitements sont opérés sur les comptes des filiales étrangères.

Les taux couramment pratiqués sont les suivants :

- agencements installations	10 ans linéaire
- installations et matériels techniques	2 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau	3 à 8 ans linéaire
- mobilier	4 à 8 ans linéaire
- matériel informatique et téléphonique	1 à 8 ans linéaire
- matériel de transport	3 à 5 ans linéaire

L'application du règlement CRC 2014-03 a conduit à la détermination de composants et de nouvelles durées d'amortissements suivantes pour les bâtiments :

COMPOSANTS	MODE D'AMORTISSEMENT COMPTABLE	DURÉES D'AMORTISSEMENT COMPTABLE
Terrains	Non amortis	
VRD et gros œuvre	Linéaire	30 ou 50 ans
Façades	Linéaire	10 ou 20 ans
Terrasses	Linéaire	10 ou 20 ans
Aménagements extérieurs	Linéaire	15 ou 30 ans
Aménagements intérieurs	Linéaire	10 ans

• Stocks et encours

A la clôture de l'exercice, un certain nombre de services d'Inter Mutuelles Habitat ne sont pas totalement terminés, l'entité a valorisé ces services en fonction du temps passé en 2021 pour un montant de 5 526 K€ dans ses comptes sociaux.

• Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

• Frais d'acquisition reportés

Conformément aux dispositions comptables prévues par l'article 151-1 du Règlement ANC 2015-11, la société a inscrit à l'actif du bilan la partie non imputable à l'exercice des frais d'acquisition des contrats constatés en charges de l'exercice.

Soit l'information disponible pour certains contrats permet le calcul du montant reporté contrat par contrat, dans les mêmes conditions et selon les mêmes méthodes que la provision pour primes non acquises.

Soit, pour les autres contrats les frais d'acquisitions non directement affectables contrats par contrat sont reportés selon le prorata des items (a) et (b) définis ci-dessous :

(a) partie de la provision pour primes non acquises correspondant aux contrats non affectés,

(b) partie des primes émises correspondant aux contrats non affectés.

Au 31 décembre 2022, les frais d'acquisition reportés s'élèvent à 1 990 K€ et concernent les sociétés Assurima, IMA Iberica et IMA Assurances.

• Provisions techniques

Les provisions constituées sont destinées à couvrir des charges échues de l'exercice ou à garantir un risque dont l'entreprise a connaissance à la clôture de l'exercice.

Les provisions techniques sont élaborées en conformité avec les règles du code des assurances.

Provisions pour primes non acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime.

Elle est calculée en fonction des paramètres des contrats, contrat par contrat, au prorata temporis.

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir, pour chacun des contrats payables d'avance, la charge de sinistres et de frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat pour la part de ce coût non couverte par la provision pour primes non acquises.

Le calcul est effectué en fonction d'un taux moyen de sinistralité observé sur chacun des contrats concernés sur les exercices N et N-1.

Sur les contrats pour lesquels les prévisions de coûts de sinistres dépassent, sur la période comprise entre la date de l'inventaire et la date d'échéance du contrat, la part des primes se rapportant à cette période post clôture, le différentiel a été provisionné en « provision pour risque en cours ».

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres représentent la valeur estimée des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, relatives au règlement des dossiers d'assistance ouverts à la clôture de l'exercice.

Ces provisions sont calculées selon des méthodes statistiques et récapitulées par exercice de survenance. Les dépenses sont estimées à leur coût futur non actualisé.

Les provisions pour sinistres comprennent notamment les provisions pour «sinistres inconnus» ou «tardifs», y compris déclarés tardivement (après la date d'inventaire).

Elles sont augmentées d'une provision pour frais de gestion de sinistres.

Provisions pour risques croissants

Chez IMA Assurances, le niveau de provision pour risque croissant, a été recalculé au 31.12.2022 au vu de l'évolution de l'activité dépendance de l'exercice.

Cette provision a donc été intégralement reprise pour 1 405 K€ et dotée à nouveau pour 1 500 K€.

Cette provision reste évaluée sur la base d'une projection d'un résultat technique sur un horizon de 5 ans et correspond par conséquent, au déséquilibre des primes sur les sinistres et frais des contrats concernés.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions pour risques et charges incluent :

- des provisions pour litiges, pour risques prud'homaux,
- les provisions pour indemnités de fin de carrière.

Provisions pour indemnités de fin de carrière (IFC)

Les engagements de retraite vis-à-vis du personnel des sociétés consolidées sont couverts soit par un contrat d'assurance volontaire, soit par un contrat d'assurance obligatoire, ou encore font l'objet d'un engagement hors bilan en comptabilité sociale.

// IMA GIE

Le contrat d'assurance souscrit auprès de MAIF Vie couvre les indemnités de fin de carrière des salariés prévu par la convention collective (cadres et techniciens).

L'engagement total est estimé pour les techniciens et les cadres d'IMA GIE sur la base des droits acquis par les salariés à partir d'hypothèses relatives à l'âge de départ à la retraite et au «turn over». Il est de 21 657 K€ au 31 décembre 2022. Il inclut les charges sociales correspondantes.

Le fonds constitué auprès de l'assureur en 2013 couvre le montant total de cet engagement. Il n'y a donc plus de provision en consolidation depuis 2013.

// Autres entités françaises

Le montant des indemnités de fin de carrière (IFC) des salariés d'IMA Technologies et d'IMA Protect prévu par la convention collective et non couvert par un contrat d'assurance figure au passif. Il est de 742 K€ au 31 décembre 2022.

Le taux d'actualisation retenu est de 3,69 %. L'âge de départ à la retraite pris en compte est de 65 ans.

Au 31 décembre 2022, le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière, comptabilisé en consolidation, s'élève à 742 K€. Il inclut les charges sociales correspondantes.

La variation de la provision pour IFC entre l'année 2021 et 2022 a généré un produit qui a augmenté le résultat consolidé de 729 K€, soit 546 K€ nets d'impôts différés.

Conformément à la CNCC, le taux de rotation du personnel utilisé depuis 2018 par IMA Technologies et IMA Protect pour le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière tient compte uniquement des démissions ; les licenciements et ruptures conventionnelles en sont exclus.

Chez Inter Mutuelles Habitat, les IFC des cadres et des employés sont couvertes par un contrat d'assurance souscrit auprès de Maif Vie.

- **Règles retenues pour l'imputation des charges par destination**

La comptabilisation des charges par destination est réalisée selon les dispositions du Plan Comptable particulier à l'assurance et à la capitalisation.

Une comptabilisation des charges est effectuée dans un premier temps dans des comptes par nature auxquels sont affectées des sections analytiques (services). Ces comptes par nature sont soldés et répartis dans les comptes par destination mensuellement.

L'affectation dans les différentes destinations est effectuée en fonction du couple charge par nature/section analytique.

Les spécificités inhérentes à l'activité d'assistance ont été intégrées. Les charges des plateaux d'assistance sont, par exemple, comptabilisées sur la ligne prestations et frais payés.

- **Écarts de change sur créances et dettes commerciales**

Conformément au règlement ANC n° 2015-05, les écarts de change sur créances et dettes commerciales sont reclassés en résultat d'exploitation à compter de 2018.

- **Charges et produits exceptionnels**

Pour l'ensemble des activités, les charges et produits qui ont un caractère non récurrent et étranger à l'exploitation figurent en résultat exceptionnel.

// CHANGEMENTS DE MÉTHODES ET D'ESTIMATIONS

- **Changements de réglementation comptable**

Aucun changement de réglementation comptable n'est intervenu en 2022.

- **Changements de méthodes comptables, d'estimations comptables et corrections d'erreurs**

Aucun changement de méthode comptable, d'estimation comptable ou aucune correction d'erreur n'impacte significativement les comptes au 31 décembre 2022.

- **Changements de présentation comptable**

Aucun changement de présentation comptable n'est intervenu en 2022.

Les éléments ci-après sont présentés en milliers d'euros.

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN

• Actifs incorporels

VALEUR BRUTE				
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	0			0
Ecart d'acquisition	596	751		1 347
Fonds de commerce et droit au bail	507			507
Autres actifs incorporels	159 297	17 316	-321	176 292
TOTAL	160 400	18 067	-321	178 146

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS					Valeur nette à la fin de l'exercice
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement	0			0	0
Ecart d'acquisition	467	129		596	751
Fonds de commerce et droit au bail	133	102		235	272
Autres actifs incorporels	105 283	14 298	-114	119 467	56 825
Total	105 883	14 529	-114	120 298	57 848

• **Placements des entités d'assurance**

	31.12.22			31.12.21	
	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE RÉALISATION (1)	PLUS OU MOINS VALUES LATENTES	PLUS OU MOINS VALUES LATENTES
1. Placements immobiliers	2 352	2 127	4 255	2 128	1 352
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	12	12	15	3	3
3. Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4.)	13 984	13 984	13 579	-405	13
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe					
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	162 614	162 614	158 331	-4 283	2 398
6. Prêts hypothécaires					
7. Autres prêts et effets assimilés					
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes	3 470	3 470	3 470		
9. Autres dépôts	2 999	2 999	2 978	-21	8
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte					
11. Autres instruments financiers à terme					
TOTAL	185 431	185 206	182 628	-2 578	3 774

Total des placements cotés	59 284	59 284	54 570	-4 714	2 422
Total des placements non cotés	126 147	125 922	128 058	2 136	1 352

Part des placements d'assurance Non Vie	185 431	185 206	182 628	-2 578	4 915
Part des placements d'assurance Vie					

(1) La réalisation de plus-values latentes donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

• **Placements des autres entités**

	31.12.22			31.12.21
	Valeur brute	Amortissements/ Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	75 251	26 970	48 281	48 694
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 510	1 800	3 710	4 361
Participations	4 278	1 400	2 878	3 578
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 053	400	653	604
Prêts	179		179	179
Autres immobilisations financières				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS	44 268	1 053	43 215	37 370
AUTRES				
TOTAL	125 029	29 823	95 206	90 425

• **Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques**

Ventilation entre activités Non Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31.12.22			31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises et risques en cours	2 968		2 968	3 075
Provisions pour sinistres	1 418		1 418	1 330
Provisions pour participation aux bénéfices				
Autres provisions techniques				
TOTAL	4 386		4 386	4 405

• **Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance**

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.22			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	8 932			8 932
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3 875	43		3 918
Créances nées d'opérations de réassurance	7 228			7 228
TOTAL	20 035	43		20 078

Ventilation par nature

NATURE	31.12.22			31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Montant net total	
Primes acquises non émises	8 932		8 932	7 429
Autres créances nées d'opérations d'assistance directe	3 918		3 918	4 255
Créances nées d'opérations de réassurance	7 228		7 228	2 621
TOTAL	20 078		20 078	14 305

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31.12.22			31.12.21
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Primes acquises non émises	10 165	1 233	8 932	7 429
Autres créances nées d'opérations d'assistance directe	3 964	46	3 918	4 255
Créances nées d'opérations de réassurance	7 228		7 228	2 621
TOTAL	21 357	1 279	20 078	14 305

- **Créances sur les entités du secteur bancaire**

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.22			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Comptes courants et caisses	103 664			103 664
TOTAL	103 664			103 664

Ventilation par nature

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Comptes courants et caisses	69 399		34 265	103 664	181 456
TOTAL	69 399		34 265	103 664	181 456

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31.12.22			31.12.21
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Comptes courants et caisses	103 664		103 664	181 456
TOTAL	103 664		103 664	181 456

• **Autres créances**

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.22			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Personnel	245		7	252
Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	14 506			14 506
Débiteurs divers	146 081	605		146 686
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	31			31
TOTAL	160 863	605	7	161 475

Ventilation par nature et entre activités non vie et vie

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Personnel	6		246	252	322
Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	2 328		12 178	14 506	11 102
Débiteurs divers	5 865		140 821	146 686	114 188
Capital appelé non versé					
Impôts différés actifs			31	31	20
TOTAL	8 199		153 276	161 475	125 632

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

NATURE	31.12.22			31.12.21
	Valeurs brutes	Dépréciations	Montant net total	
Personnel	252		252	322
Etat, organismes de Sécurité Sociale, collectivités publiques	14 506		14 506	11 102
Débiteurs divers	147 187	501	146 686	114 188
Capital appelé non versé				
Impôts différés actifs	31		31	6
TOTAL	161 976	501	161 475	125 632

- **Autres actifs**

Montant des valeurs brutes et des dépréciations

	31.12.22			31.12.21		
	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total	Valeurs brutes	Amortis./ Dépréciations	Montant net total
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION						
Activité Non Vie	234	114	120	174	90	84
Activité Vie						
Autres activités	132 155	97 372	34 783	124 958	90 815	34 143
STOCKS ET EN-COURS						
Autres activités	7 006	861	6 145	9 110		9 110
TOTAL	139 395	98 347	41 048	134 242	90 905	43 337

Ventilation par nature et entre activités non vie et vie

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Actifs corporels d'exploitation	120		34 783	34 903	34 227
Stocks et en-cours			6 145	6 145	9 110
TOTAL	120		40 928	41 048	43 337

- **Comptes de régularisation - actif**

Frais d'acquisition reportés : ventilation entre les activités Non Vie, Vie et autres activités

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Frais d'acquisition reportés	1 991			1 991	1 740
TOTAL	1 991			1 991	1 740

PARTIE 02 COMPTES CONSOLIDÉS 2022

Autres comptes de régularisation actif : ventilation entre les activités Non Vie, Vie et autres activités

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Intérêts courus à recevoir	716		116	832	682
Charges constatées d'avance diverses et autres comptes de régularisation actif	113		4 356	4 469	4 112
Total	829		4 472	5 301	4 794

• Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Autres postes	Total	Total des capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des CP du Groupe + Intérêts minoritaires
Montant au 31.12.20	37 410	54 950	117 563	5 516		-5	-5	215 434	9 839	225 273
Affectation du résultat 31.12.20			5 516	-5 516						
Résultat 31.12.21				11 942				11 942	548	12 490
Variation des écarts de conversion			218					218		218
Réduction de capital IMA SA	-656	-3 314						-3 970		-3 970
Variation de périmètre IMACARE									142	142
Montant au 31.12.21	36 754	51 636	123 297	11 942		-5	-5	223 624	10 529	234 153
Affectation du résultat 31.12.21			11 942	-11 942						
Résultat 31.12.22				10 821				10 821	-145	10 676
Variation des écarts de conversion			-473					-473		-473
Augmentation de capital IMA SA	18 722	94 544						113 266		113 266
Réduction de capital IMA SA	-93	-472						-565		-565
Sortie de Cattolica en Italie			243					243	-9 411	-9 168
Montant au 31.12.22	55 383	145 708	135 009	10 821		-5	-5	346 916	973	347 889

- **Provisions techniques**

Ventilation entre activités Non Vie, Vie et nature des provisions techniques

NATURE	31.12.22			31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Total	
Provisions pour primes non acquises	41 627		41 627	40 059
Provisions pour sinistres	25 727		25 727	19 562
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	3 094		3 094	3 582
Autres provisions techniques	2 891		2 891	2 734
Total	73 339		73 339	65 937

- **Provisions**

Décomposition de la variation des provisions pour risques et charges

NATURE	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Provisions pour risque prud'homal	271	120		391
Provisions pour litiges	57	31	-47	41
Provisions indemnités fin de carrière et primes liées à l'ancienneté	1 472		-730	742
Titres mis en équivalence				
Ecart d'acquisition				
Autres provisions pour risques et charges	866	833	-184	1 515
Total	2 666	984	-961	2 689

- **Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance**

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.22			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 866			3 866
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 218			1 218
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	625			625
Total	5 709			5 709

PARTIE 02 COMPTES CONSOLIDÉS 2022

Ventilation par nature et entre activités Non Vie et Vie

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 866			3 866	3 770
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 218			1 218	3 250
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	625			625	736
Total	5 709			5 709	7 756

• Dettes envers les entités du secteur bancaire

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.22			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes envers les établissements de crédit	5 574	10 534	3 537	19 645
Total	5 574	10 534	3 537	19 645

Ventilation par nature et par activité Non Vie et Vie

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Dettes envers les établissements de crédit	126		19 519	19 645	26 820
Total	126		19 519	19 645	26 820

• Autres dettes

Ventilation par échéance

NATURE	31.12.22			Montant net total
	Echéances			
	Jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus				
Personnel	45 413			45 413
Etat, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	52 756			52 756
Créanciers divers	132 316	422	201	132 939
Impôts différés passifs	484			484
Total	230 969	422	201	231 592

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus					
Personnel	520		44 893	45 413	39 176
Etat, organismes de Sécurité Sociale et collectivités publiques	1 425		51 331	52 756	47 309
Créanciers divers	8 803		124 136	132 939	191 980
Impôts différés passifs			484	484	177
Total	10 748		220 844	231 592	278 642

• **Comptes de régularisation – passif**

Ventilation par nature et par activité

NATURE	31.12.22				31.12.21
	Activité Non Vie	Activité Vie	Autres activités	Montant net total	Montant net total
Produits perçus d'avance et autres comptes de régularisation	85		2 226	2 311	2 722
Total	85		2 226	2 311	2 722

• **Tableau des engagements reçus et donnés**

	31.12.22			31.12.21
	Assurance	Autres	Total	Total
ENGAGEMENTS REÇUS	1 016	76 907	77 923	24 461
ENGAGEMENTS DONNÉS	398	42 509	42 907	54 259
- avals, cautions et garanties de crédit		36 332	36 332	38 911
- titres et actifs acquis avec engagements de revente				
- autres engagements sur titres, actifs ou revenus	398	6 177	6 575	15 348
- autres engagements donnés				
VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES				
VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION				
VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE				

Les engagements hors bilan donnés concernent essentiellement des cautions bancaires. À l'occasion de diverses opérations sur des participations stratégiques (IMA Benelux, WIA), IMA SA a été conduite à prendre et à recevoir des garanties de ventes ou de rachats sur titres. Cela a été aussi le cas pour IMA Participations (Mobility 24) et IMA Italia (IMACARE). Dans le cadre de la mise en place de la réassurance, les actionnaires d'IMA SA qui sont aussi cédants à l'égard d'IMA Assurances se sont engagés à souscrire à l'émission d'une première tranche de dettes à hauteur de 35 millions d'euros d'ici le 31 janvier 2023.

Dans le cadre de la mise en place de la réassurance, les actionnaires d'IMA SA qui sont aussi cédants à l'égard d'IMA Assurances se sont engagés à souscrire une nouvelle tranche de dettes à hauteur de 35 millions d'euros maximum en cas d'une couverture du SCR d'IMA Assurances inférieur à 105 % (et sous réserve d'un accord du Conseil de Surveillance si la couverture du SCR est comprise entre 105 % et 115 %).

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

• **Ventilation des primes brutes émises**

Libellés	31.12.22	31.12.21
France	79 777	77 776
UE	83 246	68 218
Total	163 023	145 994

• **Ventilation des primes acquises et des provisions techniques brutes par catégorie**

	31.12.22		31.12.21	
Catégories	Primes acquises	Provisions techniques	Primes acquises	Provisions techniques
Affaires directes	124 393	55 618	108 669	45 041
Acceptations en réassurance (Non Vie)	36 062	17 721	33 768	20 897
Total	160 455	73 339	142 437	65 938

• **Chiffre d'affaires des autres activités**

	31.12.22	31.12.21
Prestations d'assistance	752 690	646 570
Abonnés télésurveillance	40 439	39 367
Télédiagnostic et autres activités	52 052	43 241
Total	845 181	729 178

• **Autres produits d'exploitation**

	31.12.22	31.12.21
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations et pour risques et charges	1 068	2 844
Autres	1 023	2 512
Total	2 091	5 356

• **Produits financiers nets de charges**

	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31.12.22	Total 31.12.21
Revenus des placements	534			534	823
Autres produits de placements	19			19	22
Produits provenant de la réalisation des placements	5			5	110
Ajustements ACAV (plus-values)					
Total produits financiers	558			558	955
Frais int. et ext. de gestion des placements	-424			-424	-432
Autres charges des placements	-46			-46	-422
Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 205			-1 205	-14
Ajustements ACAV (moins-values)					
Total charges financières	-1 675			-1 675	-868
Produits financiers nets de charges Assurances	-1 117			-1 117	87
Sociétés non assurance (autres activités)					
Produits financiers			306	306	547
Charges financières			-3 224	-3 224	-479
Résultat financier des autres activités			-2 918	-2 918	68
Produits financiers nets de charges				-4 035	155

• **Charges des prestations d'assurance**

	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Total 31.12.22	Total 31.12.21
Prestations et frais payés	106 113		106 113	92 422
Charges des provisions pour sinistres (variations)	5 940		5 940	3 580
Charges des autres provisions techniques	157		157	823
Participation aux résultats	-120		-120	585
Total	112 090		112 090	97 410

• **Charges ou produits nets des cessions en réassurance**

	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Total 31.12.22	Total 31.12.21
Primes cédées	10 475		10 475	8 050
Variation des primes non acquises et risques en cours cédées	106		106	-807
Charges de sinistres cédées	-4 842		-4 842	-3 105
Participation aux résultats				
Commissions cédées	-3 387		-3 387	-2 290
Cession des autres produits techniques				
Total	2 352		2 352	1 848

• **Détail des charges des autres activités**

	31.12.22	31.12.21
Frais de sinistres prestations	441 025	365 401
Rabais, remises, ristournes obtenues assistance	-953	-527
Autres	147	240
Total	440 219	365 114

• **Charges de gestion**

	Assurance Non Vie	Assurance Vie	Autres activités	Total 31.12.22	Total 31.12.21
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE					
Frais d'acquisition	20 948			20 948	18 678
Frais d'administration	5 576			5 576	5 315
Autres charges techniques	5 268			5 268	3 459
Participation des salariés					
SOCIÉTÉS NON ASSURANCE (AUTRES ACTIVITÉS)					
Charges de personnel (y compris participation des salariés)			249 615	249 615	220 669
Autres charges d'exploitation			100 479	100 479	93 539
Impôts et taxes			23 320	23 320	21 907
Dotations aux amortissements et aux provisions			30 624	30 624	33 936
Total	31 792		404 038	435 830	395 503

• **Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition**

Une dépréciation de l'écart d'acquisition de 129 K€ a été comptabilisée en 2022.

• **Autres produits nets non techniques**

	31.12.22	31.12.21
Rabais, remises, ristournes accordées assistance	0	0
Autres produits	-33	146
Total	-33	146

• **Résultat exceptionnel**

	31.12.22	31.12.21
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur exercices antérieurs	254	121
Produits des cessions d'éléments actifs	75	127
Quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat		
Reprises sur dépréciations et provisions		451
Autres produits exceptionnels	103	686
Total produits exceptionnels	432	1 385
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur exercices antérieurs	177	163
Pertes sur avances de fonds		
Pertes sur créances		
Charges sur cessions d'éléments d'actifs	258	852
Autres charges exceptionnelles	264	896
Total charges exceptionnelles	699	1 911
Résultat exceptionnel	-267	-526

• **Impôts sur les résultats**

La charge d'impôt du Groupe est constituée par la somme de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé.

Au 31 décembre 2022, cette somme conduit à constater une charge d'impôt de 3 530 K€.

	31.12.22	31.12.21
Charge d'impôt exigible	3 233	5 339
Charge d'impôt différé	297	-268
Total	3 530	5 071

La charge d'impôt théorique s'élève à :

	31.12.22	31.12.21
Résultat net consolidé	10 676	12 490
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	129	432
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-1 434	-1 122
Charge nette d'impôt	3 530	5 071
Résultat avant impôt	12 901	16 871
Taux d'impôt théorique	25,83 %	27,37 %
Charge théorique d'impôt	3 332	4 618

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt s'analyse de la manière suivante :

	31.12.22	31.12.21
Charge théorique d'impôt	3 332	4 618
Différences permanentes	130	168
Différences de taux liées aux pays	221	393
Retraitements de consolidation n'ayant pas donné lieu à calcul d'impôt différé	-79	-243
Impact des déficits	-74	135
Autres impôts exigibles		
Charge nette d'impôt	3 530	5 071

• **Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions**

Libellés	31.12.22	31.12.21
Dotations aux amortissements	29 604	31 700
Dotations aux dépréciations et aux provisions	1 162	373
Total	30 766	32 073

• **Personnel**

Effectif moyen du personnel	31.12.22			31.12.21
	Assurance	Autres activités	Total	
Cadres	30	886*	916	847
Techniciens	33	4 072**	4 105	3 686
Total	63	4 958	5 021	4 533
Charges de personnel	4 489	249 024	253 513	224 114

L'effectif moyen ci-dessus inclut la quote-part contrôlée des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle en 2022 (* cadres : 4, ** techniciens : 33) et exclut le Maroc.

L'effectif des personnels sous contrat à durée indéterminée au 31.12.22 représente 4 188 personnes (hors Maroc et incluant la quote-part des effectifs employés par les entreprises consolidées par intégration proportionnelle).

• **Honoraires des Commissaires aux comptes**

- Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 619 K€.

dont Mazars : 346 K€

Groupe Y : 240 K€

Marca Cardinal : 33 K€

- Honoraires comptabilisés au titre des autres services réalisés par les commissaires aux comptes : 67 K€.

dont Mazars : 61 K€

Groupe Y : 6 K€

// COMPTES DE RÉSULTATS SECTORIELS

• *Compte technique de l'assurance Non Vie*

	OPÉRATIONS BRUTES	CESSIONS ET RÉTRO- CESSIONS	OPÉRATIONS NETTES 31.12.22	OPÉRATIONS NETTES 31.12.21
PRIMES ACQUISES	160 455	-10 581	149 874	135 194
- Primes	163 023	-10 475	152 548	137 944
- Variation des primes non acquises	-2 568	-106	-2 674	-2 750
PART DU COMPTE TECHNIQUE DANS LES PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	-283		-283	-137
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	707		707	684
CHARGES DE SINISTRES	-112 053	4 842	-107 211	-92 897
- Prestations et frais payés	-106 113	4 808	-101 305	-89 609
- Charges des provisions pour sinistres	-5 940	34	-5 906	-3 288
CHARGES DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	-157		-157	-823
PARTICIPATION AUX RÉSULTATS	120		120	-585
FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	-26 524	3 387	-23 137	-21 703
- Frais d'acquisition	-20 948		-20 948	-18 678
- Frais d'administration	-5 576		-5 576	-5 315
- Commissions reçues des réassureurs		3 387	3 387	2 290
AUTRES CHARGES TECHNIQUES	-5 268		-5 268	-3 459
VARIATION DE LA PROVISION POUR ÉGALISATION				
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	16 997	-2 352	14 645	16 274
Participation des salariés				
Produits nets des placements hors part du compte technique	-834		-834	224
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	16 163	-2 352	13 811	16 498
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition				
Autres produits nets non techniques	-33		-33	146
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	16 130	-2 352	13 778	16 644

• **Comptes d'exploitation des autres activités**

	31.12.22	31.12.21
Chiffre d'affaires	845 181	729 178
Autres produits d'exploitation	1 384	4 673
Achats consommés	-440 219	-365 114
Charges de personnel (y compris la participation des salariés)	-249 615	-220 669
Autres charges d'exploitation	-100 479	-93 539
Impôts et taxes	-23 320	-21 907
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-30 624	-31 936
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT ELEMENTS CI-DESSOUS	2 308	686
Produits financiers	306	547
Charges financières	-3 224	-479
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	-610	754
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-129	-432
RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION	-739	322

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA

// **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

A compter du 1^{er} janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances, selon un schéma de réassurance.

Dans ce cadre, l'apport des activités d'assistance positionne IMA Assurances comme réassureur en quote-part des Mutuelles actionnaires devenues les « cédantes », et IMA GIE comme sous-traitant d'IMA Assurances dans la mise en œuvre de la gestion déléguée des sinistres.

L'activité d'assurances va ainsi devenir prépondérante au niveau du groupe IMA en 2023.

Pour permettre cette transformation, les fonds propres ont été renforcés en 2022 dans IMA SA et IMA Assurances pour 115 M€, une seconde opération est prévue en janvier 2023 pour 35 M€.

2.5

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société Inter Mutuelles Assistance SA,

// OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Inter Mutuelles Assistance SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

// FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

// JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Certains postes techniques propres à l'assurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre groupe, sont estimés en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments ainsi que les montants concernés sont relatées dans la note « Provisions techniques » de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus par votre groupe ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

- Votre groupe détaille les modalités de valorisation et de dépréciation retenues pour les placements dans la note « Placements financiers » de l'annexe aux comptes.

Nous avons vérifié que les valorisations et les dépréciations retenues étaient cohérentes avec l'intention de détention de ces titres par le groupe et examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparée dans ce cadre.

// VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet, de notre part, de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

// RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

// RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense et Niort, le 11 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

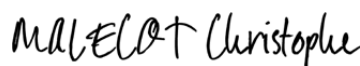


Pierre de LATUDE

MAZARS

Siège social : 61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
Tel : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01
Société Anonyme d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes à Directoire
et Conseil de Surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre B 784 824 15

GROUPE Y AUDIT



Christophe MALÉCOT

GROUPE Y AUDIT

Siège social : 53 rue des Marais
CS 18421 - 79 024 Niort Cedex
Tel : +33 (0) 5 49 32 49 01 - Fax : +33 (0) 5 49 32 49 07
Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
Capital de 37 000 Euros - RCS Niort B 377 530 563

03

COMPTES IMA SA



	3.1
82	BILAN.
82	BILAN ACTIF
83	BILAN PASSIF
	3.2
84	COMPTE DE RÉSULTAT.
	3.3
86	ANNEXE AUX COMPTES.
86	FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
86	PRINCIPES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS
87	CHANGEMENT DE MÉTHODE ET D'ESTIMATIONS
87	ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
88	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN
90	ÉTATS DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE
94	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES AUTRES POSTES DU PASSIF
94	AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN
95	ENGAGEMENTS HORS BILAN
96	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
98	AUTRES INFORMATIONS
	3.4
99	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.
99	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
102	RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

3.1

BILAN.

BILAN ACTIF

(EN EUROS)

RUBRIQUES	MONTANT BRUT	AMORTISSE- MENTS	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	300		300	300
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	222 713 588	3 658 489	219 055 099	94 305 196
Créances rattachées à des participations	3 481 401		3 481 401	7 476 724
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	226 195 289	3 658 489	222 536 800	101 782 220
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 368		1 368	269
Autres créances	22 104 052		22 104 052	18 017 053
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	29 268 654	1 053 255	28 215 399	29 359 769
Disponibilités	13 358 408		13 358 408	48 542 458
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	96 670		96 670	
Actif circulant	64 829 152	1 053 255	63 775 897	95 919 549
Frais d'émission d'emprunt à étaler	147 600		147 600	
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	291 172 041	4 711 744	286 460 297	197 701 769

BILAN PASSIF

EN EUROS)

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 55 382 785)	55 382 785	36 754 232
Primes d'émission, de fusion, d'apport	145 708 106	51 636 358
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	3 258 487	3 139 948
Réserves statutaires ou contractuelles	9 833	9 833
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	7 353	7 353
Autres réserves (dont achat d'oeuvres originales artistes)		
Report à nouveau	32 756 995	30 504 740
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)	235 781	2 370 794
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	11 045	
CAPITAUX PROPRES	237 370 385	124 423 258
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 296 631
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 966	258 951
Dettes fiscales et sociales	2 000	462 851
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 557 819	70 257 569
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	49 071 785	73 276 002
Ecart de conversion passif	18 127	2 509
TOTAL GENERAL	286 460 297	197 701 769

3.2

COMPTE DE RÉSULTAT.

(EN EUROS)

RUBRIQUES	FRANCE	EXPORTATION	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			147 600	17 129
Autres produits			853	851
PRODUITS D'EXPLOITATION			148 453	17 980
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			5 489 441	4 296 413
Impôts, taxes et versements assimilés				688
Salaires et traitements				
Charges sociales			6 000	6 000
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			30 051	37 000
CHARGES D'EXPLOITATION			5 525 492	4 340 101
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(5 377 039)	(4 322 121)
OPÉRATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			5 368 980	4 874 515
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			146 281	97 776
Reprises sur provisions et transferts de charges			13 372	606 279
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			95 285	395 254
PRODUITS FINANCIERS			5 623 918	5 973 824
Dotations financières aux amortissements et provisions			951 297	115 330
Intérêts et charges assimilées			184 027	(316)
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			198 131	15 834
Charges financières			1 333 455	130 848
Résultat financier			4 290 463	5 842 976
Résultat courant avant impôts			(1 086 576)	1 520 855

(EN EUROS)

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		329 348
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 432 678
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 762 026
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 230
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 747 951
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 045	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 045	2 749 181
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(11 045)	12 845
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(1 333 402)	(837 094)
TOTAL DES PRODUITS	5 772 371	8 753 830
Total des charges	5 536 590	6 383 036
Bénéfice ou perte	235 781	2 370 794

3.3

ANNEXE AUX COMPTES.

// FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

En tant que société holding, IMA SA détient des participations dans les sociétés du Groupe pour une valeur nette de 209 M€. Elle assure le financement de ses filiales.

Dans le cadre de l'intégration des activités historiques d'assistance des mutuelles actionnaires d'IMA GIE dans IMA Assurances à compter du 1er janvier 2023, le Groupe a procédé aux opérations suivantes en 2022 :

- IMA SA a procédé à une augmentation de capital de 18 722 K€ qui a été réalisée en novembre 2022. Le montant de la prime d'émission s'élève à 94 544 K€.
- IMA SA a augmenté le capital de sa filiale IMA Assurances pour 115 000 K€ en novembre 2022.
- IMA SA s'est engagée à procéder à l'émission d'un emprunt obligataire auprès de ses principaux actionnaires d'un montant maximum 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033.

IMA SA a procédé à une réduction de capital de 94 K€ suite au rachat en décembre 2022 du solde de ses actions détenues par CARDIF IARD; cette opération a aussi entraîné une diminution de 472 K€ de ses primes d'émission.

Au cours de l'exercice, IMA SA a racheté à Cattolica 35 % du capital d'IMA Italia pour 9,7 M€. Le pourcentage de détention de cette filiale passe à 99,99 % en 2022. Sa filiale IMA Italia a racheté à Cattolica 10 % du capital d'IMA Servizi pour 0,16 M€.

IMA SA a procédé à des avances en compte-courant au profit d'IMA Benelux pour 904 K€, d'IMA Deutschland pour 1 707 K€ et de Prestima pour 602 K€.

IMA SA a perçu 5 295 K€ de dividendes (1 200 K€ d'Assurima, 2 000 K€ d'IMA Assurances, 800 K€ d'IMA Protect, 800 K€ d'IMA Technologies et 495 K€ de Wafa IMA Assistance).

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements macroéconomiques et géopolitiques majeurs, en particulier l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et le retour de tensions inflationnistes, en hausse constante durant l'exercice.

Les placements financiers ont été impactés par cette crise, en particulier via la constatation de charges sur les cessions de placements à hauteur de 198 K€ et de dotations aux dépréciations des placements financiers pour 951 K€.

Le résultat financier, incluant les dotations/reprises aux dépréciations des provisions financières et des valeurs mobilières de placement, ressort à 4 290 K€ contre 5 843 K€ en 2021.

Il convient de souligner la très bonne résistance des fondamentaux de l'entité dans ce contexte difficile. L'hypothèse de continuité d'exploitation qui sous-tend l'élaboration de ses comptes reste donc parfaitement pertinente.

// PRINCIPES COMPTABLES ET MODES D'ÉVALUATION RETENUS

Les présents comptes ont été établis conformément :

- Aux dispositions des articles L 123-12 à L 123-28 du Code de commerce ;
- Aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France ;
- Aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (version consolidée).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

BILAN ACTIF

• Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

La société ne possède aucune immobilisation incorporelle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée réelle d'utilisation selon le mode linéaire.

Immobilisations financières

Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec un lien de participation

Les titres de participation sont représentés essentiellement par les actions détenues par notre société dans ses filiales.

Ils sont enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation des titres est effectuée sur la base de l'actif net comptable et d'éléments prévisionnels.

Autres titres immobilisés

Il s'agit des titres, autres que les titres de participation, que notre société a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme.

Leur détention n'est pas directement liée à l'activité de la société. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

• Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

• Valeurs mobilières de placement

Ces valeurs représentent des parts d'OPCVM, des certificats de dépôt négociables, des obligations et des comptes à terme. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire de ces titres est calculée sur la base du dernier cours coté au jour de l'inventaire. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'entrée. Le montant brut total du poste « valeurs mobilières de placement » au 31 décembre 2022 est de 29 268 K€.

Au 31 décembre 2022, la valeur du poste est la suivante :

(Montants en K€)

	VALEUR D'ACHAT	VALEUR NETTE	DÉPRÉCIATIONS TITRES
Parts d'OPCVM	9 768	8 715	1 053
Certificats de dépôt, comptes à terme*	19 500	19 500	
TOTAL	29 268	28 215	1 053

*Certificats de dépôt, comptes à terme et obligations sont présentés hors intérêts courus et non échus au 31/12/2022 (70 K€)

• Comptes de régularisation actif

Les charges payées au cours de l'exercice mais non imputables à ce dernier sont portées en charges constatées d'avance.

BILAN PASSIF

• Capitaux propres

Le capital social est composé de 3 634 041 actions de 15,24 euros, entièrement libérées.

• Provisions

Aucune provision pour risques et charges n'a été constatée au 31 décembre 2022.

• Dettes financières

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. L'emprunt souscrit en 2018 a été intégralement remboursé en 2022.

• Hors bilan

La société a donné des engagements financiers pour un montant de 208 349 K€.

Ces engagements sont essentiellement des passifs externes des GIE et SCI dans lesquels elle a des participations, des souscriptions à des augmentations de capital auprès d'IMA Assurances ainsi que des garanties de rachats d'actions qu'elle a données.

Elle a reçu des engagements pour 76 607 K€. Ces opérations sont détaillées dans le chapitre « Engagements hors bilan ».

// CHANGEMENT DE MÉTHODE ET D'ESTIMATIONS

• Changement d'estimations

Aucun changement notable d'estimations n'est intervenu au cours de l'exercice.

• Changement de méthode

Aucun changement notable de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

• Changement de présentation comptable

Aucun changement notable de présentation comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

// ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A compter du 1^{er} janvier 2023, les activités historiques d'assistance des Mutuelles actionnaires membres d'IMA GIE sont intégrées dans les activités d'IMA Assurances (selon un schéma de réassurance) et dans IMA Services.

Dans ce cadre, l'apport des activités d'assistance positionne IMA Assurances comme réassureur en quote-part des Mutuelles actionnaires devenues les « cédantes », et IMA GIE comme sous-traitant d'IMA Assurances dans la mise en œuvre de la gestion déléguée des sinistres.

L'activité d'assurances va ainsi devenir prépondérante au niveau du groupe IMA en 2023.

Pour permettre cette transformation, les fonds propres ont été renforcés en 2022 dans IMA SA et IMA Assurances pour 115 M€, une seconde opération est prévue en janvier 2023 pour 35 M€.

Au 1^{er} janvier 2023, IMA SA intègre un Groupe de TVA composé des entités suivantes : IMA SA, IMA Assurances, IMA GIE, IMH, IMA Technologies et IMA Protect.

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

• **Actif immobilisé et créances rattachées****Analyse des variations de certains postes d'actif immobilisé**

NATURE	VALEUR BRUTE DÉBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
. Participations par mise en équilibre				
. Autres participations	88 336	124 750		213 086
. Autres titres immobilisés	1 094			1 094
. Prêts et autres immobilisations financières	8 534			8 534
. Autres créances rattachées à des participations	7 476	717	4 712	3 481
TOTAL	105 440	125 467	4 712	226 195

Actif avec clause de réserve de propriété

Aucune acquisition d'immobilisation non réglée au 31 décembre 2022.

Décomposition de la variation des dépréciations liées à l'actif immobilisé

NATURE	DÉPRÉCIATIONS CUMULÉES DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS AUX DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES SUR DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE	DÉPRÉCIATIONS CUMULÉES FIN D'EXERCICE
Immobilisations financières				
. Autres participations	3 658			3 658 (*)
. Autres titres immobilisés				
. Prêts et autres immobilisations financières				
Créances				
. Autres créances rattachées à des participations				
TOTAL	3 658			3 658

(*) Dépréciations de titres de participation : 3 008 K€ Serena, 650 K€ IMA Deutschland.

Postes d'actif net

NATURE	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE	DÉPRÉCIATIONS	VALEUR NETTE FIN D'EXERCICE
Immobilisations financières			
. Autres participations	213 086	3 658	209 428
. Autres titres immobilisés	1 094		1 094
. Prêts et autres immobilisations financières	8 534		8 534
Créances			
. Autres créances rattachées à des participations	3 481		3 481
TOTAL	226 195	3 658	222 537

• **État des échéances des créances**

Le total des créances nettes de dépréciation à la clôture de l'exercice s'élève à 22 105 K€.

ÉTAT DES CRÉANCES	MONTANT	1 AN AU PLUS	PLUS D'1 AN
Créances clients	1	1	
État, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
État impôt sur les sociétés	1 840	1 840	
Groupe et Associés	20 220	20 220	
Débiteurs divers et produits à recevoir	44	19	25
TOTAL	22 105	22 080	25

• **Autres créances**

Débiteurs actifs nets de dépréciations

LIBELLÉS	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients	1	
Comptes courants des entreprises liées	20 220	17 989
État impôt sur les sociétés	1 840	
Débiteurs divers	19	3
Produits à recevoir	25	25
Charges constatées d'avance	96	0
Total	22 201	18 017

État, Sécurité Sociale et collectivités publiques

LIBELLÉS	31/12/2022	31/12/2021
Impôt sur les sociétés	1 840	
TOTAL	1 840	

• **Frais d'émission des emprunts**

LIBELLÉS	31/12/2022	31/12/2021
Frais d'émission des emprunts	147	
TOTAL	147	

Les frais d'émission de l'emprunt de 35 M€ qui sera souscrit par les actionnaires d'IMA SA en 2023 s'élèvent à 147 K€ au 31/12/2022. Leur étalement commencera en même temps que le début de l'amortissement de l'emprunt.

• **État des échéances des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 49 072 K€.

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	1 AN AU PLUS	PLUS D'1 AN MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	10		
État : Taxe sur la valeur ajoutée	2	2		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes : sur immobilisations				
Groupe et associés*	48 558	48 558		
Charges à payer	502	502		
TOTAL	49 072	49 072		

(*) Dettes de cash pooling : 42 941 K€

• **Autres dettes**

État, organismes Sécurité Sociale et collectivités publiques

LIBELLÉS	31/12/2022	31/12/2021
Impôt sur les sociétés	0	448
Charges à payer		
Taxes sur la valeur ajoutée	2	15
TOTAL	2	463

Créditeurs divers nets

LIBELLÉS	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants des entreprises liées	46 950	70 072
Dette d'intégration fiscale des filiales	1 608	185
Fournisseurs frais généraux	10	3
Charges à payer	502	256
TOTAL	49 070	70 516

// ÉTATS DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

• **Centralisation de trésorerie**

La centralisation de la trésorerie est une procédure qui consiste à faire remonter sur une même société, les encaissements et les décaissements affectant les comptes bancaires d'entités formant un groupe d'entreprises afin d'optimiser la gestion de la trésorerie.

Dans le Groupe IMA, c'est dans la société IMA SA que le compte centralisateur (ou compte pivot) est ouvert. IMA SA est chargée de collecter, de distribuer ou de placer les fonds disponibles.

La centralisation de trésorerie a été mise en place à compter du 1^{er} mars 2006 sur les sociétés françaises du Groupe.

La position des soldes bancaires du 31 décembre 2022, apportée à la centralisation de la trésorerie, s'établit ainsi :

LIBELLÉS	SOLDE BANCAIRE REÇU DE LA CENTRALISATION DE TRÉSORERIE
Société Générale et HSBC	22 721
TOTAL	22 721

Cette somme est comptabilisée au bilan pour les montants suivants :

ACTIF	Autres créances	-20 220 K€
PASSIF	Autres dettes	42 941 K€
		<u>22 721 K€</u>

La position globale de la trésorerie du compte centralisateur au 31 décembre 2022 s'établit ainsi :

	SOCIETE GENERALE ET HSBC
IMA GIE	1 470
IMA Assurances	20 711
IMA Services	-9 919
IMA Voyages	-1 222
Assurima	9 640
IMA Technologies	2 963
IMA Protect	6 135
SCI Bellune	-7 692
Inter Mutuelles Habitat GIE	-996
IMA Participations	2 007
IMA Innovation	-391
Domissima	15
Sérèna	0
TOTAL	22 721

La centralisation de trésorerie repose sur des mouvements effectifs de fonds entre le compte centralisateur et les comptes participants et génère par conséquent une relation de prêt/emprunt intragroupe nécessitant la mise en place d'une rémunération calculée sur le principe suivant : les avances portent intérêt au taux Ester * -0,20 sur les positions créditrices (prêts) et Ester +0,20 sur les positions débitrices (emprunts) sans que le taux puisse devenir négatif conformément à la convention de trésorerie (le taux minimum pouvant être appliqué sera de 0).

Ces rémunérations ressortent comme suit pour l'exercice :

	INTÉRÊTS VERSÉS	INTÉRÊTS PERÇUS
Exercice 2022	176	73

* L'indice de référence Ester, calculé par la Banque centrale européenne a remplacé l'Eonia, depuis le 3 janvier 2022.

• **Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation**

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2022

Toutes les filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les données de WAFA IMA Assistance et Healthcase sont converties au taux de clôture.

SOCIÉTÉS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	PRÊTS AVANCES CONSEN- TIS PAR IMA SA	CAUTIONS AVALS DONNÉS PAR IMA SA	CA HT OU PRIMES BRUTES ACQUISES DE L'EXER- CICE	RÉSULTAT NET COMP- TABLE DE L'EXER- CICE	DIVI- DENDES ENCAIS- SÉS PAR IMA SA EN 2022
FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 %										
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE FRANÇAISES										
. IMA Assurances (SA)	122 000	39 409	99,99	122 000	122 000	-	-	60 026	5 328	2 000
. ASSURIMA (SA)	6 200	17 001	99,99	6 200	6 200	-	-	25 490	2 596	1 200
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE ÉTRANGÈRES										
. IMA Italia (SPA)	3 857	23 210	99,99	12 070	12 070	-	-	52 912*	1 435*	
. IMA Iberica (SA)	5 430	7 562	99,99	4 202	4 202	-	-	22 028	729	
* Données non définitives										
SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE										
. Prestima (SRL)	2 623	1 304	99,99	4 001	4 001	602	-	16 169	768	
. IMA Deutschland (GMBH)	652	-466	100,00	1 932	1 282	1 707	-	4 439	-368	
GIE										
. IMA GIE	3 547	338	84,57	3 000	3 000	-	-	659 739	0	
. IMH GIE	100	0	80,00	80	80	-	-	50 796	0	
SOCIÉTÉS DE SERVICES										
. IMA Voyages (SASU)	50	569	100,00	96	96	-	-	775	33	
. IMA Technologies (SASU)	500	7 845	100,00	643	643		-	35 737	1 475	800
. IMA Protect (SASU)	1 300	13 737	100,00	4 317	4 317	-	-	42 453	1 179	800
. IMA Services (SASU)	3 553	5 259	100,00	6 547	6 547	-	-	85 291	1 429	
. Sérèna (SA)	1 236	-486	100,00	4 008	1 000			1 705	-253	
. Domissima (SARL)	25	-9	100,00	25	25			0	0	
. IMA Participations (SASU)	15 000	-2 770	100,00	15 000	15 000	-	-	0	-1 964	
. IMA Innovation (SASU)	25 000	-5 327	100,00	25 000	25 000	-	-	6 870	-223	
SCI										
. SCI Bellune	2 020	12 361	99,99	2 020	2 020	8 534	-	5 300	884	

• **Entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation (suite)**

SOCIÉTÉS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	% DU CAPITAL DÉTENU	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	PRÊTS AVANCES CONSEN- TIS PAR IMA SA	CAU- TIONS AVALS DONNÉS PAR IMA SA	CA HT OU PRIMES BRUTES ACQUISES DE L'EXER- CICE	RÉSULTAT NET COMP- TABLE DE L'EXER- CICE	DIVI- DENDES ENCAIS- SÉS PAR IMA SA EN 2022
PARTICIPATIONS DÉTENUES ENTRE 10 % ET 50 %										
SOCIÉTÉS D'ASSURANCE										
. WAFA IMA Assistance	4 481	14 397	35,00	1 641	1 641	17	-	30 842	3 916	495
SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE										
. IMA Benelux	500	1 657	34,00	170	170	904	-	11 743	165	
AUTRES										
. Healthcase LLC**	44	-97	25,00	11	11	251	-	5 835	-97	
AUTRES PARTICIPATIONS										
PARTICIPATIONS FRANÇAISES NON COMPRIS EN A2										
. SCI IMIS	700	443	14,29	122	122	-	-	119	42	
PARTICIPATIONS ÉTRANGÈRES NON COMPRIS EN A2										
. IMA Servizi (SPA)	100	1 558	4,50	1	1	-	-	52 478*	0	

* Données non définitives pour 2022

** Données au 31/12/2021

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

	FILIALES		PARTICIPATIONS	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
Brute	188 936	22 206	1 216	1 822
Nette	185 928	21 556	1 216	1 822
Montant des prêts et avances accordés (valeurs brutes)	8 534	2 309		1 172

// INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES AUTRES POSTES DU PASSIF

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Composition de l'actionnariat

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 3 634 041 actions simples d'une valeur nominale de 15,24 euros. Chaque action confère un et un seul droit de vote à son détenteur.

Mouvements des fonds propres et réserves

NATURE	31.12.21	AFFECTATION DU RÉSULTAT N-1	MOUVEMENTS N RÉSULTAT N	31.12.22
Capital	36 754		18 628	55 382
Primes liées au capital	51 636		94 072	145 708
Réserve légale	3 140	119		3 259
Réserve statutaire (1)	10			10
Autre réserve	7			7
Report à nouveau	30 505	2 252		32 757
Résultat de l'exercice	2 371	-2 371	236	236
Provisions réglementées			11	11
Total	124 423	0	112 947	237 370

(1) Réserve statutaire créée dans le cadre de statuts antérieurs

Les frais d'acquisition des titres IMA Italia en 2022 (71 K€) font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans dont 11 K€ ont été dotés en 2022.

Réévaluation au cours de l'exercice

Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques filiales n'a été constatée au 31 décembre 2022.

// AUTRES INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

Détail des charges à payer

CHARGES À PAYER	31.12.22	31.12.21
Dettes fournisseurs comptes rattachés		
Factures à recevoir	502	256
Dettes fiscales		
Impôt sur les sociétés		448
Total des charges à payer	502	704

Détail des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31.12.22	31.12.21
Charges d'exploitation		
Charges constatées d'avance	96	0
Total des charges constatées d'avance	96	0

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	31.12.22	31.12.21
Disponibilités		
Intérêts courus à recevoir	72	288
Total des produits à recevoir	72	288

// ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

LIBELLÉ	TOTAL 31/12/2022	DONT ENGAGEMENT À L'ÉGARD DES			TOTAL 31/12/2021
		DIRIGEANTS	ENTREPRISES LIÉES	PARTICIPATION	
ENGAGEMENTS REÇUS (1)	76 607		76 000	6 607	22 894
ENGAGEMENTS DONNÉS	208 349		204 881	3 468	145 063
Avals, cautions et garanties de crédit donnés (2)	13 636		13 636	0	15 733
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0		0	0	0
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus (3)	75 677	0	72 209	3 468	14 649
Autres engagements donnés (4)	119 036		119 036	0	114 681
(1) ENGAGEMENTS REÇUS	76 607		70 000	6 607	22 894
Garantie de ventes d'actions	6 607			6 607	22 894
Garantie de ventes d'actions	70 000		70 000		
(2) AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES DE CRÉDIT DONNÉS	13 636		13 636		15 733
Caution solidaire d'IMA SA en faveur d'AMEX pour l'utilisation de la carte IMA Voyages	50		50		50
Caution d'IMA SA en faveur de la Société Générale pour l'utilisation de la carte bleue VISA IMA Voyages	120		120		120
Caution solidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement d'un emprunt de 8 200 000 euros contracté en mars 2006 pour la construction d'un nouveau bâtiment au 30 rue de Bellune à Niort (79000)	186		186		261
Caution solidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement de l'emprunt de 9 000 000 euros contracté auprès de la CE	6 387		6 387		7 413
Caution solidaire en faveur du prêteur avec la société SCI Bellune pour le remboursement de l'emprunt de 9 000 000 euros contracté auprès du CRCA	6 893		6 893		7 889
(3) AUTRES ENGAGEMENTS SUR TITRES, ACTIFS OU REVENUS	75 677		72 209	3 468	14 649
Garantie de rachats d'actions	5 538		2 070	3 468	14 649
Garantie de rachats d'actions	70 139		70 139		
(4) AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	119 036		119 036		114 681
Engagements liés à la responsabilité d'associés ou de membres de certaines entités					
Passifs externes	119 036		119 036		114 681
SCI Bellune : quote-part du passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	18 772		18 772		24 271
IMA GIE : passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	89 626		89 626		80 563
IMH GIE : passif externe de la filiale à la clôture de l'exercice	10 638		10 638		9 846

À l'occasion de diverses opérations sur des participations stratégiques (IMA Benelux, WIA), IMA SA a été conduite à prendre et à recevoir des garanties de ventes ou de rachats sur titres à dire d'expert.

À l'occasion de deux contrats de prêt souscrits par la SCI Bellune auprès de la Société Générale pour la construction d'un nouveau bâtiment, IMA SA a pris l'engagement de conserver les parts qu'elle détient dans la SCI Bellune et dans IMA GIE jusqu'au remboursement complet des emprunts.

Dans le cadre de la mise en place de la réassurance, les actionnaires d'IMA SA qui sont aussi cédantes à l'égard d'IMA Assurances se sont engagées à souscrire à l'émission d'une première tranche de dettes à hauteur de 35 millions d'euros d'ici le 31 janvier 2023.

Dans le cadre de la mise en place de la réassurance, les actionnaires d'IMA SA qui sont aussi cédantes à l'égard d'IMA Assurances se sont engagées à souscrire une nouvelle tranche de dettes à hauteur de 35 millions d'euros maximum en cas d'une couverture du SCR d'IMA Assurances inférieur à 105 % (et sous réserve d'un accord du CS si la couverture du SCR est entre 105 % et 115 %).

// INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les montants ci-après sont présentés en milliers d'euros.

- **Commissions**

La société n'a perçu aucune commission sur l'exercice 2022.

- **Ventilation du chiffre d'affaires**

La société n'a comptabilisé aucun chiffre d'affaires en 2022.

- **Production immobilisée**

La société n'a réalisé aucune production immobilisée en 2022.

- **Ventilation des produits et des charges de placement**

Ventilation des produits et des charges de placement de l'exercice

NATURE DES REVENUS	ENTREPRISES LIÉES	AUTRES REVENUS	TOTAL
Revenus des participations			
dont dividendes reçus des filiales (Assurima : 1 200 K€, IMA Assurances : 2 000 K€, IMA Protect : 800 K€, Wafa IMA Assistance : 495 K€, IMA Technologies : 800 K€)	5 295		5 295
dont autres revenus des titres de participations			
dont intérêts cash pooling	73		73
Revenus des placements immobiliers			
Revenus des autres placements	13	230	243
Autres revenus financiers (commissions, honoraires,...)			
Reprise sur provisions financières et dépréciation des éléments financiers		13	13
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 381	243	5 624
Frais financiers (commission, honoraires, intérêts et agios,...)			
Dotation provision pour dépréciation des placements financiers		951	951
Dotation provision pour dépréciation des titres de participation			
Pertes sur créances			
Charges d'intérêts cash pooling	175		175
Charges d'intérêts sur comptes courants des filiales	9		9
Total des autres charges de placements (moins values, dotations aux amortissements et provisions, charges internes,...)		198	198
TOTAL CHARGES FINANCIERES	184	1 149	1 333

- **Ventilation des charges de personnel**

IMA SA n'a aucun salarié depuis le transfert de l'ensemble de son personnel à IMA GIE au 1^{er} janvier 2001.

- **Proportion dans laquelle le résultat de l'exercice a été affecté par des dérogations aux principes généraux d'évaluation**

Aucune dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale n'a été pratiquée au cours de l'exercice.

- **Impôt sur les sociétés**

Ventilation de l'impôt sur les sociétés (montants en euros)

	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RÉSULTAT APRÈS IMPÔT
Opérations ordinaires	-1 086 576	-1 336 163	249 587
Opérations exceptionnelles	-11 045	2 761	-13 806
TOTAL	-1 097 621	-1 333 402	235 781

Situation fiscale différée ou latente (montants en milliers d'euros)

	DÉDUCTIONS - RÉINTÉGRATIONS FISCALES			IMPÔT
	DÉBUT D'EXERCICE	VARIATION	FIN D'EXERCICE	
1. Décalage certains ou éventuels				
Provisions pour dépréciations non déductibles temporairement	3 774	938	4 712	1 178
Charges non déductibles temporairement	0	0	0	0
Plus-values latentes imposées	171	-1 219	-1 048	262
Moins-values latentes déduites				
Ecart de conversion passif		18	18	5
Ecart de conversion actif				
Plus values en instance d'imposition				
Moins values en instance d'imposition				
TOTAL	3 945	-263	3 682	1 445
2. ELÉMENTS À IMPUTER				
Amortissements différés				
Moins values à long terme				
3. ELÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE				

Intégration fiscale (montants en milliers d'euros)

L'application de la convention d'intégration fiscale emporte pour l'exercice 2022, les conséquences suivantes :

	RÉSULTAT AVANT IS	IMPÔT (-) OU SUBVENTION IS (+)	RÉSULTAT NET
IMA SA*	-1 097	1 333	236
IMA Technologies	1 927	-452	1 475
IMA Voyages	44	-11	33
IMA Protect	1 812	-633	1 179
IMA Services	1 932	-503	1 429
Assurima	3 420	-824	2 596
IMA Assurances	6 809	-1 481	5 328
Domissima	0	0	0
SERENA	-337	84	-253
IMA Participations	-2 152	188	-1 964
IMA Innovation	-266	43	-223
Groupe fiscal	12 092	-2 256	9 836

* Dont 3 K€ de régularisation sur l'impôt 2021 comptabilisé en 2022 (Mécénat).

La répartition de l'impôt au sein du Groupe est la suivante :

- Chaque société filiale verse à IMA SA, la société mère, au titre de sa contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat ou sa plus-value à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement.
- En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, chaque société filiale recevra à titre définitif de la société mère, une subvention égale à l'économie d'impôt sur les sociétés procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette.

L'incidence de l'intégration fiscale pour IMA SA est la suivante :

Charge d'impôt 2022 : -6 K€ (sans intégration fiscale)	Impôt comptabilisé 2022 : -1 336 K€ (avec intégration fiscale) (hors régularisations au titre des exercices antérieurs)
---	---

La différence provient de l'intégration fiscale : comptabilisation des réallocations des économies d'IS liées aux déficits, retraitements des opérations intragroupe et supplément de contribution sociale sur l'impôt.

• **Ventilation des produits et charges exceptionnels**

LIBELLÉS	31/12/2022	31/12/2021
Profits sur exercices antérieurs		
Produits cession immobilisations financières		329
Reprises sur dépréciations exceptionnelles		2 433
TOTAL	0	2 762

LIBELLÉS	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs nettes des immobilisations financières cédées		2 748
Charges cession immobilisations financières		1
Dotations aux provisions exceptionnelles	11	0
Total	11	2 749

// **AUTRES INFORMATIONS**

• **Identité de la société consolidante**

Les comptes du Groupe IMA sont consolidés par mise en équivalence dans les groupes :

- MACIF
- MAIF
- MATMUT

IMA SA et ses filiales forment un sous-groupe de consolidation qui comprend les sociétés suivantes :

- Inter Mutuelles Assistance SA
- IMA Assurances
- ASSURIMA
- IMA GIE
- IMA Services
- IMA Voyages
- IMA Iberica
- IMA Italia
- IMA Deutschland
- IMA Servizi
- Prestima
- IMA Benelux
- IMA Technologies
- IMA Protect
- SCI Bellune
- Inter Mutuelles Habitat GIE
- WAFA IMA Assistance
- Serena
- IMA Participations
- IMA Innovation
- GIE La Chantierie
- IMACARE

IMA SA consolide :

- En intégration globale les filiales dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif soit toutes sauf WAFA IMA Assistance et IMA Benelux.
- En intégration proportionnelle, les filiales dans lesquelles elle exerce un contrôle conjoint, seule IMA Benelux est concernée.
- En mise en équivalence, les filiales dans lesquelles elle exerce une influence notable, c'est le cas de WAFA IMA Assistance.
- En intégration globale, le GIE La Chantierie, GIE sans capital, conformément à la convention de consolidation signée en 2018 avec IMA SA

• **Personnel et dirigeants**

Conformément à l'article 833-17 du Plan Comptable Général, notre société ne fournit pas cette information car elle permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

• **Effectifs**

IMA SA n'a aucun salarié depuis le transfert de l'ensemble de son personnel à IMA GIE au 1^{er} janvier 2001.

• **Informations diverses**

DÉNOMINATION SOCIALE	INTER MUTUELLES ASSISTANCE S. A.
Forme	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Siège social	118 avenue de Paris – 79000 NIORT
Capital social	55 382 784,84 euros
Identifiant	RCS NIORT N°320 281 025

3.4

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

RAPPORT DES COMMISSAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société Inter Mutuelles Assistance SA,

1 // OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Inter Mutuelles Assistance SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 // FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3 // JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note de l'annexe « Immobilisations financières ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de résultats des sociétés concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des business plans établis pour chacune des entités sous le contrôle de la Direction Générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

4 // VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5 // RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

6 // RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci

proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense et Niort, le 11 mai 2023

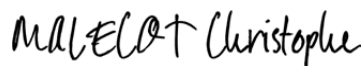
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Pierre de LATUDE

GROUPE Y AUDIT



Christophe MALÉCOT

MAZARS

Siège social : 61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
Tel : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01
Société Anonyme d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes à Directoire
et Conseil de Surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre B 784 824 15

GROUPE Y AUDIT

Siège social : 53 rue des Marais
CS 18421 - 79 024 Niort Cedex
Tel : +33 (0) 5 49 32 49 01 - Fax : +33 (0) 5 49 32 49 07
Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
Capital de 37 000 Euros - RCS Niort B 377 530 563

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES.

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société Inter Mutuelles Assistance SA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

// CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

1. Contrat de travail des membres du Directoire

Dirigeant concerné

IMA S.A., administrateur unique du GIE IMA, représenté par M. Claude SARCIA

Nature, objet et modalités

Votre Conseil de Surveillance du 7 décembre 2022 a autorisé la conclusion d'une part, d'une convention tripartite de transfert d'IMA GIE vers IMA SA des contrats de travail de chaque membre du Directoire et d'autre part, la conclusion de l'avenant corrélatif au contrat de travail avec effet au 1^{er} janvier 2023.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Un Groupe TVA est constitué au 1^{er} janvier 2023. En application de l'article 256 C du code général des impôts, la constitution d'un Assujetti Unique est conditionnée à l'existence de liens financiers, économiques et organisationnels entre les entités juridiques exerçant cette option.

A cet effet, l'activité d'IMA SA est enrichie avec des prestations rendues aux sociétés du Groupe.

Les conventions opèrent un transfert des contrats de travail des membres du Directoire. L'avenant au contrat de travail annexé à chaque convention détaille les modalités d'exécution du contrat qui seront applicables au sein d'IMA SA à compter du 1^{er} janvier 2023.

2. Engagement de prise en charge par IMA SA d'une indemnisation au chômage des membres du Directoire

Dirigeant concerné

IMA S.A., administrateur unique du GIE IMA, représenté par M. Claude SARCIA

Nature, objet et modalités

Votre Conseil de Surveillance du 7 décembre 2022 a autorisé la conclusion d'un engagement de prise en charge d'une indemnisation au chômage par la société des membres du Directoire salariés.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

En tant que salariés d'IMA GIE, les membres du Directoire sont actuellement bénéficiaires de la couverture d'assurance chômage accordée par Pôle Emploi.

Du fait du transfert des contrats de travail vers IMA SA, la société verserait le montant de l'allocation chômage que le membre du Directoire aurait perçu si Pôle Emploi devait refuser le bénéfice des prestations à l'occasion d'une rupture du contrat de travail.

Le membre du Directoire bénéficierait alors du versement de cette indemnité selon les mêmes modalités que celles appliquées à l'allocation chômage et sous les mêmes conditions.

// CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

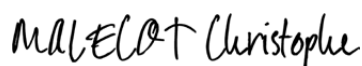
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Niort et Paris La Défense, le 11 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

GROUPE Y AUDIT

MAZARS



Christophe MALÉCOT



Pierre de LATUDE

GROUPE Y AUDIT

Siège social : 53 rue des Marais
CS 18421 - 79 024 Niort Cedex
Tel : +33 (0) 5 49 32 49 01 - Fax : +33 (0) 5 49 32 49 07
Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
Capital de 37 000 Euros - RCS Niort B 377 530 563

MAZARS

Siège social : 61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex
Tel : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01
Société Anonyme d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes à Directoire
et Conseil de Surveillance
Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre B 784 824 15



04

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.



4.1

106 INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2022.

106	LA GOUVERNANCE
107	LE CONSEIL DE SURVEILLANCE
107	LA COMPOSITION ET LE RÔLE DES COMITÉS SPÉCIALISÉS
107	LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES
107	LE COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE
107	LE COMITÉ DES SÉLECTIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS
107	LE COMITÉ FINANCE

4.2

108 MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.

108	LISTE DES MANDATS ET/OU FONCTION EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX D'INTER MUTUELLES ASSISTANCE S.A. EN 2022
115	AUTORISATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE CAUTION, CONVENTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES
115	CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

4.3

116 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA S.A. DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.

4.4

117 OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil de Surveillance de la Société IMA S.A. a établi le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce.

4.1

INFORMATION EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE AU 31 DÉCEMBRE 2022.

// LA GOUVERNANCE

IMA SA	
CONSEIL DE SURVEILLANCE	
PRÉSIDENT	Nicolas GOMART
VICE-PRÉSIDENTS	Patrick JACQUOT
	Jean-Philippe DOGNETON
	Yves PELLICIER
MEMBRES D'HONNEUR	Roger BELOT
	Daniel HAVIS
	Dominique MAHE
MEMBRES	Thierry MASSON
	MACIF - Représentée par Philippe PERRAULT
	MACIFILIA - Représentée par Luca HAIDARI
	MAIF - Représentée par Jean-Philippe MARIETTE
	ALTIMA Assurances - Représentée par Pascal DEMURGER
	MATMUT - Représentée par Jean-Luc NODENOT
	MATMUT Protection Juridique - Représentée par Nathalie CIORNEI
	BPCE Assurances - Représentée par Marion AUBERT
	MAPA Mutuelle d'Assurance - Représentée par Vincent LOIZEIL
	AGPM Assurances - Représentée par Véronique FLORIN
	MAE - Représentée par Philippe BENET
	P&V Assurances - Représentée par Hilde VERNAILLEN
	WAFA Assurance - Représentée par Ramsès ARROUB
DIRECTOIRE	
PRÉSIDENT	Claude SARCIA
VICE-PRÉSIDENT	David PINO
MEMBRES	Frédéric CHEVALIER
	Virginie GENIEYS

IMA GIE	
Directeur Général	Claude SARCIA
Directeur Général Délégué	David PINO
Directeurs Généraux Adjoints	Rodolphe BOUTIN
	Christophe CASES
Membres de la Direction Générale	Frédéric CHEVALIER
	Virginie GENIEYS

// LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Des changements sont intervenus au sein du Conseil de Surveillance au cours de l'année 2022 :

- Nicolas GOMART a été nommé président du Conseil de Surveillance en remplacement de Daniel HAVIS,
- Yves PELLICIER a remplacé Dominique MAHE en qualité de membre et vice-président du Conseil,
- Jean-Luc NODENOT a remplacé Nicolas GOMART en tant que représentant MATMUT.

// LA COMPOSITION ET LE RÔLE DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance ont vocation à instruire et préparer les dossiers en amont des prises de décision.

Le Conseil de Surveillance a constitué les comités suivants :

- le Comité d'Audit et de Risques,
- le Comité de Suivi du Plan Stratégique,
- le Comité de Sélection et des Rémunérations,
- depuis le 29 juin 2022 création du comité Finance et de son comité Gestion Souscription Réassurance.

// LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques a pour objet de produire des avis ou recommandations au Conseil de Surveillance dans les domaines du contrôle des comptes (fiabilité des états financiers, efficacité des procédures internes d'établissement des comptes, sélection et fonctionnement du collège des commissaires aux comptes), de l'audit et du contrôle interne.

Il se compose de :

- MACIF représentée par Jean-Marie GUILLEVIC, président,
- MATMUT représentée par Philippe VORIN,
- MAIF représentée par Jean-Philippe MARIETTE,
- WAFA Assurance représentée par Hatim FATHI, représentant les actionnaires minoritaires détenant au moins 2 % du capital,
- AMDM représentée par Patrick JACQUOT, représentant les autres actionnaires minoritaires.

Ce comité s'est réuni à quatre reprises en 2022.

// LE COMITÉ DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE

Ce comité a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan stratégique et du plan de développement d'IMA, de vérifier la bonne atteinte des objectifs fixés par les actionnaires et de préparer les éléments d'information aux actionnaires et au Conseil de Surveillance.

Il se compose de :

- MACIF représentée par Mira LE LAY et Yann ARNAUD,
- MAIF représentée par Nicolas BOUDINET et Christine MATHE CATHALA,
- MATMUT représentée par Thierry MASSON et Stéphane MULLER.

Les membres du Directoire sont invités permanents.

Ce comité s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2022.

// LE COMITÉ DE SÉLECTION ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité de Sélection et des Rémunérations a pour vocation d'assister le Conseil de Surveillance. Il peut proposer ou préconiser toute orientation dans la politique sociale et de rémunération des mandataires sociaux.

Il se compose de :

- Nicolas GOMART Président du Conseil de Surveillance,
- Thierry MASSON (MATMUT),
- Yves PELLICIER (MAIF),
- Jean-Philippe DOGNETON (MACIF),
- Hilde VERNAILLEN (P&V, représentant les actionnaires minoritaires détenant au moins 2 % du capital),
- Patrick JACQUOT (Assurance Mutuelle des Motards, représentant les autres actionnaires minoritaires).

Ce comité tient au moins une réunion par an sur convocation de son président. En 2022, il s'est réuni à deux reprises.

// LE COMITÉ FINANCE

Le Comité Finance permet de partager une vision économique synthétique du Groupe IMA et d'en rendre compte au Conseil de Surveillance.

Il s'appuie sur le Comité Gestion Souscription Réassurance, comité technique procédant à des analyses et à des suivis destinés à l'éclairer.

Il se compose de :

- Luc DELAGE (MAIF)
- Nicolas BOUFFARD (MACIF)
- Stéphane MULLER (MATMUT)
- Emmanuel SOTTO (BPCE)
- Régis WEISSLINGER (AGPM)

Ces comités se sont réunis une fois en fin d'année.

4.2

MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX.

// LISTE DES MANDATS ET/OU FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX D'INTER MUTUELLES ASSISTANCE S.A. EN 2022

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2022
Ramsès ARROUB	WAFA Assurance	Président Directeur Général
	LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISIE)	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur
	PANORAMA	Président Directeur Général
	WAFA IMA Assistance	Président du Conseil d'Administration
	WAFA Assurance VIE SENEGAL	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	WAFA Assurance SENEGAL NON-VIE	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	WAFA Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	PRO ASSUR Non-Vie CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	WAFA Assurance Vie CÔTE D'IVOIRE	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	WAFA Assurance CÔTE D'IVOIRE	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Wafa Life Insurance Egypt	Président du Conseil d'Administration
	A6 Immobilier	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	ACAMSA	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Inter Mutuelles Assistance	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
	Atlas Hospitality Maroc	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur
	SUTA	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur
	SUCRUNION	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2022
Ramsès ARROUB (Suite)	MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur
	AKWA AFRICA	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur
	COSUMAR	Représentant permanent WAFA Assurance en qualité d'Administrateur
	CIMR	Administrateur intuitu personae
Marion AUBERT	BPCE Assurances	Directeur Général Délégué
	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent de BPCE Assurances au Conseil de Surveillance
	MURACEF	Représentant de BPCE Assurances, Administrateur
	SURASSUR	Représentant de BPCE Assurances, Administrateur
	MRN	Représentant de Natixis Assurances, Administrateur
Philippe BENET	Inter Mutuelles Assistance	Représentant MAE au Conseil de Surveillance
	MAE	Président Directeur Général
	Mutuelle MAE	Président
	MAE VIE	Président Directeur Général
	MAE	Président Directeur Général
	Ofivalmo Partenaires	Censeur
Frédéric CHEVALIER	IMA Protect	Représentant IMA SA, Président
	IMA Benelux	Administrateur, représentant IMA Assurances
	Assurima	Membre du Conseil d'Administration
	IMA Assurances	Membre du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Directoire
Nathalie CIORNEI	Inter Mutuelles Assistance	Représentant MATMUT Protection Juridique au Conseil de Surveillance

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2022
Pascal DEMURGER	Inter Mutuelles Assistance	Représentant ALTIMA au Conseil de Surveillance
	MAIF	Directeur Général
	MAIF VIE	Administrateur
	SMACL Assurances	Administrateur
Jean-Philippe DOGNETON	Inter Mutuelles Assistance	Membre et Vice-Président au Conseil de Surveillance
	MACIF	Directeur Général
	AEMA Groupe	Directeur Général Délégué
	MUTAVIE	Membre et Président du Directoire
	Prévoyance Aesio Macif	Membre du Conseil d'Administration
	ABEILLE Assurances	Membre et Président du Conseil d'Administration
Véronique FLORIN	AGPM Assurances	Directeur Général Délégué
	AGPM Groupe	Directeur Général Délégué
	AGPM Vie	Directeur Général Délégué
	AGPM Conseil	Gérant
	AGPM Services	Directeur Général Délégué
	Société Particulière AGPM	Gérant
	Inter Mutuelle Assistance	Représentant permanent AGPM Assurances au Conseil de Surveillance
Virginie GENIEYS	SCI Bellune	Gérante
	IMA Assurances	Membre du Conseil d'Administration
	Assurima	Membre du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Directoire

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2022
Nicolas GOMART	CARDIF IARD	Vice-Président du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent MATMUT Membre du Conseil de Surveillance
	Inter Mutuelles Entreprises	Président du Conseil de Surveillance
	INFRAVIA Capital Partner	Membre du Collège de Surveillance
	MATMUT	Directeur Général, Vice-Président
	Groupe MATMUT	Directeur Général, Vice-Président
	MATMUT & Co	Président du Conseil d'Administration
	MATMUT Innovation	Président
	MATMUT Protection Juridique	Président du Conseil d'Administration
	MATMUT VIE	Président du Conseil d'Administration
	SOCRAM	Censeur
	Palais de la Mutualité	Représentant permanent de FNMF – Gérant
Patrick JACQUOT	Assurance Mutuelle Des Motards	Président Directeur Général
	SCIC LA PALANQUEE	Représentant permanent AIRDIE OCCITANIE, Administrateur
	Inter Mutuelles Assistance	Vice-Président du Conseil de Surveillance
	MATMUT - Protection Juridique	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	OFI HOLDING	Représentant permanent d'OFIVALMO PARTENAIRES, Administrateur
	MUTAC	Administrateur
	OFIVALMO Partenaires	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	SOCRAM	Représentant permanent de l'AMDM, Administrateur
	SOLUCIA PJ	Administrateur
	MACIF	Membre du Comité des Rémunérations en qualité de personnalité extérieure qualifiée

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2022
Luca HAIDARI	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent MACIFILIA, Membre du Conseil de Surveillance
	Socram Banque	Administrateur, Membre du Conseil d'administration
	Abeille Assurances Holding	Administrateur, Membre du Conseil d'administration et Membre du comité stratégique d'Abeille Assurances
	Syneteristiki	Membre du Conseil d'administration et Vice-Président du Conseil d'administration
Vincent LOIZEIL	Inter Mutuelles Assistance	Représentant Permanent MAPA - Membre du Conseil de Surveillance
	MAPA	Directeur Général
	MATMUT Protection Juridique	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	MUTAVIE	Représentant MAPA, Membre du Conseil de Surveillance
	OFIVALMO Partenaires	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	SOCRAM	Représentant Permanent MAPA, Administrateur
	Mutuelle d'Assurance de la Boulangerie (ex RCBF)	Directeur Général
	MAPA-MAB (ex MAPA RCBF)	Directeur Général
	MAPA-MAB VIE (ex MAPA-RCBF VIE)	Directeur Général Délégué
Yves PELLICIER	Inter Mutuelles Assistance	Vice-Président du Conseil de Surveillance
	MAIF	Président
	MAIF Solutions Financières	Président
	MAIF Vie	Président
	NUMA	Représentant permanent MAIF, Président
Jean-Philippe MARIETTE	Inter Mutuelles Assistance	Représentant MAIF au Conseil de Surveillance Membre du CoRAC
	MAIF	Administrateur, Vice-Président
	SMACL Assurances	Administrateur Président du CoRAC
	VYV Protection Avenir	Membre du Comité de Surveillance

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2022
Thierry MASSON	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Conseil de Surveillance
	Inter Mutuelles Entreprises	Membre du Directoire
	CARDIF IARD	Administrateur et Membre du Comité d'Audit
	Palais du Congrès de Rouen	Gérant
	MATMUT Mutualité	Administrateur
	MATMUT Immobilier	Président
	MATMUT Location Véhicule	Président
	MATMUT Protection Juridique	Administrateur
	MATMUT	Directeur Général Délégué -Dirigeant Effectif
	Groupe MATMUT	Directeur Général Adjoint -Dirigeant Effectif
Jean-Luc NODENOT	Inter Mutuelles Assistance	Représentant MATMUT au Conseil de Surveillance
	MATMUT & Co	Administrateur
Philippe PERRAULT	MACIF	Membre et Président du Conseil d'Administration
	MACIFILIA	Membre et Président du Conseil d'Administration
	AEMA GROUPE	Membre du Conseil d'Administration
	FINORPA Financement	Membre du Conseil d'Administration
	FINORPA SCR	Membre du Conseil d'Administration
	Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent MACIF SAM, Membre du Conseil de Surveillance
	MACIF Participations	Membre du Conseil d'Administration
	MACIF Impact ESS	Président et Membre de droit du Comité de gestion Membre du Conseil d'Administration
	ABEILLE Assurances Holding	Membre du Conseil d'Administration
	SIIL	Membre du Comité de Direction

PRÉNOM/ NOM	SOCIÉTÉ	MANDATS AU 31 DÉCEMBRE 2022
David PINO	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Directoire
	IMA Assurances	Président du Conseil d'Administration
	ASSURIMA	Président du Conseil d'Administration
	IMA Iberica	Membre du Conseil d'Administration
	IMATECH	Représentant d'IMA SA, Président
	IMA Voyages	Représentant d'IMA SA, Président
	IMA Italia	Président du Conseil d'Administration
	IMA Servizi	Président du Conseil d'Administration
Claude SARCIA	ASSURIMA	Membre du Conseil d'Administration
	IMA Assurances	Membre du Conseil d'Administration
	IMA Benelux	Représentant d'IMA SA au Conseil d'Administration
		Président du Conseil d'Administration
	DOMISSIMA	Gérant
	Inter Mutuelles Assistance	Président du Directoire
	WAFA IMA Assistance	Représentant IMA SA au Conseil d'Administration
		Vice-Président du Conseil d'Administration
		Président du Comité d'Audit des risques et des comptes
	IMA Services	Représentant IMA SA, Président
Hilde VERNAILEN	IMA Participations	Représentant IMA SA, Président
	IMA Innovation	Représentant IMA SA, Président
	CLU Invest	Administrateur
	Financière Botanique	Président du Conseil d'Administration
	IMA Benelux	Administrateur et Président du Comité d'Audit
	Inter Mutuelles Assistance	Membre du Conseil de Surveillance
	Multipharma	Président du Conseil d'Administration
	Multipharma Group	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
	P&V Assurances	Administrateur et Président du Comité de Direction
	Partena Business Services	Administrateur
	Partena Business Solutions	Administrateur
	PSH	Administrateur et Président du Comité de Direction
	PORTIMA	Membre du Comité Exécutif
	PROCOOP	Administrateur Délégué
	Private Insurer	Administrateur et Président du Comité de Direction

**// AUTORISATION DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE DE CAUTIONS,
CONVENTIONS, AVALS ET AUTRES
GARANTIES**

IMA SA s'est portée caution de sa filiale, IMA Voyages, pour :

- l'utilisation de la carte bleue VISA servant au paiement de la mise en place de moyens logistiques à hauteur de 120 000 euros,
- l'utilisation de la carte bleue AMEX servant au paiement de la mise en place de moyens logistiques à hauteur de 50 000 euros.

IMA SA s'est portée caution de sa filiale, la SCI BELLUNE pour :

- un premier prêt de 9 000 000 euros souscrit pour financer le projet immobilier « Niort 118 »
- un deuxième prêt de 9 000 000 euros souscrit pour financer le projet immobilier « Niort 118 ».

IMA SA est garante de la fourniture de garanties d'assistance par WAFA IMA Assistance au profit de FCA Maroc avec effet du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2022.

**// CONVENTIONS CONCLUES ENTRE
UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN
ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF
DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE :**

Aucune convention entrant dans le cadre de l'article L 225-37-4, 2° du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

4.3

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU DIRECTOIRE DE LA S.A. DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL.

L'Assemblée Générale Mixte du 5 octobre 2022 a décidé une augmentation de capital de 19 008 714,84 euros pour le porter ainsi de 36 754 231,80 euros à 55 762 946,64 euros, par émission de 1 247 291 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,24 euros chacune.

Si les souscriptions n'absorbent pas la totalité de l'émission prévue, le Directoire est autorisé à limiter l'augmentation de capital aux souscriptions recueillies à condition que celles-ci atteignent plus de 75% de l'augmentation de capital. Il est, en conséquence, autorisé à modifier les statuts.

Usant de la compétence conférée par l'Assemblée Générale, les souscriptions recueillies atteignant plus de 75 % de l'augmentation de capital, le Directoire a décidé de limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies correspondant à l'émission de 1 228 483 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,24 euros soit 18 722 080,92 euros.

Le Directoire du 16 novembre 2022 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital et la modification corrélative des statuts.

4.4

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE ET LES COMPTES DE L'EXERCICE 2022.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître :

- Total du bilan : 286 460 297 euros
- Résultat : 235 781 euros

L'exercice 2022 a été marqué par :

- L'encaissement de dividendes des filiales du Groupe pour 5 295 K€
 - 1 200 K€ d'Assurima
 - 2 000 K€ d'IMA Assurances
 - 800 K€ d'IMA Protect
 - 800 K€ d'IMA Technologies
 - 495 K€ de WAFA IMA Assistance
- La croissance des activités de prestations de services et la croissance du portefeuille clients en assurance à l'international ont contribué à la progression du chiffre d'affaires consolidé.
- La réalisation par le Groupe des opérations suivantes dans le cadre de l'intégration des activités historiques d'assistance des mutuelles actionnaires d'IMA GIE dans IMA Assurances à compter du 1^{er} janvier 2023 :
 - IMA SA a procédé à une augmentation de capital de 18 722 K€ qui a été réalisée en novembre 2022. Le montant de la prime d'émission s'élève à 94 544 K€.
 - IMA SA a augmenté le capital de sa filiale IMA Assurances pour 115 000 K€ en novembre 2022.
 - IMA SA s'est engagée à procéder à l'émission d'un emprunt obligataire auprès de ses principaux actionnaires d'un montant maximum de 35 M€ le 31 janvier 2023 à échéance le 31 janvier 2033.
- Le rachat par IMA SA en décembre 2022 du solde de ses actions détenues par CARDIF IARD et la réduction du capital par annulation des actions rachetées pour un total de 94 K€ de capital et 472 K€ de primes d'émission.
- Des avances en compte-courant au profit d'IMA Benelux pour 904 K€, d'IMA Deutschland pour 1 707 K€ et de Prestima pour 602 K€.
- Le rachat à Cattolica de 35 % du capital d'IMA Italia pour 9,7 M€. Le pourcentage de détention de cette filiale passe à 99,99 % en 2022. Sa filiale IMA Italia a racheté à Cattolica 10 % du capital d'IMA Servizi pour 0,16 M€.

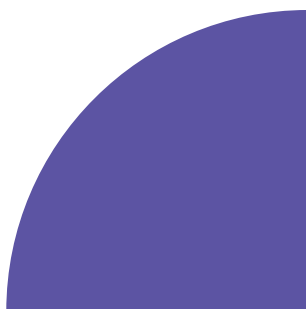
Par ailleurs, le Conseil de Surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil de Surveillance n'a aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le Conseil de Surveillance

NOTES.

RAPPORT FINANCIER DU GROUPE IMA



RAPPORT FINANCIER GROUPE IMA 2022



• **Conception & design** / Groupe IMA - Direction Groupe de la Communication - Thomas Sauvage

• **Crédits photo** / Groupe IMA - Alex Giraud - Darri - Romain Faucher - Shutterstock

• **Impression** / Imprimerie Nouvelle -  / Imprimé en France à base d'encre végétale sur du papier certifié PEFC issu de forêts gérées de façon responsable





INTER MUTUELLES ASSISTANCE S.A.
118 AVENUE DE PARIS - CS 40 000
79 033 NIORT CEDEX 9
Tél. : +33 (0)5 49 34 73 47

ima.eu | Retrouvez-nous aussi sur     

 MOBILITÉ  HABITAT  SANTÉ BIEN-VIVRE  JURIDIQUE

